



HAL
open science

D'un état à un autre: l'idée de la transition dans les peintures de l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Colonzelle (Drôme)

Yoann Bixquert

► To cite this version:

Yoann Bixquert. D'un état à un autre: l'idée de la transition dans les peintures de l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Colonzelle (Drôme). Histoire. 2018. dumas-01947224

HAL Id: dumas-01947224

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01947224v1>

Submitted on 6 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Yoann-Romain BIXQUERT

D'un état à un autre : l'idée de la transition dans les peintures de
l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Colonzelle (Drôme)

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire de l'art - archéologie

Parcours : Histoire, technique et théorie des arts visuels

Sous la direction de Mme Laurence RIVIÈRE-CIAVALDINI

Année universitaire 2017-2018

Yoann-Romain BIXQUERT

D'un état à un autre : l'idée de la transition dans les peintures de
l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Colonzelle (Drôme)

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire de l'art - archéologie

Parcours : Histoire, technique et théorie des arts visuels

Sous la direction de Mme Laurence RIVIÈRE-CIAVALDINI

Année universitaire 2017-2018

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné(e) Yoann-Romain Bixquert, déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à :

Le :

Signature :

A ma mère

Remerciements

Au Très-Haut qui n'a de cesse d'aplanir les voies que j'emprunte.

A ma mère Marie-Vincente et à mon oncle Robert pour leur permanent et inépuisable soutien chaque jour de ma vie, et à mes grands-parents Joachim et Vincente pour leur amour inconditionnel.

Aux êtres chers qui m'entourent, Luis, Hoï, Christelle et à tous ceux qui, en dehors des miens, m'apportent au quotidien un soutien sans faille.

A ma directrice de mémoire, Mme Laurence Rivière-Ciavaldini, pour sa confiance et à M. Luc Renaut, membre du jury, pour le temps accordé à la lecture de mon mémoire.

Sommaire

| | |
|--------------------------------------------------------------------|-----------|
| PARTIE 1 – L’ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS..... | 10 |
| CHAPITRE 1 – COLONZELLE..... | 11 |
| 1.1 Situation géographique | 11 |
| 1.2 Toponymie..... | 11 |
| 1.3 Le site..... | 13 |
| CHAPITRE 2 – APPROCHE ARCHITECTURALE | 15 |
| 2.1 Aspect extérieur..... | 15 |
| 2.2 Le linteau de la porte Ouest | 16 |
| 2.3 Le Tympan de la porte Ouest..... | 17 |
| 2.4 Le linteau de la porte méridionale..... | 18 |
| 2.5 Le Typan de la porte méridionale | 18 |
| CHAPITRE 3 – APPROCHE HISTORIQUE..... | 20 |
| 3.1 Fonctions funéraires de l’édifice..... | 20 |
| 3.2 La nécropole..... | 20 |
| 3.3 L’église préromane..... | 21 |
| 3.4 L’église romane | 22 |
| 3.5 Fonctions religieuses..... | 24 |
| 3.6 L’ <i>Ordo Cluniacensis</i> en Provence..... | 25 |
| 3.7 Le doyenné | 27 |
| CHAPITRE 4 – LE VOCABLE DU LIEU DE CULTE | 31 |
| 4.1 Approche biblique | 31 |
| 4.2 Les miracles..... | 33 |
| 4.3 Le culte des liens dans les pratiques populaires..... | 34 |
| PARTIE 2 – L’ICONOGRAPHIE ET SES SOURCES | 37 |
| CHAPITRE 5 – REGISTRE INFÉRIEUR..... | 39 |
| 5.1 Le décor | 39 |
| 5.2 Les niches absidiales..... | 40 |
| CHAPITRE 6 – REGISTRE MÉDIAN..... | 42 |
| 6.1 Composition générale des médaillons..... | 42 |
| 6.2 Les personnages..... | 42 |
| 6.3 Similarités et différences | 43 |
| 6.4 Jeu d’alternance | 43 |
| CHAPITRE 7 – ICONOGRAPHIE ET SOURCES PRIMAIRES | 45 |
| 7.1 Noli me tangere ou l’Apparition du Christ à la Madeleine | 45 |
| 7.1.1 Source de l’épisode..... | 45 |
| 7.1.2 Iconographie | 45 |
| 7.1.3 Exemples notables..... | 46 |
| 7.2 Daniel dans la fosse aux lions ?..... | 47 |

| | |
|--------------------------------------------------------------|-----------|
| 7.2.1 Sources de l'épisode | 49 |
| 7.2.2 Iconographie | 51 |
| 7.2.3 Exemples notables..... | 53 |
| 7.3 L'Adoration des Mages | 54 |
| 7.3.1 Source de l'épisode..... | 54 |
| 7.3.2 Iconographie | 62 |
| 7.3.3 Exemples notables..... | 64 |
| CHAPITRE 8 – ABSIDE ET VOÛTE..... | 59 |
| 8.1 La Résurrection des morts..... | 59 |
| 8.1.1 Sources de l'épisode | 59 |
| 8.1.2 Iconographie | 62 |
| 8.1.3 Exemples notables..... | 64 |
| 8.2. Les Douze | 66 |
| 8.2.1 Sources..... | 66 |
| 8.2.2 Problématique des Douze | 67 |
| 8.2.3 Exemples notables..... | 68 |
| 8.3 L'Agneau pascal | 69 |
| 8.3.1 Source | 69 |
| 8.3.2 Iconographie | 69 |
| 8.3.3 Exemples notables..... | 70 |
| PARTIE 3 – PROGRAMME(S) | 72 |
| CHAPITRE 9 – LA CONVERSION | 73 |
| 9.1 Noli me tangere..... | 74 |
| 9.2 Sainte Marguerite d'Antioche | 76 |
| 9.3 L'Adoration des Mages | 77 |
| 9.4 Le Jugement dernier..... | 78 |
| CHAPITRE 10 – LE TRIOMPHE DE LA VIE SUR LA MORT | 82 |
| 10.1 Noli me tangere | 82 |
| 10.2 Sainte Marguerite d'Antioche | 82 |
| 10.3 L'Adoration des Mages | 83 |
| 10.4 Le Jugement dernier..... | 87 |
| CHAPITRE 11 – LA DÉLIVRANCE | 91 |
| 11.1 Noli me tangere | 91 |
| 11.2 Sainte Marguerite d'Antioche | 92 |
| 11.3 L'Adoration des Mages | 93 |
| 11.4 Le Jugement dernier..... | 95 |

Introduction

L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Colonzelle datée du XII^{ème} siècle et les peintures qui y ont été réalisées au XIV^{ème} siècle sont le cœur de ce présent ouvrage. L'édifice, ancien centre spirituel d'un bâtiment monastique aujourd'hui disparu est hélas trop peu mis en avant en raison de la présence de remarquables peintures dont elle est ornée.

Nous avons pris ainsi le parti de mettre en avant au sein de ce travail à la fois ces pierres pluricentennaires mais également les œuvres qui les recouvrent, car, ne s'agit-il pas là d'un ensemble partageant une histoire commune ? La complexité et l'ampleur d'un tel sujet nous ont poussé à mener des recherches particulièrement éclectiques ayant grandement participé à décupler nos connaissances dans différents domaines, aussi bien architecturaux et historiques, qu'iconographiques et bibliques.

A la suite de ces recherches, nous avons dégagé un thème qui nous semble commun à l'ensemble de notre sujet et que nous avons manifesté sous la forme d'une problématique à laquelle la présente étude répond : « De quelle manière l'idée de la transition se manifeste-t-elle au travers des peintures de la chapelle Saint-Pierre-ès-Liens de Colonzelle ? ». Ce questionnement, qui sera pour le lecteur un fil conducteur lors de la lecture du présent ouvrage, nous a poussé à répartir notre travail en trois parties.

Nous proposons au lecteur un cheminement progressif, à la fois intellectuel et visuel. Nous avons ainsi, par la construction de ce présent mémoire, proposé au lecteur une visite des lieux. Ce dernier, dans la première partie, se verra confronté à l'édifice en lui-même. Il y découvrira sa situation géographique, puis son aspect. Il pénétrera dans les tréfonds de son histoire par sa découverte des vestiges archéologiques mettant en lumière la naissance de l'édifice et comprendra, par les données historiques exposées ici, la fonction des bâtiments dans leur intégralité.

Puis, vient la deuxième phase, celle de la découverte des peintures. Le lecteur pénètre ainsi dans l'église et visualise peu à peu les peintures jusqu'à avoir la possibilité de les voir dans leur ensemble. Il saisit, par l'étude réalisée, le sens des épisodes représentés, abreuvé par les écrits et les exemples proposés.

La troisième partie, qui est aussi la troisième phase de découverte, fait entrer le lecteur à l'intérieur de la peinture, découvrant ainsi le sens intime de chacune d'entre elle.

Nous avons donc, par la rédaction de ce mémoire, proposé non seulement une étude de l'ensemble de l'édifice répondant à un problématique servant de fil conducteur au tout et basée sur une année de recherches, mais également une rédaction basée sur une construction que nous croyons propice à une visualisation de l'édifice dans sa globalité et à une compréhension du sujet et des démarches intellectuelles entreprises dans le but d'accoucher d'un travail cohérent et abouti.

Partie 1

-

L'église Saint-Pierre-ès-Liens

Chapitre 1 – Colonzelle

Introduction

Comme cette partie en témoigne, il nous semble impératif de procéder, avant l'étude des peintures qui nous concernent, à une visualisation de l'édifice qui les renferme. Nous nous attacherons ici à un travail introductif extrait de nos recherches portant sur l'édifice en question, sur sa localisation, son architecture, son histoire et ses fonctions passées, ceci dans le but de présenter l'écrin renfermant lesdites œuvres.

1.1 Situation géographique

Colonzelle est une petite commune de la région Rhône-Alpes à l'extrémité sud du département de la Drôme, sise dans le canton de Grignan, et située au centre d'un petit hexagone formé par quatre autres bourgs : Grignan, au Nord, Grillon à l'Est, Montségur-sur-l'Auzon et Richerenche au Sud et enfin Chamaret à l'Ouest¹. Le territoire communal s'étire du village de Colonzelle au Nord situé à 168 mètres d'altitude², jusqu'au hameau de Margerie au Sud, en passant par le quartier Saint-Pierre où a été élevée l'église qui nous concerne.

Ses limites s'appuient à l'Ouest sur le cours du Lez et à l'Est sur la frontière qui sépare le département de la Drôme de celui du Vaucluse. La départementale 231 reliant Colonzelle à Margerie tranche dans sa longueur le territoire est fait office de frontière entre deux paysages distincts : la partie Ouest du côté Lez est presque intégralement boisée, la partie Est du côté Vaucluse est quant à elle consacrée à la culture.

1.2 Toponymie

En voyant ces champs à perte de vue, il est aisé de s'imaginer les paysans du Moyen Âge cultivant inlassablement ces mêmes contrées que leurs successeurs travaillent encore

¹ Inventaire général du patrimoine culturel, *Présentation de la commune de Colonzelle*, p. 2.

² Source : http://www.cartesfrance.fr/carte-france-ville/26099_Colonzelle.html

aujourd'hui. C'est la richesse de ces terres, et donc l'attrait qu'elles suscitent toujours qui semblent avoir permis la fondation d'une *colonia*, berceau du village actuel.

La *colonia* ou colonie, peut désigner trois choses ; elle peut qualifier une exploitation où un *colonus* cultive (du lat. *colere*) les terres rattachées à la colonie. Elle peut également se référer au groupe de personnes ayant la garde du domaine, ou encore à ceux qui sont sur le point de s'y rendre pour y résider³.

C'est au début de notre ère que la Gaule conquise s'intègre à l'Empire romain⁴, et c'est en cette occasion que naissent ci et là de grandes exploitations agricoles dirigées par des colons. Ces derniers sont des hommes de la terre qui peuvent avoir bénéficié à un moment de leurs existences d'une formation militaire. Les colons, donc, avec femmes et enfants, quittent leur cité pour fonder une colonie en territoire lointain et sont destinés à travailler et vivre de cette terre qui leur a été donnée.

Concernant Colonzelle, il semblerait que son étymologie provienne davantage de *colonicella*⁵, que l'on pourrait traduire par « colonie mineure », que de *colonia*, qui correspondrait davantage à une exploitation de taille conséquente. Contrairement à d'autres toponymes, celui de Colonzelle n'a que peu varié au grès des siècles. Si peu à vrai dire, qu'il est parfaitement reconnaissable sur le document qui le mentionne pour la première fois de son histoire, daté de 998, et dont nous reparlerons plus tard en détail, où il est fait mention du « *castrum de Colonzellas in Proventia*⁶ ».

La mention de *castrum* disparaît sur un acte daté de 1276, au profit d'un plus vague « *territorium de Colonzeliis* » mentionné non loin d'un intéressant « *ecclesia de Colonzellis*⁷ ». Or, le terme réapparaît peu de temps après sous la forme légèrement remaniée de « *castrum de Coroncellis*⁸ », vingt ans plus tard. Puis apparaissent « *Colluncellis*⁹ » au tout début du XV^e siècle et finalement – faut-il s'en étonner ? - une

³ TOURNIER, Maurice, *Colonie, entre le droit, les mythes et les usages*, p. 117.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 118.

⁶ J. BRUN-DURAND, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme comprenant les noms de lieux anciens et modernes, rédigés sous les auspices de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, p. 101.

⁷ *Ibid.*, p. 357.

⁸ *Ibid.*, p. 101.

⁹ *Ibid.*

version provençale tout à fait inédite, « *Colonzellou*¹⁰ », en 1547, puis trois autres mentions en ce même siècle, ainsi qu'en 1585, 1588, 1589, où Colonzelle est respectivement mentionnée sous les formes de « Collonselles », « Coronzelles » et « Coloncelles »¹¹, cette dernière figure ainsi dans le journal du duc de Lesdiguières¹². Quant aux XVIIème et XVIIIème, on écrit davantage « Colonseles », en 1627, puis un étonnant « Couronselles » en 1690, et enfin « Coulonzelles » en 1700¹³.

1.3 Le site

Il est important de noter que toutes les traces du site, qu'elles soient datées de l'Antiquité ou du Moyen Âge, ont été découvertes sur des terres à très faible risque d'inondations, où l'exploitation se révélait peu aisée, mais où l'extraction de pierres de construction était lourdement abondante. Cependant, il serait maladroit d'en tirer des conclusions hâtives étant donné que la totalité des alentours n'a pas été sondée et qu'il se pourrait, de plus, que des sites situés plus au Sud du quartier Saint-Pierre aient été recouverts ou détruits par des glissements de terrain ou des érosions de pentes.

Les habitants de la région peuvent s'enorgueillir d'une présence humaine datant d'une très haute antiquité. Le village de Chamaret, situé à l'Ouest de Colonzelle est ainsi coiffé d'un oppidum¹⁴ flanqué de ce que l'on pense être les vestiges d'une tour sur son enceinte Sud, seul exemple de ce type dans tout le département. Le village jouit de plus de thermes encore fréquentés au bas-Empire, d'une ancienne nécropole sous les ruines de l'ancienne chapelle Saint-Martin-de-Corbelas¹⁵ et de son cimetière dans le quartier éponyme, ainsi que d'autres habitats antiques signalés ci et là sur le territoire communal. Richerenche est elle aussi réputée pour avoir contenu un important quartier de culture dès le XIIème siècle, partiellement situé sur le territoire communal actuel de Colonzelle, en zone basse du village¹⁶.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, p. 4.

¹⁵ DE GOURGUES, Alexis, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, p. 111.

¹⁶ *Op. cit.*, p. 12.

Le site de Saint-Pierre quant à lui, possède sur son sol des fragments de céramiques et de silex retrouvés sur les lieux, prouvant l'ancienneté de l'occupation du site, datant au moins du Néolithique¹⁷.

D'autres artefacts difficilement datables ont également été découverts sur les terres alentour de la chapelle comme une pierre de meule, attestant une évidente consommation de céréales, des fragments de *dolia*, témoignant de la nécessité de la part des habitants de posséder une réserve, ou encore de tuiles rubéfiées, signe d'incendie¹⁸.

Tout porterait donc à croire, que le site de Saint-Pierre aurait été le théâtre d'une modeste exploitation en raison du peu d'objets retrouvés, corroborant ainsi l'étymologie du toponyme. Cette dernière était semble-t-il reliée par diverses voies, dont l'une d'entre elle traçait un trait de Colonzelle à Montségur-sur-Lauzon situé plus au sud du village, en passant par le hameau de Margerie, tout en longeant le Lez.

¹⁷ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, p. 6.

¹⁸ *Ibid.*

Chapitre 2 – Approche architecturale

2.1 Aspect extérieur

La départementale 231 flanquée de deux charmantes rivières sinueuses, le Lez et L'Aulière, traverse vignobles et champs de lavande dont les formes horizontales et longilignes ne font qu'accentuer la longueur de la voie. Seuls les poteaux électriques de bois, qui accompagnent la route cassent quelque peu la platitude du cadre environnant. Il y a aussi ces croix de calvaires et de missions, et ces oratoires de pierre jaune, forts nombreux en Provence, et dont les croix de fer noircies par des siècles d'averses, contrastent avec le bleu pâle du ciel.

Les arbres sont bas en ces contrées, si bas et buissonneux, qu'il est parfaitement impossible de discerner leurs petits troncs, cachés derrière l'incroyable densité de leur feuillage. Ces arbres, plantés par l'Homme, quadrillent le sol et sertissent les cultures, empêchant le Mistral de commettre des ravages sur elles. Ainsi, la platitude du terrain, et ce quadrillage d'arbres rendent difficile une vue panoramique, on devine vaguement à échelle humaine les montagnes alentour dont seuls les sommets les plus élevés s'offrent à nos yeux.

Or, après avoir dépassé un nombre incalculable de parcelles sans le moindre édifice car les habitations se font de plus en plus rares au fil des kilomètres parcourus, quelle n'est pas la stupéfaction qui submerge le promeneur lorsque ce dernier découvre, au beau milieu d'un terrain vierge de culture, cet incroyable édifice de pierre trônant là, comme un joyau dans son écrin, comme un superbe navire immobile sur une mer calme¹⁹.

Saint-Pierre-ès-Liens, tel est son nom, siège modestement là, son humble façade tournée vers la route, comme une invitation à pénétrer en elle épouse parfaitement le paysage environnant ; derrière elle, nul arbre, si ce n'est une ligne de buissons de différentes espèces et de nuances de vert, leur minuscule taille permet l'appréciation du paysage au loin ; des champs verdoyants à perte de vue dominés par un diadème de pâles montagnes aux sommets pointus et dont le fronton triangulaire de la petite chapelle ne fait que rappeler les formes angulaires.

¹⁹ Annexe 1.

Nulle clôture n'empêche le visiteur de s'aventurer sur le terrain de l'église, c'est librement et sans contrainte aucune qu'il peut s'y rendre. L'ocre pâle de ses pierres reflétant la clarté du soleil confère au lieu une ambiance toute particulière qu'il semble impossible d'ignorer : de même que la simplicité de son architecture extérieure, dont seuls les minces contreforts rompent à peine la platitude des murs lui offre des airs de coffre de pierre gigantesque.

L'édifice que nous pouvons aujourd'hui admirer date du XII^{ème} siècle²⁰ et a été bâti selon le plus pur style roman en petit appareil de molasse et de pierre calcaire contenant parfois de discrètes marques lapidaires que l'on peut admirer au-dedans et au-dehors. Son plan allongé, d'une parfaite simplicité n'est formé que d'un seul vaisseau sans étage à trois travées, une formant le chœur, les deux autres, composant la nef²¹. Son chevet, quant à lui, est semi-circulaire et possède au fond l'abside une fenêtre cintrée.

Le toit est à deux pans, aujourd'hui recouvert de tuiles creuses²². L'église possède trois hauts et maigres contreforts de part et d'autre accompagnés seulement sur le mur Sud de deux fenêtres à cintre, évasées à l'intérieur comme à l'extérieur²³. Saint-Pierre ne possède que deux portes, l'une qui en permet l'accès par le Nord, l'autre condamnée depuis au moins un siècle et demi²⁴. Le détail le plus frappant lorsque l'on se retrouve nez-à-nez avec l'édifice est la vue de son ancien porche d'entrée ruiné, dont il ne demeure que le mur septentrional.

2.2 Le linteau de la porte Ouest²⁵

Au-dessus de la porte principale, le linteau porte l'épigraphie 1835, en souvenir de sa réfection, remplaçant ainsi un ancien décor de rinceaux pourvu en son centre de l'inscription *ECCE AGNDI*, contraction de l'acclamation « *ecce agnus Dei* », que saint Jean-Baptiste aurait lancée à la vue du Sauveur²⁶, linteau qui daterait, selon certains, du

²⁰ Annexe I.

²¹ FILLET, Louis, *Notice historique sur les paroisses de Colonzelle de Margerie* p. 3.

²² G. JOURDAN ; M-H. BENETIERE, *Chapelle Saint-Pierre-ès-Liens*, p. 3.

²³ *Op. cit.*, p. 37.

²⁴ FILLET, Louis, *Notice historique sur les paroisses de Colonzelle de Margerie*, p. 37.

²⁵ Annexe 2.

²⁶ Jn 1,29.

X^eme siècle²⁷. Cet ouvrage de pierre, à l'origine d'un seul bloc, mais rompu dans sa largeur²⁸, aurait été originellement un gradin situé au-dessus du tabernacle²⁹, ce qui pourrait expliquer les termes qui y sont gravés. La deuxième fonction de cette pierre fut celle, moins prestigieuse, de banc, dont les deux morceaux ont été déposés l'un près de l'autre, vraisemblablement sur le sol, aux côtés de la porte d'entrée comme on l'atteste quarante-neuf ans après sa déposition³⁰. Déplacé à nouveau à une date inconnue, il demeurerait en septembre 1993 entre les mains d'un habitant de Colonzelle³¹.

2.3 Le tympan de la porte Ouest

Visiblement masqués au XIX^eme siècle car l'abbé Fillet n'en fait guère mention³², une multitude de signes recouvrent le tympan situé au-dessus de la porte principale et les claveaux de l'arc à plein cintre qui le domine, comme il est fréquent dans l'architecture provençale du XII^eme siècle, et en particulier dans les édifices romans du sillon rhodanien³³.

Ces marques lapidaires n'ont d'autres fonctions que celles d'indiquer l'emplacement exact de chaque pierre, ou de simplifier le laborieux processus d'achat, ou avaient encore une vocation sigillographique, il s'agit donc de signes purement utilitaires, gestionnaires ou identitaires³⁴. En effet, la majorité écrasante des pierres présentent une ou deux lettres encore parfaitement lisibles gravées en leur centre.

Cinq autres éléments s'y trouvent ; trois rinceaux, deux placés sur les claveaux, un sur le tympan légèrement décalé du côté droit. Une petite croix pattée à bras triangulaires dont seuls deux subsistent encore est gravée sur la clé de voûte. A sa droite est sculptée un signe cruciforme semblable à deux anneaux pris l'un dans l'autre rappelant les symboles celtiques à nœuds tels que la *triquetra*.

²⁷ FILLET, Louis, *Notice historique sur les paroisses de Colonzelle de Margerie*, p. 37.

²⁸ *Ibid.*, p. 38.

²⁹ *Ibid.*, p. 36.

³⁰ *Ibid.*

³¹ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, p. 20.

³² *Op., cit.*, p. 4.

³³ ESQUIEU, Yves, *Les signes lapidaires dans la construction médiévale : études de cas et problèmes de méthode*, p. 16

³⁴ *Ibid.*, p. 9.

2.4 Le linteau de la Porte méridionale³⁵

Mesurant 1,61m de longueur pour 0,32m de hauteur, cet étonnant monolithe³⁶ de molasse tendre est sans doute issu des carrières du Tricastin, comme celles de Saint-Paul-Trois-Châteaux ou de Saint-Restitut³⁷. Finement ouvragé, le bas-relief³⁸³⁹ qui l'orne présente deux particularités rendant le bloc tout à fait original. En effet, ce dernier aurait été tronqué et placé à l'envers en guise de linteau⁴⁰, ce qui laisse supposer que le bloc original n'est autre qu'un réemploi.

La scène originale représentait une embarcation transportant quatre tonneaux - cerclés de sept rangs de joncs⁴¹, dont deux demeurent intègres. Retournée sur au moins trois de ses côtés, la coque du bateau, sa proue et sa poupe sont totalement absentes. Seul demeure un personnage à mi-corps tourné vers sa cargaison et adossé à trois petites amphores⁴², détails non mentionnés par l'abbé Fillet car seulement dégagés dans la deuxième moitié du XXème siècle⁴³. Ce décor est sans doute issu d'un monument à usage funéraire tel qu'un sarcophage romain⁴⁴ ou un mausolée datant de l'Antiquité⁴⁵ dédié à un auguste membre de la corporation des nautes^{46 47}.

2.5 Le tympan de la porte méridionale

Impunément dérobé dans de la deuxième moitié du XXème siècle⁴⁸, le bas-relief du tympan de la porte méridionale a laissé place à un trou béant ayant l'apparence d'un simple

³⁵ Annexe 3.

³⁶ JUNG Cécile, ODIOT Thierry, BERGER Jean-François, SERIS Damien, BOUBY Laurent, LOPEZ SAEZ José Antonio, FARBOS-TEXIER Solange, ROUSSEAU Laurence, *La viticulture antique dans le Tricastin (moyenne vallée du Rhône)*, p. 126.

³⁷ BLANC, André, *La scène de halage de Colonzelle (Drôme)*, p. 247

³⁸ FILLET, Louis, Notice historique sur les paroisses de Colonzelle et de Margerie, p. 5.

³⁹ *Op., cit.*, p. 247.

⁴⁰ BLANC, André, *La scène de halage de Colonzelle (Drôme)*, p. 247.

⁴¹ *Ibid.*, p. 248.

⁴² *Ibid.*, p. 247.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ JUNG Cécile, ODIOT Thierry, BERGER Jean-François, SERIS Damien, BOUBY Laurent, LOPEZ SAEZ José Antonio, FARBOS-TEXIER Solange, ROUSSEAU Laurence, *La viticulture antique dans le Tricastin (moyenne vallée du Rhône)*, p. 126.

⁴⁶ *Ibid.*, p.250.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 126.

⁴⁸ VAIREAUX, Philippe, Eglise Saint-Pierre, *Rapport de sauvetage archéologique*, p. 20.

renforcement de la façade. Quant à son arc, on n'a visiblement pas jugé bon de le dérober, puisqu'il y demeure encore.

Malheureusement, la description de ce tympan est absente de la notice de l'œuvre de l'abbé Fillet qui mentionne pourtant son linteau et son arc. Cette curieuse absence supposerait une éventuelle dissimulation du décor – au même titre que celui du tympan Ouest – antérieure à 1884, date à laquelle la notice est publiée.

L'arc coiffant le tympan vide est composé de neuf claveaux. Les deux voussoirs de base sont décorés d'animaux de profil semblables à des loups⁴⁹, tournés vers la clé de voûte. Le deuxième claveau en partant de la gauche n'est pas, contrairement à ce que prétendait l'abbé Fillet, un oiseau⁵⁰, mais bel et bien un rinceau (d'acanthé ou de palmette), tout à fait semblable de par sa forme symétrique à ceux du tympan Est. Le reste des claveaux est orné de lettres.

⁴⁹ L'abbé Fillet ne se risque pas à donner un nom exact à ce qu'il appelle deux *quadrapèdes*.

⁵⁰ FILLET, Louis, *Notice historique sur les paroisses de Colonzelle de Margerie*, Montbéliard, chez P. Hoffmann, 1884, p. 5

Chapitre 3 – Approche historique

3.1 Fonctions funéraires du site

Le site de Saint-Pierre a été, comme nous l'avons vu, habité depuis des temps reculés bien avant que l'édifice de culte n'y soit bâti. Deux sondages ont ainsi été réalisés au tout début du XX^{ème} siècle sur le site même de l'église. Le premier, à l'intérieur, a été effectué contre le mur méridional de la première travée jusqu'à l'axe central de la nef. Le second sondage concerne quant à lui la partie méridionale extérieure, sondage s'étendant du deuxième contrefort à quasiment la moitié du cul-de-four de l'abside⁵¹.

Ces fouilles ont ainsi permis aux archéologues de démontrer scientifiquement que le site de l'église Saint-Pierre a connu trois âges successifs.

3.2 La nécropole

Il semblerait que le terrain de base n'ait été le théâtre d'aucune présence humaine sur la majorité de son étendue, seuls quelques charbons de bois retrouvés dans une des fosses étudiées pourraient être d'origine anthropique⁵². Quant aux autres fosses découvertes sur le terrain, il s'agirait là de restes de « dessouchage d'arbres »⁵³.

Or la première mention d'une quelconque découverte archéologique date du XIX^{ème} siècle et est mentionnée dans la *Notice* de l'abbé Fillet qui fait état, sans plus de précision, de « cercueils » en molasse⁵⁴ retrouvés aux abords de la chapelle, attenant à son cimetière aujourd'hui disparu. L'un d'entre eux a particulièrement attiré l'attention de l'homme d'Eglise puisqu'il consacre plusieurs lignes à sa description et assure l'avoir mesuré lui-même. Il y relève l'inscription « *HIC VETRANVY PAUYAT* »⁵⁵, dont le premier et le

⁵¹ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, p. 49, figure 4.

⁵² VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, p. 11.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ FILLET, Louis, *Notice historique sur les paroisses de Colonzelle de Margerie*, p. 3.

⁵⁵ D'après l'Abbé Fillet, les « s » ayant été remplacés par des « y », le lecteur doit y lire « *Hic Vetranus pausat* », ou « *ci-gît Vétranus* ».

dernier mot assemblés, précédant le prénom du défunt, sont retrouvés de façon récurrente sur les épigraphies funéraires chrétiennes des premiers temps du christianisme⁵⁶, remplaçant ainsi le classique *hic jacet*. Il est donc probable qu'une partie des défunts de la nécropole ait été de confession chrétienne. Après avoir servi d'appui à une treille chez une famille sise au hameau de Margerie, le sarcophage de Vétranus disparut et toute tentative de redécouverte se révéla vaine⁵⁷. Les autres sarcophages mentionnés par l'abbé connurent sans doute un destin semblable puisqu'ils sont aujourd'hui introuvables⁵⁸.

Or, malgré la malheureuse disparition de ces six à dix sarcophages⁵⁹, les fouilles réalisées dans les années quatre-vingt-dix ont permis de mettre à-jour d'autres sépultures de la même envergure souvent enchevêtrées, déplacées ou réutilisées au cours du temps. Ces constatations permettent de conclure à une intense occupation des lieux qui a, hélas, empêché une parfaite conservation des sépultures⁶⁰.

Ces dernières dont la forme trapézoïdale est commune, ainsi que l'inscription mentionnée plus haut ont permis de dater cette nécropole des VI^{ème} et VII^{ème} siècles⁶¹. Suite à ces découvertes, peut-être faudrait-il voir dans le dallage repéré au même endroit et probablement contemporain, les vestiges d'un mausolée, d'un oratoire ou encore d'une basilique, où les défunts étaient assez aisés pour s'offrir les services relatifs à leur ensevelissement, de l'extraction du bloc jusqu'à la mise en terre en passant par la taille⁶².

3.3 L'église préromane

De ce bâtiment, il ne reste que de larges fondations d'environ un mètre, dont certaines servent d'appui à l'église postérieure que nous connaissons, mais qui n'a semble-t-il pas repris la totalité du plan de l'édifice antérieur⁶³.

⁵⁶ GRANDISON FINNEY, Charles, *The Eerdmans Encyclopedia of Early Christian Art and Archaeology*, p.553.

⁵⁷ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, p. 33.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 34.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 11.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 13.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*, p. 13.

⁶³ *Ibid.*, p. 14.

L'église préromane possède dans ses entrailles plusieurs sépultures⁶⁴. Seulement deux d'entre elles – ce sont en l'occurrence des coffres - ont été placées là entre la construction de l'église préromane et sa disparition⁶⁵, soit, lorsque celle-ci était encore en fonction.

Ce type de coffre funéraire a été utilisé depuis le VIIIème siècle environ, jusqu'à la fin du XIIIème⁶⁶ siècle permettent ainsi de donner une idée approximative de l'érection de cet édifice. Or, l'église romane ayant été datée du XIIème siècle, la datation maximale se voit réduite d'au moins un siècle.

3.4 L'église romane

L'église romane est datée comme on l'a vu du XIIème siècle et est bâtie sur le monument précédent totalement arasé⁶⁷. Parmi les sépultures retrouvées, seule l'une d'entre elle est postérieure à l'élévation de l'édifice. Elle est contemporaine à son utilisation⁶⁸. Cette sépulture a été la dernière demeure successive d'au moins quatre personnes d'après les ossements partiels retrouvés en elle⁶⁹.

La dernière dépouille à y avoir été mise en terre a été ensevelie avec une clé à anneau quadrangulaire et à panneton en forme de svastika⁷⁰ posée à la droite de sa tête⁷¹. Cette pratique est retrouvée au XIème siècle dans le village drômois de Sainte-Croix, bien au Nord de Colonzelle, pratique dont le sens, hélas, est aujourd'hui inconnu⁷². Trois exemplaires semblables ont été découverts dans le département du Var, à Rougiers ; les deux premiers présentant des similarités au niveau de l'anneau peuvent être datés du XIVème siècle. Le troisième, au panneton semblable, est caractéristique des années 1250-1285⁷³. Or, malgré le type de sépulture de l'homme à la clé, la datation du sol la recouvrant

⁶⁴ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, p. 16.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*, p. 17.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*, illustrations, figure 9.

⁷¹ *Ibid.*, p. 18.

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*

(qui n'est pas antérieur au XVIème siècle), ainsi que des comparaisons précédentes, aucune datation précise n'est possible⁷⁴.

Il est important de noter les difficultés conséquentes qu'ont rencontrées les archéologues présents sur le site. En effet, bien que l'on constate une certaine logique – toute période confondue - dans la manière d'ensevelir, en particulier en ce qui concerne l'alignement longitudinal d'une partie des sépultures⁷⁵, force est de constater que c'est cette même manière qui a causé la perte partielle de données. Nous pensons par exemple au grand nombre de sépultures ensevelies sur une surface peu étendue, à l'enchevêtrement de sarcophages, détruisant les plus anciens placés en-dessous, ou encore aux réemplois de sépulture, ou à de nombreux recreusements⁷⁶, permettant une lecture parfois partielle.

Malgré cela, nous pouvons affirmer avec certitude que le site de Saint-Pierre connut trois grandes phases anthropiques. Celle, au départ, d'une nécropole partiellement chrétienne bâtie à proximité immédiate d'un probable bâtiment dont nous pouvons supposer qu'il s'agissait d'un lieu d'ordre spirituel. Deux églises vinrent ensuite se superposer sur les lieux de la nécropole, n'effaçant pas totalement les fonctions funéraires du lieu puisqu'elles les adoptèrent l'une après l'autre. Etant donné qu'il ne demeure plus rien de la première église hormis ses fondations, seuls les ossuaires retrouvés permettent d'envisager qu'elle fut élevée et détruite entre le VIIIème siècle et le XIIème siècle, date de la construction de l'église que nous connaissons. Or, après neuf siècles d'utilisation funéraire, c'est en 1505 qu'est fait pour la dernière fois mention d'une mise en terre⁷⁷, celle d'un certain Bertrand Costauri, de Colonzelle, désireux de reposer dans les entrailles du cimetière de saint-Pierre, là « où ses ancêtres reposent »⁷⁸. Il est par ailleurs amusant de noter que le sarcophage de Vétranus dont nous avons parlé précédemment a résidé un temps, avant de disparaître, chez un certain Etienne Coustaury⁷⁹.

⁷⁴ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, p. 18.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 19.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 9.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 19.

⁷⁸ *Ibid.*, illustrations, p. 19.

⁷⁹ FILLET, Louis, *Notice historique sur les paroisses de Colonzelle de Margerie*, p. 3.

3.5 Fonctions religieuses

L'injure du temps a laissé un creuset important dans l'histoire des origines de l'église Saint-Pierre-ès-Liens. En effet, nous avons d'une part les traces archéologiques permettant de conclure à une édification du lieu de culte entre le VIII^{ème} siècle⁸⁰ et le XII^{ème} siècle, date à laquelle l'église postérieure l'a remplacée, et, d'autre part, une première mention de l'édifice hélas tardive ; datée de 1276, mentionnant l' « *ecclesia de Colonzellis*⁸¹ », qui serait donc l'église romane. Pourtant, malgré un manque important dans la documentation de l'édifice, des indices, certes épars, permettent la formulation de quelques hypothèses.

Comme nous l'avons vu précédemment, la toute première mention connue de Colonzelle est datée de 998. Il s'agit là d'une charte de Rodolphe III, roi de Bourgogne, désireux de confirmer et de renouveler les donations effectuées par Conrad, son père, à l'abbaye bourguignonne de Cluny⁸².

Villes, villages, basiliques, églises, vignobles, vallées, tout y est classé par territoire. Ainsi, l'on découvre que l'abbaye de Cluny possède en Provence un lieu fortifié répondant au nom de « *Colonzellas* », attestant ainsi des prémices du bourg :

« [...] *In Proventia : cella Sancti Amandi, castrum Colonzellas, cella Sancti Pantaleonis, Tudeleta, Poiodolen, castrum Condorcense, Cella Rosacensis, cella Canagobiacensis, Valentiola, Teiza ; [...]* »⁸³

Or, à l'instar du mot *castrum*, l'absence déplorable d'une *ecclesia* ou d'une *cella* (monastère de petite taille⁸⁴) à Colonzelle, précisions pourtant fréquentes sur tout le document, suppose deux hypothèses : la première est qu'il n'existait étrangement pas en 998 l'ombre d'un édifice religieux dans le bourg, impliquant donc que la première église aurait été bâtie non pas entre le VIII^{ème} et le XII^{ème} siècle, mais après 998 ; soit, ce qui n'est pas rare dans les documents médiévaux, que ce dernier ait été victime d'un manque de précision de la part de son auteur, et qu'il existait bel et bien un édifice religieux à Colonzelle.

⁸⁰ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, illustrations, p. 19.

⁸¹ FILLET, Louis, *Notice historique sur les paroisses de Colonzelle de Margerie*, p. 357.

⁸² *Ibid.*, p. 101.

⁸³ Saint-Amand-de-Clansayes, de Saint-Pataléon, de Tulette, de Piolenc, de Condorcet, de Saint-André-de-Rosans, de Ganagobie, de Valensole et de Thèse.

⁸⁴ TOURNIER, Maurice, *Colonie, entre le droit, les mythes et les usages*, p. 118.

3.6 L'Ordo Cluniacensis en Provence

Directement issu de la règle de saint Benoît de Nursie établie au VI^{ème} siècle⁸⁵, l'ordre bénédictin est un ordre religieux de type contemplatif appartenant au clergé régulier (du lat. *regula*, règle)⁸⁶. Les bénédictins vivent donc à l'écart, par opposition au clergé séculier, dans des édifices de type abbaciaux ou monastiques qui leurs sont consacrés. Cet ordre donna naissance à l'abbaye bourguignonne de Cluny fondée en 909 ou 910 dans le bourg éponyme, abbaye qui connut une incroyable popularité en Occident⁸⁷.

Fort de son accroissement, l'expansion de l'ordre ne tarda guère. En 954 est fondée à Arles l'importante abbaye Saint-Pierre-de-Montmajour qui marquera les prémices de la conquête clunisienne en Provence⁸⁸ et verra sortir de terre nombre de prieurés comme ceux de Ganagobie en 960 ou de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon ou encore des réhabilitations d'édifices déjà debout, comme ceux de Saint-Victor de Marseille restauré entre les années 975 et 977, ou des Îles de Lérins, au large de la cité phocéenne, dans les années 1020⁸⁹.

Cette expansion, qui amènera à ce que l'on appelle le réseau clunisien transcrivant ainsi l'ampleur du phénomène, est le résultat direct du renouveau monastique⁹⁰ et de l'intérêt croissant des élites pour ce dernier⁹¹, élites qui ne cessèrent de faire fleurir monastères et prieurés au sein même de leurs propres terres ceci dans le but de légitimer leur mainmise sur elles après un demi-siècle de différents entre factions aristocratiques provoquant divers affrontements⁹².

Ainsi, et ce dès le X^{ème} siècle, la Provence se vit parée de prieurés clunisiens, faisant d'elle « la première région d'expansions des moines clunisiens en dehors de la

⁸⁵ AUDISIO, Gabriel, Des croyants, XV^{ème}-XIX^{ème}, in Les Français d'hier, tome 2, Masson et Arman Colin Editeurs, Paris, 1996, p. 43.

⁸⁶ LECLERCQ, Henri, *L'ordre bénédictin*, p. 32.

⁸⁷ LORAIN, Prosper, *Histoire de l'abbaye de Cluny*, p. 17.

⁸⁸ MAGNANI SOARES-CHRISTEN, Eliana, *Monastères et aristocratie en Provence, milieu X^{ème}, début XI^{ème} siècle*, p. 15.

⁸⁹ MAGNANI SOARES-CHRISTEN, Eliana, *Cluny, Saint-André-de-Gap, Le Dévoluy, L'implantation clunisienne en Haute-Provence – milieu X^è-XI^è siècle*, p. 101-109.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ RICHIÉ, Pierre, *L'enseignement au Moyen-Âge*, p.38.

⁹² *Op. cit.*, p. 4 .

Bourgogne »⁹³. Mais c'est surtout sous l'abbatiat de Maïeul⁹⁴, que l'abbaye de Cluny compta dans ses possessions le plus grand nombre de prieurés et monastères en Provence, quatorze en tout⁹⁵.

Abbé de 954 à 994, Maïeul est issu de l'aristocratie. Sa mère, Raimonde, est par son sang liée de près à l'Ordre de Cluny. Son père, quant à lui, est de souche provençale, dont les aïeux ont immigré en Bourgogne⁹⁶.

Les nombreux liens politiques et amicaux que Maïeul avait construits avec l'aristocratie provençale en tant que noble et abbé de Cluny avaient permis un grand nombre de dons de la part de cette élite en faveur de l'abbaye-mère. Ainsi, après le rapt de Maïeul par les Sarrazins au milieu du X^{ème} siècle et sa libération contre rançon, Guillaume Ier de Provence et d'autres compagnons d'armes s'en allèrent belliqueusement venger l'abbé⁹⁷. Ce prince est par ailleurs l'un des nombreux donateurs à avoir élargi les possessions de l'abbaye ; l'église de Sarrians dans l'actuel Vaucluse, par exemple, a été érigée en 1037 après que la *villa* éponyme ait été cédée à Maïeul en une date antérieure par le comte de Provence en personne^{98 99}. Il semblerait également que ces mêmes liens dont nous parlions il y a un instant étaient profondément enracinés puisque le frère de Guillaume Ier, Roubaud, céda à Odilon de Cluny, successeur de Maïeul, le « *castrum* » de Piolenc avant 998¹⁰⁰. Ce n'est que dans les années 1040 que l'élite devenue féodale délaissa peu à peu les monastères de l'*ordo cluniacensis*, au profit de monastères régionaux tels que les puissants Montmajour ou Saint-Victor¹⁰¹ cités plus haut.

Or, les donations dont Maïeul a été le bénéficiaire ne relèvent pas uniquement d'une stratégie quelconque d'expansion territoriale de son ordre, mais également d'une récupération de terres. En effet, force est de constater que les cessions en question sont en réalité les antiques possessions de son défunt père, éparpillées après l'exil bourguignon de la famille, et ce, entre les mains de différentes maisons de l'aristocratie. Ainsi, la première

⁹³ *Ibid.*, p. 1.

⁹⁴ Parfois orthographié Mayeul.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 3.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 4.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 7.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 5.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 7.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 9.

¹⁰¹ D. IOGNA-PRAT, B. H. ROSENWEIN, X. BARRAL I ALTET, G. BARRUOL, *Saint Maïeul, Cluny et la Provence, expansion d'une abbaye à l'aube du Moyen Age*, p. 89.

donation à l'abbaye de Cluny par l'intercession de Maïeul fut réalisée par le comte Guillaume Ier qui céda Valensole, où naquit l'abbé, et son église Saint-Maxime, acte qui passe pour « une reconnaissance publique des droits d'héritage de l'abbé »¹⁰².

Le grand nombre de donations faites à l'abbaye de Cluny sous l'abbatiat de Maïeul (954-994) en pousse certains à proposer l'hypothèse selon laquelle Conrad III de Bourgogne (937-993) - dont le fils et successeur a confirmé les donations faites par son père et prédécesseur à l'abbaye de Cluny - aurait cédé Colonzelle sous l'initiative de Maïeul¹⁰³. Si tel est le cas, le « *castrum de Colonzellis* » aurait été donné entre 954, avènement de Maïeul au siège abbatial, et 993, décès de Conrad de Bourgogne. D'autres préfèrent s'en tenir à une donation opérée entre les années 937 et 993, dates de début et de fin de règne dudit roi¹⁰⁴.

3.7 Le doyenné

Le tout premier indice de la présence d'une communauté religieuse établie à Colonzelle est la mention d'un certain « *Bernadus*¹⁰⁵ », qualifié de « *decanus de Colonzellis* » sur une charte faite à Orange et datée de l'an 1147 où il figure en tant que témoin¹⁰⁶. Ce dernier en qualité de doyen de Colonzelle, était à la tête d'un *decanatus*, ou doyenné, c'est-à-dire d'une communauté monastique censée contenir dix personnes¹⁰⁷. Pourtant, rares sont ceux composés d'un tel nombre de moines ; en effet, on en retrouve dans la majorité des cas seulement deux, voire trois par doyenné¹⁰⁸, ainsi, au XIIIème siècle, le doyenné de

¹⁰² MAGNANI SOARES-CHRISTEN, Eliana, *Cluny, Saint-André-de-Gap, Le Dévoluy, L'implantation clunisienne en Haute-Provence – milieu Xe-XIè siècle*, p. 5.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 8.

¹⁰⁴ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, p. 7.

¹⁰⁵ *Ibid.*, illustrations, p. 44.

¹⁰⁶ RIPERT-MONTCLAR (de), François, *Cartulaire de la Commanderie de Richerenche de l'Ordre du Temple (1136-1214)*, p. 21.

¹⁰⁷ FILLET, Louis, *Notice historique sur les paroisses de Colonzelle de Margerie*, Montbéliard, chez P. Hoffmann, 1884, p. 7.

¹⁰⁸ DUBOIS, Jacques, *Statuts, chapitres généraux et visites de l'Ordre de Cluny, publiés par Gaston Charvin*, p. 317.

Colonzelle ne compte que deux moines dont le doyen¹⁰⁹. La situation est quasiment semblable en 1379, puisqu'il ne compte alors qu'un seul moine, le doyen compris¹¹⁰...

Ce terme pouvait également être appliqué au surveillant des fermes de la communauté, nommées elles-mêmes sur certains documents « doyens »¹¹¹. Par ailleurs, ces deux appellations peuvent être substituées par celles de « prieuré » et de « prieur », ces mots étant interchangeables¹¹².

Bernadus n'est que le premier *decanus* connu d'une longue lignée ; Philippe Vaireaux nous en donne une liste partiellement issue des recherches archivistiques de l'abbé Fillet et de François de Ripert-Monclar, liste s'étalant de l'an 1147 à 1735¹¹³.

Ainsi, si l'on s'attarde sur les dates des différents documents attestant de la présence d'un doyen à Colonzelle, dates relativement proches les unes des autres, l'on peut en conclure de manière hypothétique que le doyenné colonzellois ait fonctionné sans être *a priori* interrompu pendant environ six-cents ans, et que ce dernier était toujours en place aux prémices du XVIIIème siècle.

Mais *quid* du prieuré ? Les visites pastorales regorgent d'informations précieuses. Les visiteurs, comme on les nomme, s'attachaient par exemple à l'examen en profondeur de la façon dont les moines géraient leurs comptes, à l'agencement intérieur ou encore à l'état de l'édifice¹¹⁴.

Or, force est de constater que, malgré la présence persistante d'une communauté monastique sise de source sûre à Saint-Pierre du XIIème au XVIIIème siècle, les visites pastorales réunies par Gaston Charvin attestent quant à elles de problèmes conséquents¹¹⁵ ; dès 1379, le prieuré ne compte que le doyen. Environ un demi-siècle plus tard, le 17 avril 1429, le doyenné de Colonzelle dont il est dit qu'il dépend du prieuré de Pont-Saint-Esprit, est en grande ruine¹¹⁶. Ces deux premiers constats ne semblent pas avoir entraîné d'éventuelles réparations puisqu'à chaque visite, l'on ne se contente que de constater des

¹⁰⁹ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, p. 8.

¹¹⁰ RACINET Philippe, *Crises et renouveau, les monastères clunisiens à la fin du Moyen-Âge*, p. 504.

¹¹¹ FILLET, Louis, *Notice historique sur les paroisses de Colonzelle de Margerie*, p. 6.

¹¹² DÉFONTAINE, Patrick, *Les prieurés-châteaux de la région mâconnaise au Moyen Âge*, p. 3.

¹¹³ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, illustrations, p. 44.

¹¹⁴ DUBOIS, Jacques, *Statuts, chapitres généraux et visites de l'Ordre de Cluny, publiés par Gaston Charvin*, p. 317.

¹¹⁵ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, illustrations, p. 42-43.

¹¹⁶ « *Dictus decanatus est in magna ruina* ».

dégâts de plus en plus grands ; en 1443, le doyenné est « totalement détruit ». Deux ans plus tard, il est qualifié de ruiné. En 1446, il est totalement ruiné. En 1470, il est dit détruit.

Guillaume Adhémar, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux et doyen de Colonzelle de 1483 à 1516 crée en 1510 le chapitre de Grignan, bourg dont son frère est le seigneur. Il résigne et sécularise sept ans plus tard notre doyenné qui est uni au chapitre de Grignan en 1533 sous la bénédiction pontificale de Clément VII^{117 118}.

Dès 1566, le doyen de Grignan devient seigneur de Colonzelle et possède notamment le château, l'église paroissiale et l'église prieurale de Saint-Pierre¹¹⁹. Le village retourne par la suite entre les mains des Adhémar, mais cette fois-ci en guise de seigneurie temporelle, à Louis de Castellane-Adhémar en 1574¹²⁰.

On retrouve notre église prieurale en 1688, alors qu'il est fait mention de la nécessité absolue de restaurer l'église paroissiale et celle de Saint-Pierre, les termes de « prieuré » ou celui de « doyenné » sont absents du document¹²¹.

Après un manque de deux siècles et demi dans les visites pastorales, l'ultime document date du 15 mai 1735 et ne mentionne absolument rien concernant l'état de l'édifice. En revanche, il est clairement stipulé que les bâtiments sont encore debout et en usage puisqu'il est dit que le « prieuré de Crouselle » doit s'acquitter d'un impôt de 3 livres¹²².

L'ancien habitat du site de Saint-Pierre, bâti dans la plaine et donc peu propice à une quelconque défense, aurait été délaissé par les habitants après la fondation du *castrum* de Colonzelle déjà sur pieds en 998, marque précoce d'enchâtellement. Ces derniers vinrent sans doute s'établir progressivement intramuros entre le Xème et le XIIIème siècle abandonnant leur habitat rural originel qui finit par disparaître, ainsi que les bâtiments monastiques qui demeurèrent seuls dans la plaine¹²³.

¹¹⁷ *Ibid.*, illustrations, p. 8.

¹¹⁸ JOURDAN, Geneviève, JOLY, Sébastien, *Présentation de la commune de Colonzelle*, p. 2.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, illustrations, p. 8.

¹²¹ FILLET, Louis, *Notice historique sur les paroisses de Colonzelle de Margerie*, p. 56.

¹²² *Op. cit.*, p. 42-43.

¹²³ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, illustrations, p. 20.

S'étant privés d'édifice de culte de par leur migration, les habitants usèrent sans doute la chapelle castrale en tant qu'église paroissiale, ou bien l'on en fit construire une autre, ce qui entraîna « un désintéressement des fidèles envers l'église-mère de leur paroisse »¹²⁴.

On ignore hélas les raisons pour lesquelles le prieuré était dès le XV^{ème} siècle en grande ruine, d'autant plus qu'environ un siècle plus tôt l'on para l'église de peintures murales. On peut cependant suspecter que cette ruine est due à une évidente précarité du prieuré¹²⁵. Pourtant, force est de constater que l'église Saint-Pierre demeure dans son aspect initial, celui du XII^{ème} siècle...

¹²⁴ *Ibid.*, p. 21.

¹²⁵ *Ibid.*, illustrations, p. 21.

Chapitre 4 – Le vocable du lieu de culte

4.1 Approche biblique

Saint Pierre est d'une importance majeure pour l'Ordre de Cluny dont il est, au même titre que Paul, le saint patron. Ainsi, la plupart du temps, lorsque dans les chartes de l'Ordre il est fait mention d'une quelconque terre, on la qualifie de « *terra sancti Petri* », ou de « *pars sancti Petri* », pour désigner le possesseur spirituel de la terre, qui n'est autre que le saint lui-même. Les moines sont ainsi perçus comme étant soumis au saint en personne, résidant sur ses terres, comme si l'apôtre en était le seigneur¹²⁶. Le rôle majeur de saint Pierre dans l'Ordre de Cluny est doublé de par sa fonction de protecteur de la communauté résidant jadis dans le lieu qui nous concerne. Le prince des apôtres est par ailleurs considéré comme un parfait avocat pour le Jour du Jugement dernier¹²⁷.

Instituée le 1^{er} août, la fête de Saint-Pierre-aux-Liens honore Pierre¹²⁸, anciennement Simon, membre éminent de la toute première communauté chrétienne en sa qualité d'apôtre dit de la première génération, c'est-à-dire ayant eu le privilège de connaître le Christ, de suivre directement son enseignement et de le partager.

Pierre serait également l'un des premiers martyrs, crucifié à Rome la tête en bas par humilité vis-à-vis du Fils de l'Homme. Sur ce qui passe pour être son tombeau, a été bâti l'un des édifices les plus imposants de toute la chrétienté et premier lieu de pèlerinage chrétien depuis des temps immémoriaux, la basilique Saint-Pierre de Rome.

L'apôtre figure dans un des passages des Ecritures les plus populaires que beaucoup peuvent connaître sans jamais avoir ouvert la Bible, ce qui atteste de sa présence dans l'imaginaire collectif ; il s'agit de l'évangile de Matthieu au chapitre 19, versets 18 et 19 :

¹²⁶ MEHU, Didier, *Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny*, p. 50.

¹²⁷ VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, p. 51.

¹²⁸ BELOUINO, Paul, *Dictionnaire général et complet des persécutions souffertes par l'Église catholique depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours*, p. 675.

« Et moi, je te dis que tu es Pierre et que, sur cette pierre, je bâtirai mon Église et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elles. Je te donnerai les clés du royaume des cieux : ce que tu lieras sur terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur terre sera délié dans les cieux. »¹²⁹

Ce bref passage contient trois informations cruciales et révèle l'importance conséquente de l'homme dans la communauté chrétienne primitive. En effet, le Christ en personne charge Pierre de trois fonctions : la première, dans la tradition, est celle de premier pape de l'Église catholique apostolique romaine, qui affirme être comme son nom l'indique, directement issue des premiers apôtres, d'où l'épithète souvent prêtée au pontife de successeur de Pierre. La seconde est celle, toujours dans la tradition, de gardien du Paradis, d'où l'omniprésence de ces attributs principaux dans l'hagiographie : les clés du royaume de Dieu, dont l'une est d'or, l'autre d'argent, motif figurant par ailleurs sur l'étendard et les armes de la papauté. D'autres avancent que les couleurs des deux clés représentent, la première, la faculté de lier et de délier, la seconde manifesterait la puissance de l'enseignement, ou encore deux facultés, respectivement celle d'absoudre et d'excommunier¹³⁰. La troisième et dernière fonction, un peu plus obscure, a été amalgamée au cours du temps avec un autre épisode du Nouveau Testament. En effet, il est dit qu'après avoir occis Jacques le Majeur par l'épée, le roi Hérode Agrippa fit arrêter Pierre et l'emprisonna¹³¹, ce qui donna lieu à un miracle :

« [...] Pierre dormait, cette nuit-là, entre deux soldats ; il était attaché avec deux chaînes et des gardes étaient en faction devant la porte de la prison. Et voici que survint l'ange du Seigneur, et une lumière brilla dans la cellule. Il réveilla Pierre en le frappant au côté et dit : "Lève-toi vite". Les chaînes lui tombèrent des mains. Alors l'ange lui dit : "Mets ta ceinture et chausse tes sandales". Ce que fit Pierre. L'ange ajouta : "Enveloppe-toi de ton manteau et suis-moi". Pierre sortit derrière lui, mais il ne savait pas que tout ce qui arrivait grâce à l'ange était bien réel ; il pensait qu'il avait une vision. Passant devant un premier poste de garde, puis devant un second, ils arrivèrent au portail de fer donnant sur la ville.

¹²⁹ Mt., 16, 18-19.

¹³⁰ GUENEBAULT, L.J, GUENEBAULT M., *Essai sur l'iconographie de apôtres, leurs attributs, leurs costumes, etc.*, p. 297.

¹³¹ Ac., 12, 2-3.

Celui-ci s'ouvrit tout seul devant eux. Une fois dehors, ils s'engagèrent dans une rue, et aussitôt l'ange le quitta. »¹³²

4.2 Les miracles

Si l'on en croit Jacques de Voragine et sa *Légende Dorée*, il semblerait que les chaînes ayant ceint les poignets de saint Pierre aient été conservées et qu'elles firent l'objet d'un culte dès les premiers temps du christianisme. En effet, il y est dit qu'au Ier siècle, le sixième pape de l'Eglise Alexandre Ier avait été emprisonné par le tribun Quirin et par Hermès, préfet de Rome. Ce dernier avoua au tribun qu'il s'était converti au christianisme après que le pape ait ressuscité son fils. Quirin visita alors Alexandre et lui promit de se convertir à son tour à condition que le pontife soit capable de guérir Balbine, sa fille, souffrant de la goutte. Après avoir fait comparaître l'enfant devant lui, Alexandre demanda que l'on retrouve les chaînes de saint Pierre afin que la fille du tribun les baise, après quoi elle recouvrit la santé. Le tribun et tous les siens se convertirent et l'on se pressa d'élever un temple à la gloire du premier pape sous le vocable de Saint-Pierre-aux-Liens¹³³, où débuta une vénération populaire des chaînes de grande envergure à laquelle saint Augustin ne semblait pas insensible :

« Heureux liens qui tenaient captifs les mains et les pieds de saint Pierre ; ils lui ont valu une couronne immortelle, et d'un Apôtre ils ont fait un martyr ! »¹³⁴

Cet épisode de la vie de Pierre qui manqua d'être exécuté sans le secours divin qu'il reçut, ainsi que la grande popularité de ses reliques poussa en 439¹³⁵ son 43^{ème} successeur Sixte III à procéder à une dédicace – ou consécration – dite de « Saint-Pierre-aux-Liens » aussi appelée « fête des chaînes du Prince des Apôtres »¹³⁶, célébrée chaque 1^{er} août avec enthousiasme par les fidèles.

¹³² Ac., 12, 6-10.

¹³³ La basilique fut en réalité élevée au Vème siècle, et non au Ier.

¹³⁴ SAINT AUGUSTIN, Sermon XXIX, *de Sanctis*.

¹³⁵ BELOUINO, Paul, *Dictionnaire général et complet des persécutions souffertes par l'Église catholique depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours*, p. 675.

¹³⁶ GIRY, François, *Vie des saints pour tous les jours de l'année*, p.45.

Selon Voragine, la fête de Saint-Pierre-aux-Liens a pour vocation, non seulement de célébrer les miracles ayant été rendus possibles par les reliques du saint, mais également de remémorer aux fidèles l'importance de la « la délivrance des liens de nos péchés »¹³⁷.

Indiquant que le premier pape serait apparu à des démons et que ses clés, brandies, les auraient fait fuir¹³⁸, l'auteur semble penser que ce sont bel et bien ces dernières – et non les liens - qui détiennent un pouvoir sacré car elles « permettent de délivrer des chaînes du péché ceux-mêmes qui sont condamnés à la perdition »¹³⁹.

Etant après son emprisonnement le mieux placé pour délivrer les malheureux incarcérés par le péché qui font appel à lui¹⁴⁰, il inaugure de fait sa fonction de « délieur » par sa victoire sur les chaînes qui le tenaient pris ; passant de vaincu, à vainqueur, puis de secouru à secourer.

4.3 Le culte des liens dans les pratiques populaires

Instaurée assez tôt par l'autorité suprême de l'Eglise, la popularité de la légende de saint Pierre amena la chrétienté à élever des lieux de culte dédiés au premier pape et à ses chaînes. Un de ces sanctuaires attire particulièrement l'attention, il s'agit de celui de Saint-Pierre-lès-Eglises, dans la Vienne. Or, même si le vocable du lieu ne le précise pas, ce dernier est bel et bien sous la protection de saint Pierre « délieur » comme le montre la statue du saint représenté les poignets enchaînés.

Il est rapporté qu'en 1950, les enfants présentant des difficultés à se mouvoir sont encouragés à pénétrer dans l'église et à passer sous le socle de la statue. Cette étrange pratique en remplace en réalité une ancienne attestée depuis au moins le XIX^e siècle, où les enfants victimes du même mal devaient être conduits à une pierre « qui s'élève au milieu d'un champs », dans le but d'être soignés¹⁴¹.

¹³⁷ VORAGINE, Jacques (de), *La Légende doré*, p. 449.

¹³⁸ VORAGINE, Jacques (de), *La Légende doré*, p. 454.

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ CHAUVET, Frédérique, *Poitou : Pierres, fées et saints*, in *Le guide de la France mythologique*, p. 294.

Des rituels semblables et tolérées par l’Eglise malgré leurs teintes païennes, se retrouvent dans le culte rural d’un autre saint, celui de Léonard, vénéré notamment à en Île-et-Vilaine. Dans la commune de Torcé, une statue du saint tenant à la main des chaînes voyait défiler de nombreux parents venus faire toucher à leur descendance cet attribut dans l’espoir de leur garantir là-aussi une marche aisée. Il en va de même à Châtillon-sur-Seiche où une chaîne placée non-loin d’une statue du saint avait la même vocation¹⁴². On pourra aussi noter qu’au Pertre où l’on va jusqu’à entourer le corps des enfants qui « tardent à marcher » avec l’attribut du saint, pratique encore en vigueur¹⁴³.

Or, il est communément admis que Léonard est un des avatars chrétiens du dieu celte Lug, possédant entre autres compétences, des dons en sorcellerie lui permettant de paralyser et de lier ses ennemis ainsi qu’une grande puissance grâce à laquelle il put se défaire des chaînes auxquelles les dieux l’avaient attaché.

Or, s’il n’est pas prouvé – faute d’exemples aussi concrets que ceux de Léonard - que le culte du premier pape sous le vocable de Saint-Pierre-aux-Liens soit également un avatar du dieu Lug, il est tout du moins *lié* à lui. En effet, la « fête du Prince des Apôtres », n’a-t-elle pas été placée le 1^{er} août, date à laquelle l’on célébrait le dieu Lug au travers de sa fête de *Lugnasad*^{144 145} ? La similarité entre le rôle de Pierre et celui de son prédécesseur Lug, en sa qualité de psychopompe, c’est-à-dire d’accompagnateur des âmes des défunts vers l’autre monde, est de plus frappante¹⁴⁶.

Conclusion

L’église Saint-Pierre, édifice du XII^{ème} siècle, fut ainsi le cœur palpitant d’une communauté d’hommes ayant dédié leur vie entière à Dieu. Placée sous le vocable de Saint-Pierre-ès-Liens, le Prince des apôtres en est ainsi le saint patron et protecteur. Cette terre sur laquelle ont été érigées les deux églises successives possède une tradition immémoriale d’ensevelissement et ce, bien avant la construction de ces deux édifices de

¹⁴² DÉCENEUX Marc, *Les chaînes de saint Léonard*, in *Le guide de la France mythologique*, p. 39-40.

¹⁴³ DÉCENEUX Marc, *Les chaînes de saint Léonard*, in *Le guide de la France mythologique*, 2017, p. 40.

¹⁴⁴ CHAUVET, Frédérique, *Poitou : Pierres, fées et saints*, in *Le guide de la France mythologique*, p. 294.

¹⁴⁵ GRICOURT, Daniel, HOLLARD, Dominique, *Lugus, dieu aux liens : à propos d’une pendeloque du Ve s. av. J.-C. trouvée à Vasseny (Aisne)*, p. 68.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 73.

culte, en atteste cette nécropole des VI^{ème} et VII^{ème} siècles dont une partie des vestiges ont été découverts aux temps de l'abbé Fillet. Ce lien indéfectible avec la mort qu'entretient ce lieu est ainsi, nous le verrons, d'autant plus palpable dans les peintures ornant les murs internes de l'édifice.

Partie 2

-

L'iconographie et ses sources

Introduction

Recouvertes au XIX^{ème} siècle par le prêtre du village ne les jugeant vraisemblablement pas à son goût, c'est par le plus grand des hasards que les peintures apparurent au tout début du XX^{ème} siècle suite à un décolllement de l'enduit placé là un siècle plus tôt, laissant apparaître le premier médaillon que nous traiterons ici. Ce n'est qu'en octobre de l'an 2000 que la totalité des peintures furent dégagées¹⁴⁷.

Les peintures couvrent l'intégralité des murs de l'abside de l'édifice, ainsi que la voûte du transept - qui épouse quasiment, de par ses dimensions, l'abside en cul-de-four - et ses murs Nord et Sud.

La gamme de couleurs est peu variée, en effet, on ne compte que peu de couleurs : le lait de chaux blanc dont les murs ont été recouverts au tout début du processus décoratif et qui est la couleur la plus visible puisqu'elle compose l'intégralité du fond, l'ocre jaune, l'ocre rouge et un rose pâle qui est sans doute issu de l'ocre rouge.

L'on peut découper le tout en quatre grands ensembles uniformes en fonction de l'iconographie représentée ; d'abord le registre inférieur qui est dans sa quasi-totalité, nous le verrons, purement décoratif. Vient ensuite le registre médian où ont été peints les médaillons qui ont en commun de ne pas être directement liés à la thématique du Jugement dernier abordée dans l'abside et sur la voûte. Les autres médaillons situés, eux, dans l'abside, seront étudiés avec le Jugement dernier pour des raisons que nous aborderons. Nous traiterons également des problématiques iconographiques que nous avons rencontré en tentant d'y répondre par des hypothèses argumentées.

Ce traitement iconographique réalisé dans un ordre précis permettra ainsi au lecteur une meilleure visualisation de l'ensemble de l'œuvre compte tenu de la complexité du programme et, de fait, une meilleure compréhension du propos tenu ici.

¹⁴⁷ JOURDAN, Geneviève, *Les peintures murales de Saint-Pierre de Colonzelle : une découverte récente dans le canton de Grignan (Drôme)*, p. 1.

Chapitre 5 – Registre inférieur

5.1 Le décor

Le registre inférieur représente un décor sous forme de quadrillage¹⁴⁸ dont les cases portent toutes le même ornement. Ces dernières sont séparées les unes des autres par deux lignes d'ocre rouge, qui forment les contours de chaque case.

Proches et parallèles, ces lignes s'entrecroisent formant de petits carrés en leurs intersection ; le peintre semble donc avoir tracé les lignes horizontales et verticales une par une pour ne pas avoir à peindre carré après carré, processus fastidieux et sans doute trop complexe à main levée qui aurait abouti à un résultat davantage irrégulier.

L'intérieur des cases sont décorées de quatre bandes d'ocre jaune formant un quadrilatère aux côtés convexes. Les quatre parois intérieures de ces quadrilatères sont surlignées d'un trait d'ocre rouge. Au centre du tout se trouve une fleur à cinq pétales ou quintefeuille d'ocre rouge dont le cœur n'a pas été peint. Il ne semble pas qu'elles aient été réalisées à l'aide de tampons mais bel et bien à la main, car aucune n'est identique. Elles possèdent néanmoins leurs cinq pétales placés à midi, à quatorze heures, à seize heures, vingt heures et vingt-deux heures. Des quatre côtés du quadrilatère partent de petits traits pointant vers ces fleurs mais s'arrêtant avant de les atteindre, ces derniers ne sont visibles que par endroit, les autres ayant disparu. On retrouve en l'église des Magnils-Regniers un décor floral identique dont les fleurs à cinq pétales sont placées au centre d'un faux appareillage. C'est également le cas de l'église de Moutiers-en-Puisaye représentant diverses scènes dont Adam et Eve chassés du Paradis terrestre, le tout au fond paré d'identiques fleurs à cinq pétales dont le centre est de couleur blanche tout comme le fond lui-même. Ces motifs sont tantôt d'ocre brun, comme c'est le cas pour Saint-Pierre-ès-Liens, tantôt de couleur orangée.

¹⁴⁸ Annexe 4.

5.2 Les niches absidiales¹⁴⁹

Le transept de l'église possède deux niches, l'une au Nord, l'autre au Sud, dont les fonds et les tranches suivent le même décor en damier de sorte que lorsque l'on se place parfaitement en face d'elles, on constate que le quadrillage n'est pas interrompu par le renforcement du mur et qu'il se prolonge au fond des niches.

Bien qu'en partant du sol les deux-tiers du registre inférieur aient disparu – sans aucun doute à cause de l'humidité – on distingue juste à côté des niches la présence de deux peintures dont il ne demeure quasiment rien, hormis quelques détails dans leur partie supérieure. On peut y distinguer un fronton triangulaire d'ocre jaune cerné de noir terminant verticalement et rappelant une niche.

En dessous se trouve nimbée d'ocre jaune une demie-tête de trois-quarts tournée vers l'abside et dont on distingue vaguement les sourcils et les yeux. Ce personnage aux cheveux noirs présente une calvitie ou une tonsure. Il semble également porter la barbe. Sa main droite, quasiment invisible, semble pointer du doigt le chœur¹⁵⁰.

Autour du personnage le fond de la niche est décoré d'une alternance de quintefeuilles d'ocre rouge et d'étoiles noires formées de trois bâtons, décor que nous retrouverons par la suite.

Or, au-dessus de l'épaule gauche – disparue - du saint se trouvent des fragments de peinture noire interrompus et partiellement effacés ayant l'apparence d'un objet pointu placé en diagonale. Il ne s'agit pas là d'une étoile puisque l'on en devine une au-dessus et une autre au-dessous de ce détail, ce qui donnerait étrangement trois étoiles alignées à la verticale et séparées par seulement quelques millimètres alors que l'artiste s'évertue à ne jamais placer deux motifs similaires l'un à côté de l'autre comme nous le verrons par ailleurs dans l'abside.

Faut-il y voir là une représentation de saint Paul admoniteur, tenant son épée de la main gauche, la lame nonchalamment posée sur l'épaule comme on le voit sur nombre d'enluminures du XIV^{ème} siècle ? Saint Paul et saint Pierre étant les deux saints patrons de la maison mère de Cluny, il ne serait pas étonnant – à condition qu'il s'agisse bien de

¹⁴⁹ Annexes 5 et 6.

¹⁵⁰ Annexe 7.

Paul de Tarse - de retrouver saint Pierre dans l'autre niche¹⁵¹, en qualité de saint patron de l'Ordre et protecteur de l'église qui est sous son avocation.

¹⁵¹ Annexe 8.

Chapitre 6 – Registre médian

6.1 Composition générale des médaillons

Neuf médaillons et trois demi-médailles sont enchâssés dans le registre supérieur qui forme une bande longiligne sur chaque mur du transept et de l'abside.

Le mur Nord en possède deux entiers et un demi. De part et d'autre de la fenêtre axiale de l'abside ont été réalisés deux médaillons et demis. L'artiste abandonne ensuite cette logique pour le mur Sud du transept, puisqu'il en réalisa quatre.

Reposant sur le registre inférieur, ils en sont néanmoins séparés par une bande d'ocre jaune. Chaque médaillon est un cercle de la même couleur que la bande en question, mais entouré à l'intérieur et à l'extérieur par deux fins cercles d'ocre rouge. L'artiste a cependant décidé de laisser un manque entre les deux couleurs rendant ces médaillons tricolores ; rouge, jaune et blanc.

La large bande composant ce registre ainsi que le fond des médaillons sont ornés des mêmes motifs, tapissés de grands traits diagonaux d'ocre brun formant de petits losanges dont l'intersection des traits s'est vue parée de petites croix. Ce fond peut faire référence à un *opus reticulatum* voire même aux fonds purement décoratifs que l'on retrouve dans certaines miniatures médiévales comme celles que nous verrons par la suite.

6.2 Les personnages

Représentés dans leur écrasante majorité de trois-quarts les personnages parant les murs de l'église Saint-Pierre sont tous dotés des mêmes traits physiques. On retrouve ainsi, à titre d'exemple, une particularité commune à tous ; un de leur deux sourcils est accolé à leurs nez, ne formant qu'une seule ligne, pendant que l'autre est indépendant.

La carnation des personnages est le blanc du lait de chaux dont les murs, dépourvus d'un quelconque enduit, ont été recouverts avant le processus de décoration, ainsi, la chair et le fond ne font qu'un. Seuls des contours, variant de l'ocre brun au rosé, font ressortir les membres des personnages afin qu'ils se distinguent du fond.

Un autre contour est visible, plus ou moins utilisé ou abouti celui-ci, cernant la silhouette des personnages tout en laissant une fine bande blanche issue du lait de chaux initial. On constate, à titre d'exemple, que ce trait de contour n'est pas mené à terme sur le médaillon I puisqu'il n'est présent que sur le côté droit du personnage de droite et absent sur sa partie gauche. Il en va de même pour le médaillon III, où il ne contourne qu'une partie du chef de la bête et du bras du personnage représenté.

6.3 Similarités et différences

Bien que du point de vue de leur aspect physique, les deux sexes possèdent beaucoup de similarités physiologiques, l'on peut distinguer de façon nette les hommes des femmes. Les premiers peuvent être classés en deux catégories : les barbus et les imberbes qui sont, partout, représentés en alternance. Alors que les personnages de sexe masculin barbus sont, de fait, parfaitement perceptibles comme étant de sexe masculin, les hommes imberbes, eux, possèdent des traits particulièrement féminins.

Si l'on s'attache purement au visage, les personnages masculins imberbes et les personnages féminins ont une différence en particulier, la finesse de leur nez. Les Hommes, bien que dotés de traits ambigus pouvant parfois rappeler un visage féminin, possèdent un nez plus épais que les femmes, qui, elles sont toutes représentés avec un nez aquilin.

6.4 Jeu d'alternance

Comme l'on vient de le voir avec les personnages masculins, l'artiste a construit sa composition autour d'une alternance iconographique présente dans chaque peinture. En effet, la quasi-totalité des personnages, hormis ceux des médaillons III et IV portent, si ce n'est un seul vêtement de type pallium à revers d'une couleur différente de l'avant, deux vêtements de couleurs différents dont une tunique. On remarquera la présence de plis sur les vêtements, attestant d'une tentative de modelé, contrastant ainsi avec l'absence de cette notion au niveau de la carnation ou des objets divers, dépourvus d'ombres.

L'artiste a par ailleurs joué avec les coloris, créant une alternance tout à fait remarquable, on peut le constater, par exemple, sur les arcs-doubleaux du transept où ont été peints, en alternance de lait de chaux blanc et d'ocre jaune, des claveaux de type byzantins dits claveaux alternés, que l'on retrouve, notamment, en la basilique Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, édifiée au XIII^{ème} siècle.

Les personnages, eux aussi, sont soumis à ce parti-pris iconographique. Ainsi, ces derniers, vêtus de deux couleurs différentes voient leur voisin immédiat vêtu de manière inverse. C'est le cas, par exemple, des personnages cloisonnés dans les médaillons de l'abside dont la couleur des pallia est alternée en fonction de l'intensité de la couleur.

Il en va de même pour les nimbes dont les tons fonctionnent sur ce même principe d'alternance ; pendant que sur le mur septentrional les nimbes des personnages suivent un schéma de type obscur-clair-clair-obscur-obscur, ceux de l'abside fonctionnent d'une telle façon qu'aucun nimbe clair ou obscur n'en touche un autre.

Les objets, quant à eux, sont tous représentés d'ocre jaune, hormis les trois clous de la Passion figurés dans l'abside et la bourse de pièces que tient Judas Iscariote dans sa main, qui, elle est de couleur rosé tout comme sa chair.

Chapitre 7 – L’iconographie et ses sources primaires

7.1 Noli me tangere ou l’Apparition du Christ à la Madeleine¹⁵²

L’**L**’épisode figuré ici représentant l’apparition du Christ à la Madeleine est tiré d’un éminent passage du Nouveau Testament qui eut lieu après la crucifixion. Marie-Madeleine étant ici présentée comme l’unique disciple à se rendre au sépulcre après la mort du Sauveur - ce qui n’est pas le cas dans les évangiles synoptiques, où elle s’y rend en compagnie d’autres femmes¹⁵³ - cet épisode est donc tiré de l’évangile de Jean. L’accent est ainsi mis sur la Madeleine.

7.1.1 Source de l’épisode

Il y est dit que trois jours après la mise à mort du Messie, Marie-Madeleine s’en alla se recueillir sur son tombeau. Le trouvant ouvert et vide et affirmant que le corps avait été volé, elle se précipita auprès de Pierre et d’un apôtre sans nom - la tradition voulu y voir Jean – qui accoururent sur place. Après ce même constat, les deux apôtres s’en allèrent et la Madeleine demeura seule devant le tombeau, pleurant. Elle vit alors deux anges assis là où le Christ avait été déposé. Ces derniers la voyant si attristée lui demandèrent la raison de son chagrin qu’elle expliqua par le vol du corps. Elle aperçut par la suite un homme qu’elle prit pour le jardinier du lieu et qui, voyant les larmes ruisseler sur son visage, demanda à son tour quels étaient les motifs de son chagrin. Elle renouvela ses dires, mais accusa cette fois-ci l’homme qui se tenait devant elle d’être l’instigateur de ce vol avant de comprendre qu’il n’était autre que le Christ en personne. Coupant court à l’enthousiasme de la Madeleine il lui lança : « Ne me touche point ! », s’en devant retourner vers l’Eternel¹⁵⁴.

7.1.2 Iconographie

¹⁵² Annexe 9.

¹⁵³ Dans Mt, 28, 1-10, elle s’y rend avec « l’autre Marie » ; dans Mc, 16, 1-8, avec Marie Jacobée et Marie Salomé ; dans Lc, 24, 1-12, avec Jeanne et Marie, mère de Jacques.

¹⁵⁴ Jn, 20, 1-18.

Le Christ est représenté sur la partie droite du médaillon et est séparé de la Madeleine par un arbre central nu couronné par trois feuilles. Ce motif n'est pas étranger à la scène en question puisqu'on l'y retrouve fréquemment séparant les deux personnages.

Le Ressuscité est vêtu d'une pièce de tissu d'ocre rouge à doublure d'ocre jaune lui couvrant les épaules et le bas du corps, de sorte que les plaies ensanglantées de ses mains et de son flanc – témoignages de sa mort - soient clairement visibles. De sa main gauche, il porte une croix d'ocre jaune dont les bras sont pourvus en leurs extrémités de motifs circulaires.

L'attitude du Christ et celle de la Magdaléenne sont en parfait accord avec la scène biblique qui narre l'épisode. Le disciple féminin lève les mains en direction du Sauveur tandis que ce dernier semble s'en détourner. Ainsi, pendant que le visage du Christ est face à celui de Marie-Madeleine, son corps est, quant à lui, tourné dans le sens opposé de celle qui s'apprête à le toucher. Cette attitude du Ressuscité manifeste ses propres dires clôturant leur courte entrevue ; Jésus-Christ doit retourner auprès de son Père, il est donc sur le point de s'en aller. C'est avant tout le corps glorieux¹⁵⁵ qui est mis en avant au profit du corps terrestre et périssable, car le Christ est mort est ressuscité, le statut de son corps n'est plus le même qu'auparavant, c'est un corps sacré qui s'expose à la Madeleine. Cette scène, de par son sujet et la position des personnages, a ainsi donné l'occasion à son auteur de créer un effet de mouvement tout à fait perceptible.

7.1.3 Exemples notables

Cet épisode inspira grandement les artistes à travers les âges, notamment les enlumineurs du XIV^{ème} siècle. Dans le *Milleloquium veritatis Augustini*¹⁵⁶, ouvrage rédigé au cours de la deuxième moitié du XIV^{ème} siècle apparaît dans une initiale capitale, en l'occurrence le « M », en référence au personnage qui nous concerne, ornée d'un *Noli me tangere*. La Madeleine voilée est représentée agenouillée en position d'orante séparée par un arbre du Christ fraîchement ressuscité, aux pieds, mains et côté percés et tenant un bâton terminé par une croix d'or.

¹⁵⁵ DUVAUCHEL, Marion. *Jean-Luc Nancy : Noli me tangere. Essai sur la levée du corps*, p. 2.

¹⁵⁶ Annexe 10.

La position de la sainte peut se retrouver dans une autre miniature, issue cette fois-ci de la *Vie de sainte Marguerite*¹⁵⁷ réalisée vers 1300 dans l'Est de la France. Iconographiquement semblable à la précédente, l'auteur a accolé cette scène à une autre, la visite des trois saintes Femmes au sépulcre, rendant ainsi visible et la version de Jean, et la version de Marc où sont présentes Marie-Madeleine, Marie mère de Jacques et Marie Salomé¹⁵⁸.

Il en va de même sur une peinture murale datée de la fin du XIV^{ème} siècle, représentée dans l'église de Bouteville, dans la Charente, où le Christ apparaît à la Madeleine agenouillée et entourée de part et d'autre d'un arbre¹⁵⁹.

On peut également citer deux miniatures de la première moitié du XIV^{ème} siècle illustrant le *Bréviaire à l'usage de Saint-Martin de Tours*¹⁶⁰ et le *Bréviaire à l'usage de Verdun* figurant tous deux l'apparition du Christ ressuscité à la Madeleine. On y retrouve les codes employés par le peintre de Saint-Pierre-ès-Liens pour figurer cette scène ; une Madeleine levant les bras en direction du Christ pendant que ce dernier, portant sa croix et les stigmates de la Passion sur son corps, semble se lui faire ses adieux, le corps tourné dans le sens opposé de Marie-Madeleine, sa tête tournée vers elle.

7.2 Daniel dans la fosse aux lions ?¹⁶¹

S'agit-il ici, comme l'on a pu le dire¹⁶², d'une représentation de Daniel dans la fosse aux lions ? Au vu du personnage orant et de la créature à l'aspect féroce qui l'accompagne, l'on serait effectivement tentés d'y voir le prophète de l'Ancien Testament et un des lions de la fosse dans laquelle il est dit qu'il a été jeté¹⁶³. Or, plusieurs indices posent problème.

Tout d'abord, il est frappant de constater que la bête ne possède pas de crinière, qui est pourtant l'attribut principal du lion. Ses oreilles, bien que la bordure du médaillon leur passe devant empêchant donc de les apprécier dans leur intégralité, semblent déjà bien

¹⁵⁷ Annexe 11.

¹⁵⁸ Mc, 16, 1.

¹⁵⁹ Annexe 12.

¹⁶⁰ Annexe 13.

¹⁶¹ Annexe 14.

¹⁶² JOURDAN, Geneviève, *Les peintures murales de Saint-Pierre de Colonzelle : une découverte récente dans le canton de Grignan (Drôme)*, p. 6.

¹⁶³ Dn, 6.

longues pour ce type de félin. Quant à ses dents, elles n'ont pas l'aspect espéré : leur forme carrée relève plus de celles d'un mammifère que d'un carnivore. Or, peut-on être aussi sévère envers un artiste qui n'a sans doute jamais vu un seul lion de ses propres yeux ?

Le premier détail étonnant touchant le personnage, est son absence totale de jambes. Seule la partie supérieure de son corps, jusqu'à ce qui semble être sa taille, est visible. Or, que le félin soit placé devant ou derrière le pseudo-Daniel, les jambes de ce dernier devraient apparaître puisque l'on distingue clairement le fond réticulé sous les pattes de l'animal, il ne peut donc s'agir d'une erreur.

Autre détail étonnant, le vêtement du saint personnage. Il s'agit d'un vêtement simple à manches longues et d'une seule couleur. Point de pallium, ce qui ferait de ce personnage le seul homme vêtu de la sorte de toute la composition. Cet accoutrement se rapproche en réalité plus de celui de la Madeleine que d'un autre personnage. D'ailleurs, ce tissu ajusté ne laisse-t-il pas apparaître la naissance d'une poitrine féminine ?

Ses longs cheveux, quant à eux, délicatement ondulés retombent sur son cou et masquent ses oreilles. C'est également le cas de la Magdaléenne dont la très longue chevelure masque ces mêmes organes. Il en va de même pour la Vierge Marie qui les a par deux fois cachés par un voile immaculé. L'oreille semble être ici un attribut purement masculin.

Ne peut-on pas mettre l'étrangeté de la créature et l'étonnante androgynie du personnage sur le compte du style de l'artiste ? Non, hélas, car deux détails peu visibles au premier abord viennent anéantir l'hypothèse selon laquelle il s'agirait là bel et bien du prophète jeté aux lions.

Quasiment invisible, surtout dans la douce pénombre qui baigne Saint-Pierre de façon continue, le personnage porte dans ses mains levées en direction des cieux une fine petite croix d'ocre jaune, pas plus grande que ses mains. Ce détail, bien que minuscule, est d'importance capitale ; comment aurait-on pu représenter un crucifix sur un personnage de l'Ancien Testament ? Un tel anachronisme aurait fait de cette peinture une œuvre d'exception.

Le second détail est tout aussi parlant et concerne quant à lui la bête. Tandis que ses pattes avant sont clairement visibles, l'endroit où devraient se trouver les pattes arrière est, quant à lui, recouvert de traînées vertes probablement dues à l'humidité. Il serait donc tentant de

conclure que les pattes arrière ne sont malheureusement pas visibles car masquées par les traces en question, d'autant plus que le hasard a fait qu'elles aient une forme semblable à celle des pattes avant, rendant l'illusion, et donc l'erreur, aisée.

Or, si l'on se concentre sur l'arrière-train de l'animal, l'on constate que ce qui est pris au premier abord pour la naissance des deux pattes arrière et en réalité une queue en tire-bouchon à une seule volute sortant du demi-médailion et pointant vers l'abside, l'animal est donc tout sauf un lion. Cette conclusion faite, la perception de ce médailion change du tout au tout ; exit *Daniel dans la fosse aux lions*.

Nous avons donc affaire à un personnage de sexe féminin dont le nimbe indique clairement le rang céleste que l'Eglise catholique lui a conféré, la croix d'or portée par ses mains jointes peut être perçue comme son attribut et la bête dont elle semble sortir ne peut-être qu'issue d'un épisode de la vie de cet auguste personnage. Il ne peut donc s'agir que de sainte Marguerite d'Antioche, issant du dragon.

7.2.1 Sources de l'épisode

Mentionnée dans la *Légende Dorée*, Marguerite, jeune aristocrate de quinze ans et dotée d'une grande beauté aurait été fille d'un notable païen d'Antioche¹⁶⁴. Elle est courtisée par Olybrius, préfet de la cité qui désire l'épouser incontinent avant d'apprendre avec choc que la jeune fille est chrétienne.

Or, après un court échange théologique sur le christianisme qui s'achève sur une réponse quelque peu arrogante de Marguerite, le préfet la jeta en prison, où, dès le lendemain, elle fut battue de manière si violente que « ses os furent mis à nu, et que le sang jaillit de son corps comme d'une source pure¹⁶⁵ ».

Après son martyre, on la jeta en prison. Dans son cachot, elle pria ardemment le Seigneur afin de lui faire apparaître l'invisible ennemi qui était en lutte contre elle, ennemi qui se manifesta sous la forme d'un dragon féroce qui se jeta sur elle pour la dévorer. Marguerite,

¹⁶⁴ Aujourd'hui Antakya, en Turquie actuelle.

¹⁶⁵ VORAGINE, Jacques de, *La Légende Dorée*, p. 392.

fit alors un signe de croix, ce qui « creva¹⁶⁶ » la bête et permit à la sainte de s'échapper du corps démoniaque. Voragine ne manque pas d'ajouter comme il en a l'habitude, qu'il a de forts doutes sur la véracité de ce dernier épisode, qui serait, selon lui, « apocryphe » et « sans fondements »¹⁶⁷.

Or, ce dragon n'était qu'un simple avatar du démon, puisqu'il réapparut sous la forme d'un jeune homme. Ce dernier la supplia de cesser de le tourmenter, supplique par laquelle elle répondit avec force ; elle le saisit par la tête et l'écrasa de son pied droit en le sommant de se prosterner sous son pied de femme. Puis elle le chassa. Mais Marguerite souffrit encore le martyre de diverses manières à cause du sadisme du préfet. Avant sa décapitation et l'obtention de sa couronne de martyre, la jeune vierge jura que quiconque accoucherait en invoquant son nom mettrait au monde un enfant sans la moindre difficulté¹⁶⁸.

Une autre source en provençal, *La Vie de sainte Marguerite*, un poème de 124 vers rédigé selon Clovis Brunel au XIII^{ème} siècle, est inscrit sur un des feuillets en vélin d'un parchemin-amulette découvert le siècle dernier chez une ancienne famille auvergnate. Cette œuvre est contemporaine et semblable à la vie de sainte Marguerite narrée par Voragine, ce qui suppose des sources communes. On y retrouve par exemple le verbe « crever » qui sert à qualifier la façon dont meurt le démon après que l'enfant se soit signée :

« Mais tantost ela se senhet,

Adonc lo diable crebet¹⁶⁹. »

Cette passion provençale s'achève elle aussi par les dernières paroles de la sainte, qui est à la fois une prière dédiée à son créateur et ce que l'on pourrait considérer comme son testament ; Marguerite demande que toute chrétienne qui lira sa passion ou qui la portera par écrit mettra au monde un enfant sans problème aucun et que ce dernier ne pâtira d'aucun mal en lien avec ses sens :

¹⁶⁶ VORAGINE, Jacques de, *La Légende Dorée*, p. 393.

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 392-393.

¹⁶⁹ BRUNEL Clovis. *Une nouvelle vie de Sainte Marguerite en vers provençaux*, p. 397.

*« E tota bona christiana
Que ma passio legira
O en escrih la portara,
Quant sera prenha, delieurara,
Sol que l'efan mortz nossia.
Aquel efan nossia mutz,
Ni sortz, ni cortz, ni mal aybitz [...]»¹⁷⁰.*

Ces faveurs octroyées par Dieu aux dévots de sainte Marguerite d'Antioche grâce à sa demande toute particulière sont confirmées peu après le poème par une énumération des bienfaits que procurent le port du parchemin-amulette, port garantissant notamment à leurs propriétaires de ne pas mourir lors de l'enfantement¹⁷¹.

7.2.2 Iconographie

Compte tenu de sa mésaventure avec le Malin incarné sous la forme d'une créature monstrueuse, Marguerite peut être rapprochée d'autres saints dits sauroctones, c'est-à-dire terrassant le démon. Les plus fameux sont incontestablement saint Georges et saint Michel archange pour les hommes et sainte Marthe pour les femmes¹⁷². Marthe, surnommée l'hôtesse du Christ pour l'avoir accueilli en sa demeure¹⁷³, aurait ainsi dompté et réduit à néant une bête monstrueuse, la Tarasque, qui semait la zizanie dans les alentours de Tarascon, lieu où est organisée encore aujourd'hui une grande fête en l'honneur de celle qui délivra la région de la terreur que provoquait la bête.

Les deux monstres, terrassés par Marthe et Marguerite ont peu de points communs dans leurs aspects respectifs. L'iconographie tardive a représenté le premier avec une tête de

¹⁷⁰ BRUNEL Clovis. *Une nouvelle vie de Sainte Marguerite en vers provençaux*, p. 399.

¹⁷¹ CAROLUS-BARRE, Louis. *Un nouveau parchemin amulette et la légende de sainte Marguerite patronne des femmes en couches*, communication du 30 mars 1979, p. 258.

¹⁷² VION-DURY, Juliette ; BRUNEL, Clovis. *Dictionnaire des mythes du fantastique*, p. 123

¹⁷³ Lc, 10, 38-42.

lion (voire même une tête de lion à visage de vieillard), six pattes, une carapace de tortue et une queue tortillée de serpent - c'est par ailleurs cette représentation qui a triomphé dans l'imaginaire populaire – tandis qu'elle était anciennement représentée sous la forme d'un monstre à l'aspect amphibie.

On retrouve dans le médaillon de Saint-Pierre-ès-Liens une créature elle aussi bâtarde, mais issue de l'union de seulement deux espèces. La construction iconographique du démon de Saint-Pierre, représentant un animal dont les pattes arrière ont été remplacées par une queue, peut être rapprochée de monstres anguipèdes¹⁷⁴ antiques tels que les hippocampes, mi-chevaux (conservant seulement les pattes avant), mi-poisson ou anguille, ou encore les lions de mer représentés selon le même mode.

On pourrait voir dans la créature de Saint-Pierre le démon représenté sous la forme d'un lion de mer. Or, sa tête n'est, comme on l'a vu, pas tout à fait celle d'un lion, nous avons davantage affaire à un molosse. Quant à sa partie caudale, n'étant pas terminée par des nageoires, il serait probable qu'il s'agisse là d'une queue d'anguille voire même de serpent. Dans tous les cas, cet être surnaturel peut-être qualifié de créature semi-anguipède.

L'héraldique est particulièrement inventive en ce qui concerne les représentations de monstres, bien que ces meubles soient relativement peu nombreux. Le Moyen Âge ayant vu naître cette science, il ne serait pas inenvisageable que le peintre se soit inspiré de l'imaginaire héraldique voire même de quelque blason qu'il avait en sa connaissance. La bête a ainsi été représentée dans une position étrangement répandue en héraldique, il est donc, *de facto*, parfaitement possible d'en faire son blasonnement.

Son corps est tourné à dextre¹⁷⁵, ce qui est tout à fait commun en héraldique, en effet, une bête tournée à senestre est si rare, que l'on se doit de préciser qu'elle est « contournée », dans le cas contraire, on ne précise communément pas. Puisque son corps est tournée vers la dextre et que sa tête l'est à senestre, il est bon de préciser que le monstre est « regardant ».

Puis, si la créature possède la queue d'un autre animal, elle est dite « bissée » lorsqu'il s'agit d'une queue de serpent, « marinée » lorsqu'elle a l'apparence d'une queue de

¹⁷⁴ DANOU, Pierre Claude François ; LEBRUN, Pierre Antoine ; HAUREAU, Barthélemy ; GIRAUD, Charles ; DELISLE, Léopold ; PAULIN-PARIS Gaston Bruno ; CAGNAT René ; MERLIN, Alfred Merlin, *Journal des savants*, p. 708.

¹⁷⁵ « Dextre » (qui signifie droite) correspond au côté gauche. Inversement, « senestre » (qui signifie gauche), correspond au côté droit.

mammifère marin ou « dragonnée » lorsqu'elle rappelle la queue d'un dragon¹⁷⁶. D'ailleurs, ne dit-on pas de Marguerite qu'elle est *issant* du dragon, terme héraldique signifiant qu'elle en sort de moitié¹⁷⁷ ?

7.2.3 Exemples notables

Dans la *Vie de sainte Marguerite*¹⁷⁸, livres d'heures du commencement du XIV^e siècle, figure une initiale historiée représentant la sainte sortant du corps du dragon. Il s'agit ici d'un exemple type de l'iconographie de la vierge d'Antioche. On la retrouve dans sa position d'orante, sortant d'une bête monstrueuse dont une partie du vêtement de la sainte sort de la gueule, attestant ainsi de l'épisode antérieur pendant lequel le dragon l'avale entièrement.

La Légende Dorée de Jacques de Voragine, ouvrage à la popularité immense joua un grand rôle dans la propagation de la légende de Marguerite d'Antioche. Un manuscrit des années 1380¹⁷⁹ comporte au commencement du chapitre dédié à la sainte une miniature la représentant dans une position semblable à celle représentée dans l'église Saint-Pierre-ès-Liens. Ses attributs sont ainsi semblables en tout et pour tout. Représentée les mains jointes priant le Seigneur et tenant une croix d'argent, elle sort du dos sanguinolant de la bête pendant que cette dernière termine de gober le bas du vêtement de la jeune fille. Le démon est ici représenté avec une tête semblable à celle d'un lion, pourvu de seulement deux pattes et d'une longue queue faisant une volute.

Les *Heures à l'usage de Besançon*¹⁸⁰, œuvre liturgique, possède une page décorée à l'effigie de sainte Marguerite d'Antioche. Cette dernière, semblable à ce que nous pouvons voir d'elle habituellement sort d'un monstre verdâtre ayant davantage l'apparence d'un dragon. Sortant du corps de la bête sanglant et tenant une croix en position d'orante, son vêtement rose pâle sort du démon semblant rendre son dernier soupir.

¹⁷⁶ DE MAGNY, Louis. *La science du blason accompagnée d'un armorial général des familles nobles de l'Europe*, p. 127.

¹⁷⁷ CASTELIER DE LA TOUR. *Dictionnaire héraldique*, p. 236.

¹⁷⁸ Annexe 15.

¹⁷⁹ Annexe 16.

¹⁸⁰ Annexe 17.

7.3 L'Adoration des mages¹⁸¹

7.3.1 Source de l'épisode

Seule source canonique faisant état de l'évènement, l'évangile de Matthieu raconte la visite de mages venus d'Orient au-devant du Christ venant de s'incarner.

Ayant aperçu une étoile qu'ils ont interprété comme étant le signe de la naissance du roi des Juifs, des mages orientaux se rendirent à Jérusalem pour connaître l'endroit exact de la Nativité et se prosterner aux pieds de l'Enfant. La rumeur semble se répandre rapidement jusqu'aux oreilles d'Hérode, roi de Judée, qui craint que cet évènement ne s'ébruite davantage et donne naissance à une instabilité politique au sein de son royaume. On l'informe donc que c'est dans la petite bourgade de Bethléem, dans la province de Judée que naîtra le monarque d'Israël. Hérode s'entretint alors avec les mages et les chargea de se rendre à Bethléem, d'enquêter sur l'enfant, puis de revenir dans la ville sainte et de relater ce qu'ils avaient vu. Après qu'ils aient pris congé du roi, l'étoile qui leur annonça la naissance de l'enfant-roi leur indiqua le chemin et s'arrêta au-dessus du lieu de la Nativité. Ces derniers s'approchèrent de Marie et de l'Enfant et se prosternèrent devant lui, lui offrant trois types de présents : de l'or, de l'encens et de la myrrhe, puis s'en retournèrent dans leurs patries respectives sans en informer le roi de Judée, qui, comprenant qu'on s'était joué de lui, entra dans une incommensurable fureur assassine¹⁸².

7.3.2 Iconographie

L'Adoration des Mages est l'unique scène représentée sur le mur méridional du transept et est divisé en quatre médaillons. Le premier est consacré à la Vierge à l'Enfant et les trois autres contiennent un mage chacun. Contrairement aux médaillons septentrionaux qui sont au nombre de deux et demis, ces quatre médaillons ont, au vu de leur nombre, des

¹⁸¹ Annexe 18.

¹⁸² Mt, 2, 1-12.

dimensions plus humbles. Il s'agit d'un des sujets les plus exploités au sein de l'art des premiers temps du christianisme et ce, sur tous supports confondus¹⁸³.

Ce choix iconographique - rappelant une frise telles que l'on se plaisait à les représenter durant l'Antiquité - est semblable à une œuvre sur le même thème, sculptée sur la façade occidentale de l'église Saint-Trophime d'Arles, où le groupe marial et chacun des Mages sont séparés les uns des autres, non pas par des médaillons comme c'est le cas à Saint-Pierre-ès-Liens, mais une colonnade finement ouvragée. Le premier roi y est figuré un genou à terre présentant son offrande au Christ semblant sauter de joie sur les genoux de sa mère assise sur un trône, pendant que les deux derniers rois sont représentés en admoniteurs, montrant tous deux l'étoile leur ayant indiqué la route à suivre. Joseph étant absent, l'artiste a fait figurer à sa place trois têtes de dromadaires, montures des Mages¹⁸⁴.

Représentée à mi-corps¹⁸⁵, la Vierge Marie est vêtue d'un vêtement rouge pâle à manches longues ainsi que d'une pièce de tissu d'ocre brun ne couvrant que ses épaules. En cela, elle est tout à fait semblable à la deuxième image de la Mère de Dieu représentée dans le cul-de-four de l'abside, et que nous retrouverons par la suite. Coiffée d'un voile blanc au-dessus duquel trône une couronne dont les fleurons sont partiellement effacés, sa tête est ceinte d'un nimbe d'ocre brun lui-même entouré d'un trait de même couleur séparés l'un de l'autre par un mince espace de couleur blanche, ce qui n'est en revanche plus le cas dans l'abside. Les yeux levés vers une main rouge pâle bénissant et sortant d'une nuée, elle tient fermement l'Enfant représenté debout. Vêtu d'ocre jaune, les bras en avant et la tête levée. Son nimbe crucifère est rouge pâle réhaussé sur les branches de la croix de la même couleur que le manteau et le nimbe de celle qui l'enfanta. Ce nimbe est un rappel de sa crucifixion qui surviendra, selon la tradition, trente-trois ans après sa Nativité.

L'étoile à six raies qui surplombe la scène n'est pas représentée de la même manière que celles qui décorent les « niches » dont nous avons parlé précédemment et qui sont, elles, faites de trois traits de pinceaux se rejoignant en leurs centres. Cette étoile-ci est bien plus épaisse, surtout à la base des rayons, eux-mêmes affûtés.

L'artiste a-t-il voulu par-là éviter qu'elle ne se confonde avec le fond réticulé des médaillons afin qu'elle soit parfaitement visible vue du sol ? Peut-on voir dans cette étoile

¹⁸³ MILLET Gabriel, *Mosaïques de Daphni - Adoration des mages – Anastasis*, p.198.

¹⁸⁴ BEAUD Mathieu. *Les Rois mages. Iconographie et art monumental dans l'espace féodal (Xe-XIIe siècle)*, p. 8.

¹⁸⁵ Annexe 19.

à six branches un clin d'œil à l'ascendance davidique du Messie¹⁸⁶¹⁸⁷¹⁸⁸ ? Ou encore une allusion à la nombreuse descendance d'Abraham comparée à la totalité des étoiles tapissant le ciel¹⁸⁹ ? Cette dernière peut également être rapproché de ce passage des Nombres dans lequel il est question d'un astre « issu de Jacob » qui occupera une haute fonction, celle de chef portant un sceptre sortant tout droit d'Israël¹⁹⁰. Quoiqu'il en soit, l'auteur de l'œuvre a modifié l'apparence du décor à l'endroit même où l'étoile a été peinte sans doute pour ne pas que les traits d'ocre brun ne traversent l'astre.

Bien que l'iconographie primitive représente parfois moins voire plus de trois Mages¹⁹¹, il est envisageable que ce chiffre ait primé pour diverses raisons : la première ferait référence aux trois types de présents apportés à l'Enfant ; on aurait ainsi représenté par souci de simplicité iconographique trois Mages tenant chacun une des trois offrandes. On pourrait également voir dans ce chiffre récurrent au sein des Ecritures une allusion à la Trinité, voire aux trois fils de Noé, Sem, Cham et Japhet¹⁹², ancêtres de l'Humanité, ou encore une croyance ancienne selon laquelle il existerait trois races humaines, théorie proposée par Irénée de Lyon¹⁹³, confirmant ainsi une théorie médiévale selon laquelle les trois Mages ne viendraient pas tous d'Orient mais de territoires différents¹⁹⁴ comme l'Afrique Noire, la Perse ou l'Arabie¹⁹⁵.

Le premier mage¹⁹⁶ au front dégarni et la longue barbe rouge pâle attestent d'un âge avancé est vêtu de brun et couvert d'un tissu rosé tombant sur les épaules. Tandis que sa main gauche demeure près de son cœur, sa main droite présente à l'Enfant ce qui a l'apparence d'un anneau d'ocre jaune.

Comme il est de coutume dans l'iconographie de l'Adoration des Mages depuis le Xème siècle¹⁹⁷, ces derniers sont représentés couronnés, contrairement à la tradition byzantine qui ne les parait pas de tels couvre-chefs¹⁹⁸, hormis le premier d'entre eux à offrir son présent

¹⁸⁶ Mt, 1, 6 ; Lc, 3, 31.

¹⁸⁷ Is., 11, 1.

¹⁸⁸ IRENEE DE LYON, *Exposé de la Prédication Apostolique*, p.20.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p.18.

¹⁹⁰ Nb, 24, 17.

¹⁹¹ TREXLER Richard C., *Les mages à la fin du Moyen Âge : un duo dynamique*, p. 2.

¹⁹² SACHS Ignacy. *L'image du Noir dans l'art européen*, p. 886.

¹⁹³ IRENEE DE LYON, *Exposé de la Prédication Apostolique*, p.17.

¹⁹⁴ TREXLER, Richard C. *Les mages à la fin du Moyen Âge : un duo dynamique*, p. 2.

¹⁹⁵ SACHS Ignacy. *L'image du Noir dans l'art européen*, p. 887.

¹⁹⁶ Annexe 20.

¹⁹⁷ BEAUD Mathieu. *Les Rois mages. Iconographie et art monumental dans l'espace féodal (Xe-XIIIe siècle)*.

¹⁹⁸ TREXLER Richard C. *Les mages à la fin du Moyen Âge : un duo dynamique*, p. 4.

au nouveau-né, qui ne l'est que très rarement. Elle est en effet soit totalement absente, soit posée aux pieds du Christ en signe de respect. Or, il ne s'agit ici ni de l'un ni de l'autre (d'autant plus que les personnages sont représentés à mi-corps), il semblerait que la coiffe royale soit l'objet que tient le roi dans sa main gauche et qui a grandement souffert, à tel point que s'il s'agit bien d'elle, elle est méconnaissable.

Le second¹⁹⁹ est représenté sous la forme d'un homme barbu et chevelu d'ocre jaune et coiffé d'une couronne à fleurons du même coloris. Vêtu d'ocre jaune, il porte un manteau d'ocre brun retombant sur ses épaules. De sa main gauche, il serre contre sa poitrine ce qui a l'apparence d'un vase dont le couvercle est surmonté d'un élément circulaire. Il est commun dans les Adorations qu'au moins un des deux derniers rois pointe du doigt l'étoile qui les a guidés.

Le troisième²⁰⁰ et dernier adorateur du Christ a quelque peu souffert des affres du temps. Son visage totalement effacé laisse cependant entrevoir un contour imberbe, une chevelure d'ocre jaune et une couronne semblable à celle que porte le personnage précédent. Ce jeune homme porte un vêtement rouge pâle à col ouvert mais semble en porter un autre au-dessous, car l'on peut distinguer des manches brunes couvrant ses avant-bras jusqu'aux poignets. Comme le précédent, il est admoniteur et tient dans sa main gauche un présent dont la forme est ovale.

La représentation des Mages sous trois âges différents devenant monnaie courante dès le XI^e siècle évoque ainsi les trois âges de la vie²⁰¹, mettant en évidence la brièveté de cette dernière, et remémorant au spectateur sa destinée ultime. On retrouve pour la première fois cette distinction faite entre les trois porteurs de présents à Saint-Apollinaire-le-Neuf²⁰².

Il est relativement difficile, et ce, de manière générale, de reconnaître iconographiquement parlant les présents offerts par les Rois. C'est surtout le cas dans les représentations postérieures aux peintures qui nous concernent, où les Mages portent de grandes coupes d'or dont les contenants ne sont pas visibles.

¹⁹⁹ Annexe 21.

²⁰⁰ Annexe 22.

²⁰¹ SACHS Ignacy, *L'image du Noir dans l'art européen*, p. 886.

²⁰² MILLET Gabriel, *Mosaïques de Daphni - Adoration des mages - Anastasis*. p.201.

Cependant, dans l'*Adoration* de Saint-Pierre, l'on peut procéder par déduction. Le premier mage présentant un besant ou un anneau d'ocre jaune est vraisemblablement le porteur d'or. Il est envisageable que le vase porté par le second contienne de l'encens et puisse faire référence à un encensoir. Quant au dernier qui a l'apparence d'un objet ovale, il pourrait s'agir d'un morceau de myrrhe à l'état brut. L'auteur aurait ainsi suivi l'ordre des présents mentionnés chez Matthieu.

7.3.3 Exemples notables

L'une des représentations de l'Adoration des Mages les plus anciennes et les plus réputées est celle de la basilique Sainte-Marie-Majeure sur une mosaïque du V^{ème} siècle²⁰³.

La posture du premier roi et son absence de couvre-chef royal – qui est ici déposé aux pieds de la Madone, se retrouve dans une enluminure champenoise des environs de 1400 représentant cette scène issue des *Heures à l'usage de Troyes*²⁰⁴. La posture du premier monarque, qui est ici agenouillé près du lit à baldaquin du groupe marial, rappelle la courbure dorsale du premier roi de notre Adoration.

Il en va de même chez ce roi d'une miniature provençale²⁰⁵ des années 1330-1340 où ce dernier pose un seul genou à terre devant la Vierge à l'Enfant.

Semblable à la précédente, une miniature parisienne²⁰⁶ du troisième tiers du XIV^{ème} siècle montre le premier roi à se présenter à l'Enfant dans une posture identique, présentant au nouveau-né une coupe coiffée d'un couvercle.

Quant à cette *Adoration des Mages* datée de la fin du XIV^{ème} siècle²⁰⁷ ou du début du siècle suivant, ce dernier s'agenouille devant le groupe Marie et Jésus tout en s'appêtant à retirer son auguste coiffe.

²⁰³ MILLET Gabriel, *Mosaïques de Daphni - Adoration des mages – Anastasis*, p.199.

²⁰⁴ Annexe 23.

²⁰⁵ Annexe 24.

²⁰⁶ Annexe 25.

²⁰⁷ Annexe 26.

Chapitre 8 – Abside et voûte

8.1 La Résurrection des morts²⁰⁸

La résurrection des morts est le thème commun que partagent l’abside et la voûte. Cette croyance, élevée au rang de dogme, est un des piliers fondamentaux de la foi chrétienne et figure, à ce titre, dans le *Credo*, ou Symbole des Apôtres, sous la forme *credo in carnis resurrectionem*, c’est-à-dire « je crois en la résurrection de la chair »²⁰⁹.

8.1.1 Sources de l’épisode

Ces événements futurs à tendance apocalyptique et mentionnés notamment dans l’ultime livre des saintes Ecritures sont issus d’une ancienne tradition littéraire née en Palestine et étalée sur quatre siècles, du II^e siècle avant Jésus-Christ, au II^e siècle après²¹⁰.

Quasiment absente de l’Ancien Testament de manière explicite²¹¹, la résurrection des morts est en revanche un des grands thèmes néotestamentaires, mentionnée à de nombreuses reprises comme l’un des épisodes d’un événement colossal, celui du Jugement dernier, mais dont le portrait des événements sont rares.

On trouve mention de l’épisode qui nous concerne chez Matthieu²¹², où il est dit que le Christ effectuera sa seconde et ultime parousie, trônant glorieusement au milieu de l’Humanité afin que chacun puisse le voir. Bien que l’évangéliste ne mentionne pas clairement la résurrection des morts – il parle en effet de « nations » qui s’assembleront autour de lui – il est bien question de cela.

²⁰⁸ Annexe 27.

²⁰⁹ COQUEREL, Athanase. *Histoire du Credo*, Paris, p. 150.

²¹⁰ RUBIO REAL Salvador, *Les quinze signes du jugement dernier : Littérature et eschatologie dans la société française du XIII^e siècle*, p. 133.

²¹¹ Hormis dans Is, 29, 16, où il est fait référence à une résurrection des corps dans un contexte différent.

²¹² Mt, 25, 31-46.

En effet, l'Apocalypse mentionne elle aussi un trône, dont la couleur, blanche, est ici spécifiée²¹³. Jean brosse quant à lui un portrait de la scène même de la résurrection, où chaque mort, après s'être levé, se tiendra devant celui qui siège²¹⁴. Ceux dont le nom est inscrit sur le Livre de Vie seront sauvés, les autres, seront jetés « dans l'étang de feu »²¹⁵.

Tandis que Paul, dans ses épîtres, ne parle que de la trompette de Dieu, sonnante au moment de la descente du Christ sur terre, événement précédent la résurrection des morts²¹⁶. Ce son de trompette et l'évènement qui le suit seront d'une telle rapidité selon Paul, qu'un clin d'œil suffira pour ce que ces évènements se produisent²¹⁷.

C'est à l'Apocalypse de Jean que l'on doit une description fournie de ce qui doit avoir lieu mettant en scène des anges sonnante de cet instrument. On en compte sept, se manifestant peu après l'apparition de l'Agneau²¹⁸. Ces créatures apportent, à la suite du son de la trompette, des fléaux sur la terre, liés majoritairement aux astres²¹⁹²²⁰ et à la destruction par le feu²²¹.

Quatre anges indépendants des sept premiers, anciennement liés sur l'Euphrate, sont ainsi libérés par le sixième ange, ceci dans le but qu'ils tuent le tiers de l'Humanité²²², ce qu'ils firent dans les visions de Jean²²³. Ces mêmes anges qui sont chargés de répandre des tourments ici-bas²²⁴ sont également présentés comme garants des vents de la terre²²⁵.

Le peu de description formelle des évènements sensés annoncer le Jugement dernier, et, *in fine*, la fin des temps, peut provoquer chez le chrétien une certaine frustration compte tenu de l'importance que prend cet épisode au sein de la foi chrétienne. Le croyant ayant besoin – l'art en témoigne – de mettre des images sur des mots, en particulier lorsqu'il s'agit d'un épisode aussi fabuleux et terrifiant que celui de défunts sortant de leurs tombeaux, certains lettrés ont proposé de complètes exégèses tentant à la fois de confirmer l'existence réelle

²¹³ Ap, 20, 11.

²¹⁴ Ap, 20, 12.

²¹⁵ Mt, 20, 15.

²¹⁶ 1 Th, 4, 16.

²¹⁷ 1 Co, 15, 52.

²¹⁸ Ap, 8, 1-2.

²¹⁹ Ap, 8, 10-12.

²²⁰ Ap, 9, 1.

²²¹ Ap, 8, 7-8.

²²² Ap, 9, 15.

²²³ Ap, 9, 18.

²²⁴ Ap, 7, 2.

²²⁵ Ap, 7, 1.

d'une future résurrection et à la fois d'en dépeindre les événements pour en permettre une meilleure visualisation.

Saint Augustin est l'un d'eux. Consacrant un livre entier de *La cité de Dieu* à une étude du Jugement dernier²²⁶, il ne manque pas de faire référence à une prophétie de la Sybille d'Erythrée mentionnant une liste de signes relative au grand Jugement²²⁷. Augustin d'Hippone ne fait ici que débiter une longue tradition chrétienne portée par la fascination de cet événement.

C'est pourtant à un contemporain de saint Augustin que l'on attribue une œuvre contenant une numérotation ordonnée de signes, il s'agit de Jérôme de Stridon, qui se serait inspiré, selon le pseudo-Bède le Vénérable, d'un texte intitulé *Annales des Hébreux*. Or, les deux textes étant perdus – si tenté qu'ils aient existé – il semble donc difficile d'attribuer une paternité à la numérotation de signes propres à cet événement. Ce n'est qu'à partir du Xème siècle que commence à fleurir, à partir d'un manuscrit du susmentionné pseudo-Bède, *De quindecim signis ante iudicium*, une liste de quinze signes pré-jugement répartis sur quinze jours²²⁸.

Il semblerait que le thème des quinze signes ait joui d'une grande popularité, notamment en France, puisque l'on retrouve vingt-cinq manuscrits en langue française sur ce thème²²⁹.

Ces quinze signes de la fin des temps se retrouvent sur un manuscrit retranscrit au XVème siècle par un copiste. L'œuvre, composée de vingt-et-uns couplets comportant chacun huit vers et intitulé *Des XV signes devant le jour du jugement*, dépeint une résurrection des morts semblable à celle qui figure dans notre abside :

« Le dernier deis XV signes
Que Jhesucrist demostrera
Sara que toute la terre
Et toute la mer ardra.
Dieux fist le monde de neant,

²²⁶ SAINT AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, Livre XX.

²²⁷ *Ibid.*, Livre XVIII, chapitre XXIII.

²²⁸ RUBIO REAL Salvador, *Les quinze signes du jugement dernier : Littérature et eschatologie dans la société française du XIIIème siècle*, p. 137.

²²⁹ *Ibid.*, p. 135.

Auxi a neant revenra.
Ressusciter tous noz fera
Endroy le vaul de Josaphat,
Car tiendra Dieux son jugemant.
Et lor verront en corps et en ame
Bons et malvais certainement.
La croix, les clos et la corone,
Qui tant firent a Dieu tormant,
Mostrera adont a tout le monde ;
Chascun le verra propremant.
Jhesucrist, nostre très doux Pere,
Ses main et ses piez mostreraz,
La maniere comant en croix
Morit et puis noz denuncera. »²³⁰

8.1.2 Iconographie

L'abside est ornée d'un Christ en Gloire à la chevelure d'ocre jaune mi-longue encadrée d'un nimbe crucifère de blanc et de brun. Assis sur un trône bicolore, d'ocre jaune à bordure d'ocre brune, le Juge est vêtu d'une pièce de tissu aux couleurs identiques, cette dernière repose sur ses épaules, ceint sa taille et couvre ses jambes laissant ses avant-bras, ses pieds et son torse découverts permettant à chacune de ses plaies d'où ruissellent trois jets de sang d'être visibles.

De part et d'autre de sa personne, sont figurés la Vierge Marie et Jean, tous deux en position d'orante, un genou à terre. La Madone est vêtue et voilée, symbole de sa virginité²³¹, comme nous l'avons vu précédemment, de la même manière dont elle est représentée sur le médaillon de *l'Adoration des Mages*. Jean, quant à lui, est représenté

²³⁰ MANTOU, Reine. *Le thème des « Quinze signes du jugement dernier » dans la tradition française*. In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, p. 839.

²³¹ MALOU, Jean-Baptiste. *Iconographie de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge*, p. 38

d'une manière qui lui est propre, c'est-à-dire ayant une apparence de jeune homme imberbe²³².

Entre ce groupe de personnages sont représentés une partie des *arma Christi*. A la droite du Sauveur, figurent la lance de Longin, qui lui perça le flanc, accompagnée de la couronne d'épines²³³ entourant les trois clous de la Passion. A sa gauche, l'on retrouve la Sainte Croix, deux *flagrum*²³⁴ ayant servi à la flagellation post-crucifixion²³⁵, et ce qui pourrait être interprété comme le roseau (ou la branche d'hysope) surmonté de l'éponge imbibée de vinaigre qu'on tenta de faire boire au Christ en croix agonisant^{236 237 238}.

Au bas de la scène figurent, répartis de manière non-symétrique mais tournés vers le Rédempteur six défunts de petite taille sortant de sarcophages d'ocre jaune. Certains, en avance sur d'autres, les enjambent, les autres semblent à peine s'être levés. Tous sont vêtus de suaires à capuche couvrant l'intégralité de leurs membres hormis leurs visages souriants.

La Voûte est décorée de quatre grands anges sonnant de l'oliphant²³⁹. Représentés par couples de deux, un couple au Nord (couple I composé, de gauche à droite, de l'ange A et B), un couple au Sud (couple II, composé, lui, de l'ange C et D), ils sont accompagnés de trois petits ressuscités tout à fait semblables à ceux mentionnés précédemment.

L'auteur semble ici avoir joué avec ce que l'on pourrait appeler une alternance iconographique. Pendant que dans le couple I, la figure A souffle dans son oliphant en direction du ciel, la figure B souffle en direction de la terre. L'iconographie du groupe B est ainsi inversée, pendant que l'ange C (diagonalement opposé au A) souffle lui dans les airs, l'ange D souffle, quant à lui, en direction du sol. Cette alternance a également été pratiquée sur les couleurs ; chaque groupe possède un ange vêtu de couleur claire, l'ange A et l'ange C, respectivement jaune ocre et brun. On notera par ailleurs que seuls ces derniers ne sont pas nimbés. L'ange B est nimbé de blanc, le D de brun. L'artiste n'a pas, en revanche, respecté cette méthode pour les ailes des anges qui sont toutes représentées de

²³² GUENEBault, L.J, GUENEBault M., *Essai sur l'iconographie de apôtres, leurs attributs, leurs costumes, etc.*, p. 299.

²³³ Mc, 15, 17 ; Mt, 27, 29.

²³⁴ OLLIVIER Marie-Joseph, *La passion. Essai historique*, p. 301

²³⁵ Jn, 19-1 ; Mc, 14, 65 ; Lc, 22, 63-65.

²³⁶ Mc, 15, 36.

²³⁷ Mt, 27, 48.

²³⁸ Jn, 19, 29.

²³⁹ Annexe 28 et 29.

part et d'autre de leurs chefs, hormis l'ange C dont les ailes pointent toutes deux dans le même sens.

Or, ces créatures ailées, dont le nombre ne correspond pas à celui des Ecritures, peuvent amener à différentes hypothèses. Ce choix iconographique pourrait être le fruit d'une volonté de symétrie, principe qui n'aurait pu être mené à bien en représentant sept anges, ou peut-être faut-il y voir la somme d'un amalgame entre les sept anges de l'Apocalypse et les quatre anges enchaînés à l'Euphrate venus répandre sur la Terre de grands tourments.

8.1.3 Exemples notables

Cette iconographie de la Résurrection des morts présentant le Christ au centre, les bras levés et les membres percés, entouré de sa Mère et de son disciple bien aimé n'est pas anodyne. Ce choix iconographique, grandement répandu comme nous le verront, n'est pas sans rappeler un épisode de la Passion du Christ narré par Jean. Aux pieds de la croix se trouvent différents disciples du Christ ; Marie de Clopas, Marie de Magdala, Jean, et à ses côtés Marie. Le Christ en croix s'adresse aux deux derniers, confiant sa mère au futur évangéliste et inversement²⁴⁰, tous deux destinés, selon la tradition, à rendre l'âme dans une seule et même cité, celle d'Ephèse, où tiendra place le troisième concile de l'Eglise qui jouera un rôle majeur dans le dogme de la maternité de Marie²⁴¹.

Marie est ici représenté en qualité de médiatrice et d'intercesseuse, priant son Fils pour les âmes des damnés. Ainsi, par son statut privilégié de Mère de Dieu ayant accepté lors de l'Annonciation de porter le Verbe, elle devient, par ce lien, porteuse du salut par l'intermédiaire de son Fils, car elle ne peut, en qualité d'être-humain, donner le salut par elle-même, car « elle n'est pas la Source, mais (elle est) à la source »²⁴². Les Litanies de la Très Sainte Vierge, dont la première édition remonte à 1551²⁴³, témoignent de son rôle actif dans le salut et dans le secours de manière générale. Elle y est qualifiée notamment de « refuge des pécheurs », de « consolatrice des affligés » et surtout, « de secours des chrétiens ».

²⁴⁰ Jn, 19, 25-27.

²⁴¹ LADOUÈS, Françoise, *Brève histoire de l'Eglise catholique*, p. 29.

²⁴² JAVELET, Robert. *Marie, la femme médiatrice*, p. 178-179.

²⁴³ DU MANOIR, Hubert, *Maria, études sur la sainte Vierge*, p. 99.

Cet épisode néotestamentaire est sans doute la source ayant inspiré nombre d'artistes représentant le Jugement dernier et l'un de ses événements, la Résurrection des morts. On retrouve de grandes similarités dans nombre de manuscrits du XIV^{ème} siècle où nos peintures virent le jour.

Une miniature figurée dans un *Office des Morts*²⁴⁴ que l'on soupçonne être parisienne, mais dont le possesseur fut feu l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, et illustrant l'épisode de la Résurrection des morts atteste de telles similarités. Bien que le Christ ne se tienne pas dans une position exacte – ses bras ne sont en effet pas tous deux levés – ce dernier est représenté nu sous une chape, permettant ainsi une meilleure visibilité de ses saintes plaies. Entouré de Marie qui se tient également à sa droite, et de son apôtre bien aimé, se tenant à sa gauche, deux anges sortant des coins supérieurs sonnent de la trompette pendant que de petits ressuscités sortent des flancs de la terre.

Issue du *Summa super titulis Decretalium*²⁴⁵, une initiale historiée représente l'épisode d'une manière tout à fait semblable à celui de notre abside. Le Christ est entouré de sa Mère et de l'auteur de l'Apocalypse dans des positions en tout et pour tout similaires aux personnages de Saint-Pierre. Certains instruments de la Passion du Christ sont eux aussi présents, tenus par deux anges sortant de nuées, on peut y voir la Croix, la sainte Couronne et la lance du soldat Longin ayant percé le flanc du Sauveur. Sous une voûte gothique figurée au-dessous du trône christique sortent des morts de toutes conditions, évêques coiffés de mitres, femmes et hommes, dont certains sont encore parés de leurs draps mortuaires.

Une *Bible historiale* de Petrus Comestor²⁴⁶ de la première moitié du XIV^{ème} siècle détenue jadis par Guillaume de La Baume est en tout point semblable à la miniature précédente, attestant ainsi d'un thème iconographique particulièrement répandu.

On retrouve des ressuscités semblables à la fois à nos peintures et à la miniature précédentes dans des miniatures de pleine page issues du *Mystère du Jour du Jugement*²⁴⁷, un ouvrage français du siècle nous concernant.

²⁴⁴ Annexe 30.

²⁴⁵ Annexe 31.

²⁴⁶ Annexe 32.

²⁴⁷ Annexe 33.

Dans une *Vie de sainte Marguerite*²⁴⁸ réalisée aux alentours du tout début du XIV^{ème} siècle figure une Résurrection mettant en scène un Christ assis, tout comme le Christ de Saint-Pierre, sur une nuée de forme ovale et renversée. La position et le vêtement dans lesquels le Juge apparaît y est identique à la peinture qui nous concerne à cela près qu'il tient dans bouche deux épées en horizontale de part et d'autre de son chef au nimbe crucifère, épées faisant allusion aux propos d'Isaïe : « Il a rendu ma bouche semblable à un glaive tranchant²⁴⁹ ».

8.2 Les Douze²⁵⁰

La scène principale de l'abside est soutenue par la présence des apôtres du Christ figurés dans des médaillons identiques à ceux situés sur les murs septentrionaux et méridionaux à une exception près ; l'auteur a orné les espaces séparant les médaillons les uns des autres de motifs trilobés, hormis l'espace situé entre la fenêtre axiale et le médaillon la touchant, orné, quant à lui, d'une fleur de lys.

On retrouve les apôtres portant un livre, souriant, les yeux levés vers le Christ et admoniteurs, pointant du doigt la scène au-dessus d'eux, attestant ainsi du lien iconographique étroit entre cette frise apostolique et la scène de la *Résurrection*. Ces derniers ne portent pas leurs attributs classiques, pourtant, leurs attributs apparaissent progressivement dès la seconde moitié du XII^{ème} siècle pour devenir communes le siècle suivant, ceci dans le but de rappeler la condition humaine de leurs possesseurs²⁵¹ et par là même, leur fin tragique lorsqu'il s'agit de martyrs. L'alternance iconographique proposée par le peintre, alternant personnages barbus et imberbes ainsi que les couleurs en fonction de leur ton est elle aussi présente dans ces médaillons.

8.2.1 Sources

²⁴⁸ Annexe 34.

²⁴⁹ Is, 49, 2.

²⁵⁰ Annexe 35.

²⁵¹ DENOËL Charlotte, *L'apparition des attributs individuels des saints dans l'art médiéval*, p. 150

Le Douze apôtres du Christ sont mentionnés à diverses reprises dans les textes néotestamentaires, en particulier dans les évangiles synoptiques où ils figurent dans de complètes listes. Dans le premier évangile, celui de Matthieu, figurent parfois leurs liens familiaux, leur profession où leur origine géographique et son toujours présentés par groupes de deux. Ainsi, on retrouve Simon-Pierre et son frère André, les deux fils de Zébédée Jean et Jacques, Barthélémy et Philippe, Thomas et Matthieu, publicain de son état, puis le fils d'Alphée prénommé Jacques et Thaddée. Viennent clore cette liste le groupe composé de Simon, originaire de la région de Canaan et enfin, cité en dernier, Judas Iscariote²⁵².

Marc, quant à lui, livre peu d'informations sur les Douze. Il rappelle que le premier Simon est surnommé Pierre, que le second est originaire de la région de Canaan, et que Jacques et le fils d'un certain Alphée. Il ajoute cependant le surnom de « *Boanergès* » ou fils du tonnerre, attribué aux deux fils de Zébédée²⁵³.

Luc, quant à lui, propose une liste semblable à celle de Marc, à cela près que Thaddée a disparu au profit de Jude, fils de Jacques²⁵⁴, que la tradition amalgamera à Thaddée.

8.2.2 Le problème des Douze

Or, il s'avère que le nombre total des apôtres est incomplet. On retrouve en effet sous la scène de la Résurrection des corps quatre médaillons pleins et deux demis médaillons répartis en deux médaillons puis un demi, et deux médaillons et un demi. Ces derniers figurent de part et d'autre de la fenêtre axiale de l'abside. Or, les médaillons pleins contenant deux personnages et les demis n'en contenant qu'un, il n'y a ainsi que dix apôtres au total. Où se trouvent donc les deux derniers apôtres ?

Sur le mur Nord du transept, entre le médaillon de *l'Apparition du Christ à la Madeleine* et celui de *sainte Marguerite issant du dragon* s'en trouve un composé de deux personnages semblables en tout et pour tout aux apôtres de l'abside. Or, bien que le personnage de gauche soit partiellement effacé, notamment son visage qui n'est plus visible aujourd'hui

²⁵² Mt, 10, 2-4.

²⁵³ Mc, 3, 17.

²⁵⁴ Lc, 6, 14-16.

et hormis son long pallium d'ocre rouge, force est de constater qu'ils possèdent les mêmes caractéristiques iconographiques que les apôtres de l'abside ; doigts levés, bien qu'ils ne se situent pas sous le Christ et livre en main. Le personnage de droite, quant à lui, ne lève pas les yeux au ciel, il regarde droit devant et va jusqu'à tourner le dos à la scène.

Comment expliquer ce choix iconographique qui poussa l'artiste – ou ses commanditaires – à séparer deux apôtres pour les placer, non seulement sur un autre mur que celui de l'abside où ils auraient tous pu figurer dans trois médaillons de part et d'autre de la fenêtre axiale, mais également les entourer de deux scènes, les coupant ainsi des dix autres apôtres, tandis que Judas, reconnaissable à la bourse qu'il tient dans ses mains, est placé quant à lui dans le dernier demi-médaille de l'abside ? Faut-il voir dans ce mystérieux médaillon un double sens iconographique, servant à la fois de médaillon apostolique complétant ceux de l'abside et illustrant par la même occasion une autre sainte scène ?

Or, bien qu'il soit ardu d'envisager le fait que ces deux personnages ne soient pas deux des Douze de par leur geste et leur livre, si tel est le cas, les deux apôtres manquants pourraient être d'une part Jean, agenouillé dans l'abside, et Pierre qui pourrait, selon notre hypothèse, avoir été représenté dans une des niches dont nous avons parlé précédemment. Or, cette hypothèse ne pouvant être démontrée de par l'état de dégradation avancée du personnage de la niche, nous nous contenterons de proposer l'idée selon laquelle ce médaillon, certes séparé des autres, représente deux apôtres, complétant ainsi les médaillons de l'abside.

8.2.3 Exemples notables

Le collège apostolique un thème particulièrement présent dans l'iconographie byzantine. On retrouve ce dernier représenté sur des mosaïques datées du VI^{ème} siècle dans la basilique euphrasienne de Poreč²⁵⁵, en Croatie, où le Christ est lui aussi représenté jeune et imberbe, trônant sur le globe terrestre et entouré du collège des apôtres tenant divers objets dont leurs attributs, comme Pierre, portant ses clés.

²⁵⁵ Annexe 36.

L'église Saint-Etienne de Montcherand²⁵⁶, en Suisse, possède en son chœur des vestiges picturaux, probablement du XII^e siècle, représentant un Christ dont seuls les pieds sont encore visibles, trônant au-dessus des douze apôtres répartis symétriquement.

En France, l'église Saint-Pierre de Brancion²⁵⁷, en Bourgogne, porte en elle une iconographique semblable à celle de l'église de Colonzelle. On y retrouve dans l'abside des fresques du troisième quart du XIII^e siècle, grandement endommagées par les affres du temps datant, et représentant le Christ en majesté soutenu par les douze apôtres. Ces derniers sont placés dans une colonnade peinte et séparés les uns des autres par des colonnes. Ils possèdent, contrairement aux Douze de Saint-Pierre-ès-Liens, des attributs qui leurs sont propres.

8.3 L'Agneau pascal²⁵⁸

8.3.1 Source

Jésus est très tôt comparé à cet animal et ce, dès le début de son ministère terrestre. C'est Jean le Baptiste, que l'on qualifie de précurseur du Christ²⁵⁹, qui est le premier à user de ce terme pour se référer à Jésus lorsque ce dernier se rendit près du fleuve Jourdain, là où Jean baptisait. Jésus est ainsi qualifié par deux fois, deux jours de suite, d'Agneau de Dieu²⁶⁰, celui-là même qui enlève le péché du monde²⁶¹. Ainsi, dès le début de sa vie publique, le destin du Christ en tant que victime sacrificielle est mis en avant de façon immédiate.

8.3.2 Iconographie

²⁵⁶ Annexe 37.

²⁵⁷ Annexe 38.

²⁵⁸ Annexe 42.

²⁵⁹ Jn, 1, 30.

²⁶⁰ Jn, 1, 36.

²⁶¹ Jn, 1, 29.

Représenté au centre de la voûte de la travée, l'Agneau Pascal est scindé d'un médaillon d'ocre brun entouré d'une bande d'ocre jaune, la couleur blanche de sa toison contraste ainsi avec celle du médaillon, de couleur foncée. L'Agneau est représenté *passant*, pour user d'un terme héraldique, c'est-à-dire qu'il semble levé sur ses pattes arrière, comme sautant. Le corps dans un sens, la tête tournée dans l'autre, portant sa croix d'ocre jaune sur l'épaule, il répond ainsi à l'iconographie habituelle de l'Agneau pascal.

8.3.3 Exemples notables

Le tombeau de saint Junien, œuvre calcaire du XII^{ème} siècle contient lui aussi une représentation de l'Agneau pascal dans un médaillon. L'Animal au nimbe crucifère est figuré lui aussi de profil, comme allant de l'avant, passant devant une croix prenant la totalité du fond du médaillon. Deux anges, dans des positions étonnantes, semblent tenir le médaillon de part et d'autre.

Le portail de la façade principale de l'église Saint-Julien-sur-Veyre²⁶², possède au-dessus de sa porte principale un linteau orné de cinq médaillons consacrés au tétramorphe et dont le médaillon central figure notre animal tenant sa croix sur son épaule avec l'une de ses pattes et tournant sa tête vers elle.

Le Musée d'art et d'archéologie de Cluny possède en son sein une clé de voûte de l'avant-nef de Cluny III précieusement conservée²⁶³. L'Agneau y figurant tient ainsi une position semblable à celles que nous avons vu, tenant sa croix d'une patte.

Placé dans un médaillon au centre de la voûte de la travée tout comme on peut le voir à Notre-Dame-de-l'Assomption de Gourdon en Bourgogne renfermant des peintures du XII^{ème} siècle, l'Agneau Pascal est représenté les pattes arrière à terre et les pattes avant levées tout comme celui de Saint-Pierre-ès-Liens²⁶⁴.

Comme on le verra, l'Agneau pascal tient une auguste place au sein de la Jérusalem céleste, il est, à ce titre, représenté sur des *tituli* du XII^{ème} siècle figurant dans deux manuscrits, le premier conservé à Oxford, le second à Stuttgart, illustrant la cité en

²⁶² Annexe 39.

²⁶³ Annexe 40.

²⁶⁴ Annexe 41.

question²⁶⁵. L'Agneau au nimbe crucifère y est représenté dans son médaillon habituel, la tête tournée en arrière et tenant une croix dans le premier. Le manuscrit d'Oxford représente, gardant la ville, quatre anges casqués et armés. La voûte de Saint-Pierre-ès-Liens étant parée de quatre anges surmontés de l'Agneau pascal, il faudrait sans doute voir là une allusion à peine masquée à la Jérusalem céleste.

Conclusion

Nous l'avons vu, le programme iconographique de l'église Saint-Pierre est un programme complexe majoritairement inspiré par des épisodes néotestamentaires, hormis le médaillon dédié à sainte Marguerite, ne figurant pas dans les Sainte Ecritures, mais dans des récits tardifs. Faut-il voir un lien dans la proximité iconographique entre nos peintures et diverses miniatures ? En effet, comme nous l'avons vu dans la première partie de cette étude, compte tenu du peu de ressources dont disposait le doyenné qui, au XIV^{ème} siècle était en grande ruine, comme expliquer cette apparition soudaine de peintures ? Peut-on envisager que le décor ait été effectué par l'un des membres de la communauté sise à Saint-Pierre, inspiré par la vision quotidienne de livre liturgiques ornés d'enluminures, faisant ainsi de lui un Fra Angelico provençal ?

²⁶⁵ CHRISTE Yves, *Et super muros eius angelorum custodia*, pp. 173-179; figure 3 et 4.

Partie 3

-

Programme(s)

Introduction

Le programme iconographique de Saint-Pierre-ès-Liens est un programme complexe. Nous l'avons vu, pendant que l'abside est consacrée à l'un des événements du Jugement Dernier, en l'occurrence *La Résurrection des Morts*, et que les murs du transept comportent des scènes issues du Nouveau testament, un demi médaillon représente sainte Marguerite d'Antioche, issant du dragon, ne figurant que dans des textes postérieurs à la rédaction des écrits néotestamentaires.

Nous proposons ici une réflexion sous forme exégétique dans le but de dégager les éventuels programmes communs aux peintures de Saint-Pierre-ès-Liens, et ainsi, mettre en lumière le but de leur réalisation et l'impact que doivent susciter ses œuvres sur le croyant qui les admire.

Chapitre 9 – La conversion

Il nous semble fondamental, avant d'entrer le propos qui est le nôtre, de l'introduire par une définition du programme que nous allons dégager :

« Convertir, v. a. -ti , e, p. -tere. (en) changer, transmuier une chose en une autre ; faire changer de mal en bien ; faire changer quelqu'un de croyance, de sentiments et de mœurs, de mal en bien; de résolution, d'opinion, de parti ; se dit absot. ». (se —) , v. pers. pron. changer de croyance, de sentiments, de mœurs, de mal en bien ; de bien en mal (famil.).

« Conversion, s. f. -sio. transmutation, changement de forme , de place, de foi, de mœurs , de sentiments, avec amélioration ; mouvement qu'exécute une troupe (un peloton), soit de pied ferme, soit en marchant, l'une des ailes servant de pivot; changement d'une chose en une autre, d'une proposition en sa converse. »²⁶⁶

²⁶⁶ BOISTE Pierre-Claude-Victor, *Dictionnaire Universel de la langue française, avec le latin et l'étymologie, extrait comparatif, concordance, critique et supplément de tous les dictionnaires français*, p. 174.

9.1 Noli me tangere

Le médaillon du Noli me Tangere est, avec le dernier roi mage, la scène la plus proche du croyant qui pénètre dans le temple, elle a donc ici une place prépondérante de par sa localisation. Elle est par ailleurs représentée du côté gauche, et, comme on l'a vu, dans le sens de la lecture de la scène qui représente le moment exact de l'injonction du Christ vis-à-vis de la Madeleine qui s'apprête, de joie, à se jeter sur lui.

Alors que Pierre renia le Christ par trois fois²⁶⁷, Marie, elle, fut par trois fois dans l'incapacité de discerner les prophéties de l'Écriture²⁶⁸ relatant la résurrection du Messie d'entre les morts. Au petit matin du troisième jour, voyant la pierre roulée, elle pensa immédiatement à un acte de profanation. Lorsqu'elle s'entretint avec les deux anges assis dans le sépulcre, elle n'en démordit pas : le corps avait été dérobé. Marie-Madeleine était pourtant bel et bien consciente de l'origine divine de ces deux êtres, en effet, elle ne les questionna pas sur leur présence dans le tombeau et ne les accusa pas d'avoir volé la dépouille mortelle de Jésus. Elle ne reconnut pas non plus le Messie en personne lorsqu'il lui apparut, tout comme ne le reconnurent pas au bord du Lac de Tibériade, Pierre, Thomas, Nathanaël, Jean et Jacques de Zébédée²⁶⁹, ni à Emmaüs, Luc et Cléopas²⁷⁰.

Marie apparaît ici insérée dans une scène au contexte évangélique comme elle l'était de manière quasiment exclusive jusqu'au XII^e siècle. C'est après cette période qu'elle sera représentée pour elle-même, sans doute en raison de l'apparition d'une grande ferveur entourant son culte dans le courant du XI^e siècle²⁷¹.

Or, une représentation de la Magdaléenne en Provence ne peut être séparée de l'auguste place qu'elle occupe en qualité de sainte patronne de cette terre²⁷². Cette dernière jouit jadis d'un culte particulièrement vivace en Provence puisque selon une légende du X^e siècle, elle aurait quitté la Palestine à bord d'un navire sans voile aux côtés d'éminents

²⁶⁷ Mt, 26, 34 ; Mc, 14, 30 ; Jean, 13, 38.

²⁶⁸ Jn, 20, 9.

²⁶⁹ Jn, 21, 1-7.

²⁷⁰ Lc, 24, 13-31.

²⁷¹ DEREMBLE Colette, *Les premiers cycles d'images consacrés à Marie Madeleine*, p. 187-188.

²⁷² FAILLON, Etienne-Michel. *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée, saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, et les saintes Maries Jacobé et Salomé*, p.1546.

disciples du Christ, en l'occurrence avec sa sœur Marthe²⁷³, Lazare le ressuscité²⁷⁴, Marie Jacobé, Marie Salomé, leurs servante Sara, et deux futurs archevêques successifs d'Aix-en-Provence, Maximin et Sidoine. Pendant que Marie Jacobé et Marie Salomé se fixent aux alentours des Saintes-Maries-de-la-Mer où leur culte connaît encore aujourd'hui une grande dévotion, Marie-Madeleine, quant à elle, se serait fixée dans une grotte perchée au-dessus du village actuel de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume dont le nom, issu de l'occitan *bauma*, « grotte »²⁷⁵, témoigne de l'importance de cette cavité rocheuse qui alla jusqu'à marquer la toponymie locale. Dès le XIII^{ème} siècle, date à laquelle le comte de Provence en personne, Charles II de Salerne, met à jour les reliques de la Madeleine dans la basilique Saint-Maximin, le culte de la sainte connut une formidable expansion due notamment à l'administration des lieux par les Dominicains, à qui le pontife d'alors, Boniface VIII, avait confié la basilique et la sainte grotte²⁷⁶.

Marie-Madeleine aurait vécu recluse le restant de ses jours dans cette cavité de la proéminence rocheuse qui surplombe le bourg, se nourrissant à peine et entrant plusieurs fois par jour en extase jusqu'à ce qu'elle succombe à la mort²⁷⁷. Cette image érémitique de la Magdaléenne pénitente est issue une fois de plus à une interprétation sur l'identité de saints personnages des Ecritures. On l'a vu, la sainte patronne de la Provence a été amalgamée avec Marie de Béthanie, présentée comme sœur de Marthe²⁷⁸ et de Lazare²⁷⁹, qui déversa du parfum sur les pieds du Christ s'étant rendu à Béthanie dans la maison de ces derniers²⁸⁰. Un autre épisode, à part ses similarités, permet un amalgame supplémentaire ; il mentionne une femme sans nom, qualifiée de « pècheresse », lavant à l'aide de ses cheveux, de ses propres larmes et d'un parfum les pieds de Jésus chez un pharisien²⁸¹, dont les liens relationnels ou familiaux avec cette femme ne sont pas mentionnés. Un dernier épisode, sis chez Simon dit le lépreux, mentionne un évènement similaire, dont le nom de la femme est inconnu^{282 283}. Marie-Madeleine, en tant que figure

²⁷³ La parenté légendaire entre Marie-Madeleine et Marthe de Béthanie est issue de Jn, 11, 1, où une certaine « Marie » est présentée comme sœur de Marthe. Or, l'on s'accorde aujourd'hui sur le fait que Marie de Béthanie, véritable sœur de Marthe, et Marie de Magdala sont deux personnages distincts.

²⁷⁴ Jn, 11, 43-44.

²⁷⁵ NEGRE, Ernest. *Toponymie générale de la France*, p. 241.

²⁷⁶ CLEMENS Raymond. *Marie-Madeleine et la politique de l'espace*, p. 412.

²⁷⁷ LACORDAIRE, Henri, *Sainte Marie-Madeleine*, p. 173.

²⁷⁸ Lc, 10, 38-42.

²⁷⁹ Jn, 11, 1.

²⁸⁰ Jn, 12, 1-3.

²⁸¹ Lc, 7, 37-38.

²⁸² Mc, 14, 3, 9.

amalgamée, est alors perçue comme une pêcheuse repentie, décidant d’embrasser une vie nouvelle toute tournée vers la puissance de Dieu, imprégnée de sa rencontre avec le Verbe. Elle s’est ainsi convertie au sens propre du terme, du latin *conversio*²⁸⁴, « retournement, changement de direction ».

9.2 Sainte Marguerite d’Antioche

Marguerite est un des exemples notables, d’où sa grande popularité, du martyr tel que l’envisage le christianisme et peut également être perçue comme le symbole de la soumission des Gentils devant l’autorité divine du Christ. Jacques de Voragine débute ainsi son récit par les origines païennes de l’enfant de quinze ans, mentionnant son père, Théodose, qui cumule non seulement un prénom grec grandement symbolique (de *theos*, « dieu », et *dosis*, « don »²⁸⁵) rappelant que l’on a à faire à une dynastie hellénistique de Gentils de condition noble dont le pater familias est le dépositaire d’une haute charge, puisque ce dernier est qualifié de patriarche de la religion païenne. L’enfant-martyre, de par sa grande beauté, sa richesse, la noblesse de son sang et la puissance de sa famille décida de renier cette vie pour une vie spirituelle dont Dieu serait le centre.

Elle est également un parfait exemple de ces premiers chrétiens ayant tout quitté pour embrasser la foi chrétienne. Tout comme la Madeleine, elle se convertit, renonçant à une vie païenne qui eut put être des plus merveilleuses pour une courte vie de difficultés et une terrible mort dédiée entièrement à Dieu, pour lequel vont ses derniers mots avant qu’elle n’expire. Marguerite a donc fait le choix de perdre sa vie terrestre pour Dieu, au profit d’une vie céleste. Notre sainte s’est donc retournée, elle a tourné le dos à sa vie païenne pour embrasser sa vie chrétienne, c’est le principe exact de la conversion. Jésus lui-même préconise un tel renoncement lorsqu’il lance cette maxime : « Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera²⁸⁶ ».

On l’a vu, l’un des attributs de Marguerite d’Antioche est cette croix qu’elle lève en direction des cieux et qui symbolise le signe de croix qu’elle aurait effectué avant – ou

²⁸³ Mt, 26, 6-13.

²⁸⁴ DUMEZIL Bruno, *Les racines chrétiennes de l’Europe*, p. 10-14.

²⁸⁵ GAUTHIER, L. *Le martyrologe romain*, p. 565.

²⁸⁶ Mt, 10, 39.

pendant – que le démon ne l’avale. Ce haut emblème du christianisme sur lequel périt le Christ est lui-aussi un signe de conversion ; Jésus, n’ignorant pas son sort, prêche une parabole faisant référence à cet objet lorsqu’il demande à tout un chacun de porter sa croix et de le suivre²⁸⁷. Or, ce qui semble exprimé ici, c’est qu’il y a un avant, un pendant et un après portement de croix ; celle ou celui qui n’a pas encore observé l’attitude exprimée de manière symbolique par cette parabole ne s’est pas converti, ce n’est que lorsque la croix est prise en main que la conversion est entreprise et ce n’est que lorsqu’elle est portée en direction du Christ qu’elle prend tout son sens. C’est ce que semble exprimer Jacques, lorsqu’il affirme que la foi sans les œuvres est une vertu morte²⁸⁸. Ainsi Marguerite a-t-elle porté sa croix jusqu’à son propre calvaire, devenant athlète²⁸⁹ du Christ en sa qualité de martyr et provoquant, d’après Voragine, une conversion massive de pas moins de cinq mille personnes²⁹⁰.

9.3 L’Adoration des Mages

Cet épisode mettant en scène des mages venus d’Orient²⁹¹ après avoir parcouru d’immenses étendues pour venir adorer celui qu’ils considèrent de par leur interprétation céleste comme le roi des Juifs²⁹², est, lui-aussi, hautement symbolique.

Alors que l’adoration des bergers²⁹³, autre épisode néotestamentaire, concerne vraisemblablement la reconnaissance du peuple voyant en Jésus leur messie, l’adoration des mages, quant à elle, concernerait davantage la reconnaissance des Gentils, c’est-à-dire des non-juifs²⁹⁴ vis-à-vis d’un personnage qui leur est supérieur et qu’ils se doivent d’honorer. Ces trois personnages, vus comme des païens aux yeux des juifs, et par la suite des chrétiens, sont ainsi le symbole de la conversion et de la soumission des Gentils²⁹⁵, reconnaissant le Dieu d’Israël comme Dieu unique, et Jésus comme entièrement homme et

²⁸⁷ Mt, 10, 38.

²⁸⁸ Jc, 2, 17.

²⁸⁹ 2 Tm, 2, 5.

²⁹⁰ DE VORAGINE, Jacques, *La Légende Dorée*, p. 394.

²⁹¹ Mt, 2, 1.

²⁹² Mt, 2, 2.

²⁹³ Lc, 2, 8-20.

²⁹⁴ <https://books.openedition.org/pur/19846?lang=fr#entries>

²⁹⁵ MILLET Gabriel, *Mosaïques de Daphni - Adoration des mages - Anastasis*. p.198.

entièrement Dieu en qualité de Verbe et de membre de la sainte Trinité. Ces derniers tiennent une place prépondérante dans la conversion puisqu'ils sont les tout premiers témoins de l'incarnation du Sauveur²⁹⁶ et les tous premiers à reconnaître en lui, nous le verrons, les différentes natures de Jésus, et, *de facto*, accepter l'idée d'un Fils envoyé par le Père.

On retrouve dans les Ecritures un certain nombre de références à des rois procédant à une adoration, passages interprétés par les chrétiens comme prophétiques, prédisant ainsi la venue des mages venant adorer l'Enfant. Certains chefs de royaumes sont ainsi mentionnés ; on y trouve les royaumes de Tarsis et des royaumes insulaires, le puissant royaume de Saba et de Seba, puis tous les autres royaumes prendront part à cette soumission massive. Certains rendront hommage au personnage en question, d'autres le serviront, et certains lui feront gage d'offrandes²⁹⁷, dont de l'or et de l'encens²⁹⁸. On retrouve également la symbolique, très présente dans les Ecritures, de la lumière, que Jésus se prétendra être ; Ainsi, Isaïe, grand prophète de la vie du Christ, fait référence à cette lumière derrière laquelle toutes les nations marcheront ainsi que les rois qui suivront la « clarté naissante » du Christ²⁹⁹.

9.4 Le Jugement dernier

La résurrection des morts, est, comme nous l'avons vu précédemment, un des épisodes clé du Jugement dernier, compris, d'après une tradition tardive, dans quinze signes préfigurant la fin des temps.

Ce jugement n'est pas l'apanage du christianisme puisqu'avant l'Incarnation, les juifs eux aussi furent confrontés à la peur d'un jugement divin. En effet, cette notion est exprimée aussi bien dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau, toujours présenté comme une menace pesant sur le croyant.

²⁹⁶ BEAUD Mathieu, *Les Rois mages. Iconographie et art monumental dans l'espace féodal (Xe-XIIe siècle)*, p. 3.

²⁹⁷ Ps, 72, 10-11.

²⁹⁸ Is, 60, 6.

²⁹⁹ Is, 60, 3.

Ainsi, même si personne ne peut échapper au jugement divin, l'individu seul peu se soustraire à une damnation éternelle³⁰⁰. Chacune de ses paroles est sensiblement pesée en fonction de la nature qu'elle possède³⁰¹, il en va de même pour les agissements de tout un chacun qui seront eux aussi analysés³⁰², aucun n'homme n'échappe ainsi au Jugement divin³⁰³. L'individu n'est pas le seul à être visé, on retrouve également certains anges^{304 305} voire des villes entières. C'est précisément le cas des cités pécheresses de Sodome et Gomorrhe³⁰⁶ et de Tyr et Sidon³⁰⁷. Ces exemples de villes, dont les agissements des habitants sont à ne suivre sous aucun prétexte, son utilisées par le Christ pour comparer les agissements des uns et des autres, sous-entendant ainsi qu'il existe une hiérarchie du péché : « ces villes seront traitées moins rigoureusement que vous³⁰⁸ ».

Les hommes seront donc séparés en fonction de la bonté ou non de leurs cœurs. Paul de Tarse fait ainsi mention de la souffrance profonde qu'engendre ce perpétuel combat contre soi-même souffrance qu'il constate au sein même des premières communautés chrétiennes qu'il fréquente, mais cette douleur ne sera, selon lui, que mieux récompensée, non seulement par le royaume de Dieu qui sera acquis³⁰⁹, mais également par la délivrance qu'offre Dieu dans l'épreuve que traverse le croyant³¹⁰.

Or, s'il est clair que les pensées et agissements allant à l'encontre des préceptes divins sont particulièrement haïs de Dieu, c'est une un thème plus complexe que les Textes pointent du doigt. En effet, celui qui pêche contre les commandements de Dieu est coupable d'une faute grave^{311 312}, mais celui qui a une parfaite connaissance de cette faute et qui la reproduit à répétition aggrave la sentence divine ; il est vu comme tenant tête à la puissance de Dieu. C'est cette impiété même, au sens strict du terme, qui est grandement détestée du divin et qui poussera l'Homme à sa ruine^{313 314}.

³⁰⁰ Jn, 5, 29.

³⁰¹ Mt, 12, 36.

³⁰² Jn, 5, 29.

³⁰³ IRENEE DE LYON, *Exposé sur le Prédication Apostolique*, p.12.

³⁰⁴ 2 P, 2, 4.

³⁰⁵ Jn, 1, 6.

³⁰⁶ Mt, 10, 15.

³⁰⁷ Mt, 11, 22.

³⁰⁸ Mt., 11, 24.

³⁰⁹ 2 Th., 1, 5.

³¹⁰ 2 P., 2, 9.

³¹¹ Jr., 1, 16.

³¹² Ma., 3, 5.

³¹³ 2 P., 3, 7.

L'abandon du péché passe irrémédiablement par la pénitence³¹⁵, par l'abandon de pratiques non préconisées par Dieu. Ce n'est qu'une fois que la pénitence sera parfaite, que l'individu se sera lamenté sur ses propres agissements, que le péché ne sera plus reproduit et que l'impiété sera abandonnée. Le croyant est ainsi invité à changer, à se détourner d'agissements ou de pratiques jugées néfastes pour lui au profit d'un mode de vie en accord avec les préceptes de Dieu, car, qu'est-ce que le Jugement Dernier si ce n'est une mise en garde de l'individu encouragé à se détourner de lui-même ?

L'Agneau Pascal, avatar du Christ, tient une auguste place avant la fin des temps. Particulièrement présent dans l'Apocalypse, l'Agneau apparaît à une multitude, immolé, coiffé de sept cornes et pourvu de sept yeux, symbole des sept esprits de Dieu déversés dans le monde³¹⁶. Cet être toujours victorieux³¹⁷ est ainsi présenté comme étant d'une puissance et d'une perfection morale dépassant toute mesure³¹⁸. L'Agneau, avatar du Christ lui-même, provoque la prosternation de la foule présente sur les lieux^{319 320} et est adoré et loué par des chants de cantiques relatant le sacrifice qu'à fait preuve le Verbe, expiant par son sang versé les péchés des Hommes de toutes nations confondues³²¹ car il est, selon les termes d'Irénée de Lyon, « le Dieu de tous : des Juifs, des autres peuples et des croyants »³²², puisque Dieu l'a reconnu comme son fils engendré et qu'il lui a donné toute nation jusqu'aux extrémités de la Terre³²³.

La puissance de l'Agneau terrifie les hommes de toutes conditions, libres, esclaves, pauvres, riches³²⁴, à cause de la colère de l'Agneau³²⁵, qui préfigure le grand Jugement qui s'apprête à être mis en place. Par ailleurs, des voix tonitruantes se font entendre³²⁶, manifestant la puissance et la colère en marche. En revanche, les Hommes ayant accompli

³¹⁴ Ez., 38, 22.

³¹⁵ Rm, 2, 5.

³¹⁶ Ap, 5, 6.

³¹⁷ Ap, 17, 14.

³¹⁸ Ap, 5, 12.

³¹⁹ Ap, 5, 8.

³²⁰ Ap, 13, 8.

³²¹ Ap, 5, 9.

³²² IRENEE DE LYON, *Exposé de la Prédication des Apôtres*, p. 12.

³²³ Ps, 2, 7-8.

³²⁴ Ap, 6, 15.

³²⁵ Ap, 6, 16.

³²⁶ Ap, 6,1.

leurs devoirs et jugés dignes de l'Agneau ne le craignent pas, et s'approchent du trône sur lequel il siège³²⁷, sans crainte aucune de la mort³²⁸.

L'Agneau prend, avec Dieu, une très grande place au sein de la Jérusalem céleste, qui viendra après la disparition du « premier ciel et de la première terre », après que les eaux aient disparues³²⁹. La Jérusalem céleste, de par sa perfection et sa beauté, fut souvent assimilée à l'image parfaite et resplendissante à laquelle l'Eglise terrestre aspire³³⁰. L'Agneau est la lumière de la cité nouvelle³³¹, tout comme Jésus-Christ est la lumière³³²³³³ du monde³³⁴, celui qui repousse les ténèbres³³⁵. C'est cette même lumière derrière laquelle chaque nation marche³³⁶ et qui est formellement interdite à tous ceux qui ne figurent pas dans le Livre de la Vie détenu par l'Agneau³³⁷.

Ainsi, cet avatar du Christ qui était uniquement assimilé par Jean le Baptiste à son sacrifice prochain et destiné par cela à enlever le péché des Hommes, prend ici ses fonctions de Juge telles qu'elles avaient été mentionnées dans les évangiles. L'Agneau, omnipotent, est celui qui procèdera au Jugement dernier et qui séparera les Hommes en fonction de leur comportement. De par la terreur qu'il inspire aux méchants, et de par l'admiration et la protection qu'il produit aux bons, l'Agneau pousse ainsi les mauvais à se repentir et à changer d'attitude et les bons à conserver une vie droite et fidèle aux préceptes divins.

³²⁷ Ap, 7, 9-15.

³²⁸ Ap, 12, 11.

³²⁹ Ap, 21, 1.

³³⁰ CHRISTE Yves, *Et super muros eius angelorum*, p. 175.

³³¹ Ap, 21, 23.

³³² Jn, 12, 35.

³³³ Jn, 12, 46.

³³⁴ Jn, 9, 5.

³³⁵ Jn, 8, 12.

³³⁶ Ap, 21, 24.

³³⁷ Ap, 21, 27.

Chapitre 10 – Le triomphe de la vie sur la mort

10.1 Noli me tangere

Or, Marie-Madeleine étant perçue comme une pêcheuse déversant ses larmes de repentance sur les pieds du Sauveur, n'accomplit pas dans ces scènes un geste anodin. Ce parfum de grand prix dont les apôtres s'indignent qu'il fut répandu à tort plutôt que d'être vendu pour que la recette serve au bénéfice des pauvres, n'est pas sans rappeler le lavement de corps, réalisé sur les défunts et que nous pratiquons encore de nos jours. Jésus le dit lui-même : pourquoi tant d'indignation si cette femme a saisi avant tout le monde le destin du Christ, celui de sa mort prochaine, de son embaumement et de sa mise au tombeau^{338 339}? Jésus est, par excellence, celui qui a détruit la mort³⁴⁰.

Cet épisode succédant de près le retour du Christ des enfers, et, par là même, sa résurrection, il apparaît sous son corps glorieux. Vainqueur de la mort, le corps du Christ s'avère être incorrompu. La mort n'a eu sur lui qu'un effet passager, saint Paul l'affirme lui-même, il s'agit avant tout d'une transformation des corps lors de la résurrection, et le Christ n'échappe pas à cet état de fait. L'incorruptibilité et l'immortalité sont ainsi, par la résurrection, revêtues³⁴¹.

Le corps ressuscité est dépouillé de sa condition passée, il est comme neuf, transformé au cours d'un processus de *restitutio*³⁴². La mort n'a eu donc qu'un effet passager sur le corps ressuscité, corps qui triomphe de tous les aspects négatifs de la mort, il traverse ainsi un processus complexe, passant d'un état à un autre et lui permettant de vaincre l'état de mort.

10.2 Marguerite d'Antioche

Le diable, du grec *diabolos*, « celui qui divise », est majoritairement perçu comme une entité maline semant le trouble dans les esprits en qualité d'instigateur du péché³⁴³ de par

³³⁸ Mt, 26, 12.

³³⁹ Mc, 14, 8.

³⁴⁰ IRENEE DE LYON, *Exposé de la Prédication Apostolique*, p.21.

³⁴¹ 1, Co., 15, 52-53.

³⁴² MARROU Henri Irénée, LA BONNARDIERE Anne-Marie, *Le dogme de la résurrection des corps et la théologie des valeurs humaines selon l'enseignement de saint Augustin*, p. 125.

³⁴³ Gn, 3, 4.

sa nature particulièrement malfaisante. Il est le Mensonge personnifié et le premier enseignant du péché, celui par qui l'Homme devient pécheur³⁴⁴. Le péché lui-même entraînant la mort³⁴⁵, le diable est donc qualifié de meurtrier dès le commencement³⁴⁶, et devient, ainsi, l'entité garante de l'empire de la mort³⁴⁷.

Il est donc souvent assimilé au serpent^{348 349} dont le venin peut être perçu comme sa parole mortelle. On le retrouve parfois comparé à un lion qui rugit, rôdant autour des Hommes³⁵⁰ pour les pervertir, ou encore à un dragon^{351 352 353} dont l'image est autrement plus terrifiante pour le croyant de par son aspect hybride et monstrueux.

Ainsi, le mal, sous toutes ses formes, est perçu comme une entité à écraser, en particulier sous le pied, « tu marcheras sur le lion et sur l'aspic, tu fouleras le lionceau et le dragon³⁵⁴ ». Paul de Tarse, lui, rassure ses disciples ; Dieu écrasera sous leurs pieds le Malin³⁵⁵.

Marguerite, dont le signe de croix a fait « crever » la bête, écrase elle-aussi, de tout son poids, le démon de l'intérieur. Ainsi, elle vainc non seulement celui qui provoque la mort de par les tentations mortelles qu'il insuffle aux Hommes, mais également la mort elle-même puisqu'elle se serait assoupie en elle sans s'être signée.

10.3 L'Adoration des Mages

On trouve dans la Bible un grand nombre de références faites à l'or. D'après les textes, ce métal doit être méprisé au profit de la sagesse³⁵⁶ et de la science³⁵⁷ car il n'est que chose vaine qui ne nourrit pas l'âme³⁵⁸, ne faisant pas le poids face à la fureur divine³⁵⁹.

³⁴⁴ IRENE DE LYON, *Exposé sur la Prédication Apostolique*, p.14.

³⁴⁵ Jc, 11, 15.

³⁴⁶ Jn, 8, 44.

³⁴⁷ He., 2, 14.

³⁴⁸ Ap, 12, 19.

³⁴⁹ Ap, 20, 2.

³⁵⁰ 1 P., 5, 8.

³⁵¹ Ps., 91, 13.

³⁵² Ap, 12, 3.

³⁵³ Ap, 20, 2.

³⁵⁴ Ps, 91, 13.

³⁵⁵ Rm., 16, 20.

³⁵⁶ Pr., 16, 16.

³⁵⁷ Pr., 8, 10.

³⁵⁸ Ez., 7, 19.

Si ce métal d'exception car vu comme d'une grande pureté³⁶⁰ doit être méprisé des Hommes, il est apprécié du Créateur qui le voit comme sien³⁶¹. Il est en effet cité le premier parmi trois métaux dont l'argent et l'airain que le peuple d'Israël se doit d'offrir à l'Eternel par l'intermédiaire de Moïse³⁶². Ainsi, il est explicitement demandé que l'Arche d'Alliance, faite de bois d'acacia, soit recouverte à l'intérieur et à l'extérieur d'or pur³⁶³. Il en va de même pour la Jérusalem céleste décrite dans l'Apocalypse qui est elle aussi faite de ce métal pur³⁶⁴, cette cité étant intégralement consacrée à Dieu³⁶⁵.

Dans d'autres cas, ce métal tient une place prépondérante dans les présents offerts à des membres de la royauté, c'est le cas par exemple de Salomon qui se voit offrir de la part de la reine de Saba une quantité considérable d'or lors de leur entrevue³⁶⁶.

Métal précieux de premier rang, il est ainsi l'apanage de l'Eternel qui le chérit particulièrement dans l'Ancien Testament, en revanche il est grandement décrié lorsqu'il devient possession humaine, car il passe pour pervertir l'âme. Cette idée se retrouve dans le Nouveau Testament qui manifeste clairement son aversion pour celles et ceux qui amassent des biens considérables appuyant sur le fait que la pauvreté matérielle engendre la richesse spirituelle³⁶⁷. L'or est cependant vu comme un présent de circonstance lorsqu'il est offert par la reine de Saba à Salomon, fils de David et bâtisseur du premier Temple de Jérusalem. Le précieux métal offert à un monarque servant la cause divine semble donc être un cas à part.

Saint Jean fait référence dans son Apocalypse à des anges répandant des effluves d'encens à l'aide d'un encensoir d'or en guise d'offrande au Seigneur, montant vers lui aux côtés de la prière des saints³⁶⁸.

Aaron, par l'intermédiaire de son frère Moïse, est ainsi chargé par l'Eternel de réaliser un sacrifice expiatoire composé d'un processus complexe, rituel pendant lequel il recouvre le

³⁵⁹ So., 1, 18.

³⁶⁰ Mi, 3, 3.

³⁶¹ Ag, 2, 8.

³⁶² Ex, 25, 1-3.

³⁶³ Ex, 25, 11.

³⁶⁴ Ap, 21, 18.

³⁶⁵ Ap, 21, 22.

³⁶⁶ 1 R., 10, 2.

³⁶⁷ Mt, 19, 21.

³⁶⁸ Ap, 8, 4.

propitiatoire, ou couvercle de l'Arche d'Alliance, avec des parfums sous la forme de poudre qu'il jeta sur un brasier ardent, le tout au-devant de l'Eternel³⁶⁹.

Moïse, avant sa mort, bénit les enfants d'Israël³⁷⁰ en rappelant que ces derniers poursuivent la Loi transmise par l'Eternel, et que ces derniers continuent de procéder aux holocaustes sur les autels et aux offrandes d'encens³⁷¹. Ainsi, cette résine est parfois comparée à la prière, de par leurs élévations communes dans les cieux³⁷².

Extrêmement présent dans l'Ancien Testament, l'encens qui est venté pour ses vertus odoriférantes est particulièrement apprécié du Créateur, puisqu'il prescrit à son peuple de lui en faire brûler, parfois accompagné de diverses huiles et aromates^{373 374}. Généralement qualifié d'offrande^{375 376}, il accompagne parfois les holocaustes^{377 378 379} mais ne peut être brûlé lorsqu'il s'agit d'une offrande expiatoire³⁸⁰.

Quant au dernier présent cité par Matthieu, la myrrhe, il est lui-aussi hautement symbolique. Cette résine aromatique est mentionnée à de nombreuses reprises au milieu de quantité d'autres produits luxueux et de plantes aromatiques, en particulier dans l'Ancien Testament^{381 382 383}. Dans le Nouveau, en revanche, elle n'est liée qu'à la Passion de Jésus, à une exception près, où elle reprend sa fonction vétérotestamentaire³⁸⁴.

Quelques instants avant la crucifixion, les soldats présentèrent au Christ une coupe contenant du vin et de la myrrhe, délicieux breuvage qu'il refusa de boire³⁸⁵.

Le Pharisien Nicodème, un des disciples du Christ³⁸⁶, apporta peu avant la mise au tombeau une grande quantité de myrrhe mêlée à de l'aloès afin d'embaumer le corps, puis de le bander³⁸⁷.

³⁶⁹ Lv, 16, 1-13.

³⁷⁰ Dt, 33, 1.

³⁷¹ Dt, 33, 10.

³⁷² Ps, 141, 2.

³⁷³ Ex, Ex, 30, 34.

³⁷⁴ Lv, 2, 1.

³⁷⁵ Lv, 2, 2.

³⁷⁶ Lv, 2, 15.

³⁷⁷ Dt, 33, 10.

³⁷⁸ Lv, 2, 2.

³⁷⁹ 1Chr, 6, 49.

³⁸⁰ Lv, 5, 11.

³⁸¹ Gn, 37, 25.

³⁸² Gn, 43, 11.

³⁸³ Es, 2, 12.

³⁸⁴ Ap, 18, 11-13.

³⁸⁵ Mc, 15, 23.

La myrrhe, tout comme l'or, possède donc une fonction ambiguë, mais toujours perçue comme un produit de très grande qualité. Ainsi, Jacob la qualifie d'une des meilleures productions du pays³⁸⁸, vendue en quantité par les marchands^{389 390}. Cette résine est également perçue comme un délice pour les sens dont le parfum exquis^{391 392} peut inviter à l'érotisme^{393 394 395 396}.

On l'a vu, l'utilisation de ces présents est parfois multiple et ambiguë, ce qui poussa très tôt les premiers chrétiens à se questionner sur leur symbolique. C'est le cas depuis au moins le II^{ème} siècle puisqu'Irénée de Lyon, éminent Docteur de l'Eglise, s'est attardé sur le sujet, formulant des hypothèses sur la symbolique des trois *regalia*³⁹⁷.

Selon lui, l'or, métal considéré comme le plus noble, et première offrande à être mentionnée, manifeste la royauté du Christ, promise depuis des temps anciens. L'Eternel avait ainsi juré à David que siègerait sur son trône un de ses descendants³⁹⁸³⁹⁹. Jésus étant de race royale par son ascendance davidique, la visite des Mages venus adorer le roi des Juifs donne tout son sens à cette promesse et en confirme la réalité généalogique⁴⁰⁰⁴⁰¹. Le second présent, l'encens, témoigne de la reconnaissance des mages vis-à-vis de la divinité du Christ. On pourrait ajouter à cette interprétation celle du sacrifice qui accompagne toujours. Quant au troisième, il est là pour rappeler la nature humaine - et donc périssable – de Jésus.

³⁸⁶ Jn, 3, 1-21.

³⁸⁷ Jn, 19, 38-40.

³⁸⁸ Gn, 43, 11.

³⁸⁹ Ct, 3, 6.

³⁹⁰ Gn, 37, 25.

³⁹¹ Pr, 7, 17.

³⁹² Ps, 45, 9.

³⁹³ Ct, 5, 5.

³⁹⁴ Ct, 5, 13.

³⁹⁵ Pr, 7, 17.

³⁹⁶ Ct, 1, 13.

³⁹⁷ IRÉNÉE DE LYON, *Contre les Hérésies III*, p. 104-105.

³⁹⁸ Ps, 132, 11.

³⁹⁹ Ac, 2, 30.

⁴⁰⁰ Mt, 2, 2.

⁴⁰¹ IRENEE DE LYON, *Exposé de la Prédication Apostolique*, p. 22.

10.4 Le Jugement dernier

Or, bien que la résurrection des morts prenne une place prépondérante au sein même du Jugement Dernier, l'on constate que l'idée qu'une résurrection des morts se produise divisait plus qu'elle n'unissait, que ce soit dans les assemblées juives voire à l'intérieur même des premières communautés chrétiennes.

Paul de Tarse ne cesse de prêcher dans ses épîtres la réalité de la résurrection des morts, en particulier auprès de ceux qui doutent d'un tel fait. Lors d'une de ses prêches, où il mentionna la résurrection des corps, Paul essuie les moqueries et le mépris de ses auditeurs⁴⁰² dont certains allèrent même jusqu'à le trainer au sanhédrin où ses mots sur la résurrection divisèrent profondément l'assemblée y siégeant⁴⁰³. L'homme ne semble pas saisir comment les premières communautés chrétiennes doutent d'un tel fait futur. En effet, si le Verbe est ressuscité, comment peut-on, selon lui, ne pas croire en une résurrection à l'échelle planétaire⁴⁰⁴ ? Et inversement, si la résurrection des défunts est impossible, comment Jésus lui-même aurait-il pu se relever⁴⁰⁵ ?

Or, Jésus eut lui-aussi à affronter un certain scepticisme vis-à-vis de la résurrection des morts, idée que les saducéens ne partageaient en aucune façon⁴⁰⁶. Venus pour semer le trouble dans son esprit et pour lui soutirer quelque parole risquant de le condamner d'une façon ou d'une autre⁴⁰⁷, des pharisiens et des hérوديens posèrent diverses questions à Jésus, notamment sur le statut du mariage après la résurrection. Jésus balaya alors le sujet avec une grande rapidité ; Le Christ le dit lui-même, si Dieu se présente comme le dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, c'est parce qu'il est le dieu des vivants, non celui des morts^{408 409}, il est celui qui, contre toute attente, donné une nombreuse descendance à Abraham et son épouse Sara, qui pourtant ne pouvaient procréer, il est ainsi celui qui fait naître Isaac, puis Jacob. Il est donc celui qui engendre la vie⁴¹⁰. Inutile donc de s'inquiéter

⁴⁰² Ac, 17, 32.

⁴⁰³ Ac, 23, 6-7.

⁴⁰⁴ 1Co, 15, 12.

⁴⁰⁵ 1Co, 15, 13.

⁴⁰⁶ Mc, 12, 8.

⁴⁰⁷ Mc, 12, 12.

⁴⁰⁸ Mc, 12, 27.

⁴⁰⁹ Mt, 22, 32.

⁴¹⁰ IRENEE DE LYON, *Exposé de la Prédication Apostolique*, p.18.

au sujet de la vie après la résurrection, elle sera semblable à celle que mènent les anges⁴¹¹. Jésus entend par là que la Loi de Dieu n'a été écrite que pour les vivants, car le vivant passe au-dessus du défunt.

C'est ce que Jésus sous-entend lorsqu'il affirme à un homme qui veut à tout prix enterrer un de ses parents défunts avant de le suivre⁴¹², « suis-moi, laisse les morts ensevelir leurs morts » ; le chrétien, dont le dieu est celui des vivants, est ainsi sommé de se désintéresser de la mort pour prendre le chemin de la Vie, qui est le Christ lui-même^{413 414}, celui qui terrasse la mort et en délivre les Hommes⁴¹⁵

L'agneau prend, dès le Nouveau testament, une place prépondérante dans les pratiques spirituelles judaïques. Il est l'un des animaux sacrificiels favoris de l'Eternel avec le bœuf⁴¹⁶ ou le bouc⁴¹⁷. On le retrouve, par exemple, dans l'épisode du sacrifice d'Abraham où le jeune Isaac, ignorant les propos qu'avait tenu Dieu à son père, s'étonne de l'absence de l'agneau pour l'holocauste⁴¹⁸.

Ainsi, l'Architecte du monde préconise au peuple juif différentes libations et holocaustes dont il est dit que l'odeur lui est agréable^{419, 420, 421, 422, 423, 424, 425}. Ces offrandes sacrificielles offertes au Créateur relèvent également d'un sacrifice pour les Hommes qui les pratiquent puisque tout porte à croire qu'il s'agit là de mets de choix particulièrement appréciés des palets. La graisse d'agneau est ainsi citée parmi une liste de produits délicieux tous issus de travaux agricoles tels que le vin, les fruits, la crème de lait de vache ou encore le miel, témoignant d'un âge d'or d'Israël sous la protection de Dieu⁴²⁶. On retrouve l'animal cité au milieu d'autres bestiaux tels que le bœuf et l'âne, à propos desquels il est question de ce qui doit être fait dans le cas où un de ces animaux soient dérobés ou maltraités par une

⁴¹¹ Mc, 12, 25.

⁴¹² Mt, 8, 21.

⁴¹³ Jn, 14, 6.

⁴¹⁴ 1 Jn., 5, 11.

⁴¹⁵ 2 Co, 1, 10.

⁴¹⁶ Dt, 18, 3.

⁴¹⁷ Lv, 9, 3.

⁴¹⁸ Gn, 22, 8.

⁴¹⁹ Nb, 28, 8.

⁴²⁰ Nb, 28, 27.

⁴²¹ Nb, 29, 8.

⁴²² Nb, 29, 13.

⁴²³ Nb, 29, 36.

⁴²⁴ Nb, 28, 13.

⁴²⁵ Nb, 29, 2.

⁴²⁶ Dt, 32, 12-14.

personne n'en étant pas le propriétaire⁴²⁷. La présence de l'agneau parmi ces courtes listes n'est pas anodine puisqu'elle témoigne de l'importance de l'animal dans ces sociétés. Présent de choix que les rois se plaisent à offrir à leurs semblables⁴²⁸, la toison de l'agneau augmente ainsi la valeur de l'animal d'un point de vue purement commercial.

On retrouve d'une part celle de l'action de grâce, notion particulièrement présente dans les Ecritures et qui nécessite souvent la mise à mort de bestiaux dont des agneaux. Les sacrifices d'action de grâce dédiés à l'Eternel comprennent la mise à mort de cinq espèces d'animaux, tels que des bœufs, des béliers, des boucs et des agneaux⁴²⁹⁴³⁰⁴³¹⁴³²⁴³³⁴³⁴⁴³⁵. L'autre fonction de ces rites sacrificiels, cette fois-ci par holocauste⁴³⁶⁴³⁷, sont qualifiés de sacrifices expiatoires parfois en faveur de lieux ou de peuples entiers⁴³⁸.

L'Eternel insiste particulièrement sur certains points relatifs aux bestiaux sacrificiels, dont l'agneau, qui se doivent d'être mâles, âgés d'un an⁴³⁹ et sans la moindre difformité⁴⁴⁰⁴⁴¹⁴⁴²⁴⁴³⁴⁴⁴⁴⁴⁵⁴⁴⁶⁴⁴⁷⁴⁴⁸.

La première épître de Pierre soulève ainsi un parallèle étonnant avec ces pratiques vétéroutestamentaires puisque le Christ, de par son sang versé, est comparé à un agneau sacrificiel « sans défaut et sans tâche »⁴⁴⁹. L'on peut aussi mentionner que c'est précisément avec le sang d'un agneau que les linteaux et poteaux des maisons des Hébreux

⁴²⁷ Ex, 22, 9-10.

⁴²⁸ 2 R., 3, 4.

⁴²⁹ Nb, 7, 17.

⁴³⁰ Nb, 7, 23.

⁴³¹ Nb, 7, 29.

⁴³² Nb, 7, 41.

⁴³³ Nb, 7, 53.

⁴³⁴ Nb, 7, 65.

⁴³⁵ Nb, 7, 77.

⁴³⁶ Nb, 7, 87.

⁴³⁷ Nb, 9, 3.

⁴³⁸ 2Ch, 29, 21.

⁴³⁹ Ex, 12, 5.

⁴⁴⁰ Dt, 17, 1.

⁴⁴¹ Lv, 1, 10.

⁴⁴² Lv., 14, 10.

⁴⁴³ Lv., 22, 19.

⁴⁴⁴ Lv., 23, 18.

⁴⁴⁵ Nb, 6, 14.

⁴⁴⁶ Nb, 28, 9.

⁴⁴⁷ Nb, 28, 11.

⁴⁴⁸ Nb, 28, 19.

⁴⁴⁹ 1 P., 1, 19.

d’Egypte sont marquées afin de leur éviter la perte de leurs premiers nés qui doit frapper les Egyptiens en qualité de condamnation⁴⁵⁰.

⁴⁵⁰ Ex, 12, 5-13.

Chapitre 11 – La délivrance

Nous avons proposé précédemment deux thématiques pouvant être perçues comme communes à l'ensemble des peintures figurées en l'église Saint-Pierre-ès-Liens. Ce chapitre-ci propose quant à lui, non pas un programme thématique propre à notre édifice, mais bel et bien une réflexion centrée autour d'une thématique iconographique, celle de la délivrance. Pour introduire notre propos, nous nous réfèrerons à la définition du terme en question selon le Dictionnaire Universel de la langue française :

« *Délivrance*, s. f. Liberatio. *affranchissement*, action de mettre en liberté, de délivrer ; *affranchissement d'un mal, d'un danger (heureuse, entière, parfaite — ; — inattendue, inespérée; procurer la — ; contribuer à la —)*. *Accouchement ; expulsion du délivre. —, action de livrer une chose à quelqu'un.*⁴⁵¹ »

11.1 Noli me tangere

Le *Credo*, littéralement « je crois », prière que l'on peut voir comme la somme de ce que se doit de croire un catholique, mentionne clairement que « Jésus-Christ (...) est mort et a été enseveli », il est par la suite « descendu aux enfers » et que « le troisième jour », ce dernier a « ressuscité d'entre les morts ». Ayant été crucifié un vendredi, veille du sabbat⁴⁵², et ayant visité la Madeleine le premier jour de la semaine⁴⁵³, l'épisode du *Noli me tangere* succède directement à celui de la sortie du Christ des enfers et de sa résurrection. L'épisode représenté dans ce médaillon est donc hautement imprégné par cet évènement, faisant de la Madeleine un témoin clé de ce premier évènement post-*resurrectio*.

Le Christ est non pas représenté lors de son retour du séjour des morts où il est dit qu'il y passa trois jours, mais bel et bien après. Ce dernier, lorsqu'il apparaît à la Madeleine, vient

⁴⁵¹ BOISTE Pierre-Claude-Victor, *Dictionnaire Universel de la langue française, avec le latin et l'étymologie, extrait comparatif, concordance, critique et supplément de tous les dictionnaires français*, p. 212.

⁴⁵² Mc, 15, 42.

⁴⁵³ Jn, 20, 1.

donc d'en sortir, il s'agit ainsi d'un Christ délivré des enfers qui s'expose à l'un de ses disciples pour témoigner de sa résurrection.

Le culte de la Madeleine à Vézelay n'est pas aussi réputé que celui de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Cependant, on retrouve dans cette cité reconnue comme un des points de départ du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, une grande ferveur vis-à-vis de la sainte, cité qui passait pour abriter ses reliques. Or, il s'avère que la Magdaléenne passait pour intercéder auprès des prisonniers pour les délivrer de leur état, tout comme le Christ l'avait libérée de son état de pécheresse⁴⁵⁴.

11.2 Marguerite d'Antioche

De par ses dernières volontés, suppliant le Seigneur de permettre que chaque dévote de la sainte mettra au monde un enfant dans d'excellentes conditions, la vierge et martyre d'Antioche devint tout naturellement patronne des femmes enceintes. Or, bien que l'on soit en droit de se demander comment une jeune enfant de quinze ans, martyrisée avant même d'avoir pu goûter aux plaisirs de la chair puisse être populairement considérée comme veillant au bon déroulement des accouchements, certains y voient avant tout un patronage d'ordre symbolique. En effet, la rapidité avec laquelle l'enfant sort du corps du démon n'aurait-il pas été perçu comme le symbole d'un accouchement réussi⁴⁵⁵ ? Le monstre n'aurait-il pas été interprété comme l'allégorie de cette douleur fulgurante qui finit par être terrassée ?

L'exploit le plus fabuleux ayant trait à ses compétences de patronne des femmes enceintes est celui d'avoir intercédé auprès de la reine Marie-Thérèse, qui, grandement inquiète par la mise au monde de l'enfant qu'elle attendait, pria plus que de raison les reliques de la sainte sises en l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, que le roi fit parvenir à la résidence royale de Fontainebleau pour demeurer auprès de son épouse. C'est ainsi par la grande dévotion de la reine que naquit le dauphin de France⁴⁵⁶.

⁴⁵⁴ BENOIT, Fernand, *Le culte de Marie-Madeleine*, p.281.

⁴⁵⁵ CAROLUS-BARRE, Louis. *Un nouveau parchemin amulette et la légende de sainte Marguerite patronne des femmes en couches*, communication du 30 mars 1979, p. 270.

⁴⁵⁶ BLAIN, R., *Sainte Marguerite, vierge et martyre*, p. 75-77.

On retrouve en outre une homélie d'un certain Dom Demp rédigée en latin et évoquant les miracles de sainte Marguerite ayant délivré du purgatoire un nombre conséquent d'âmes⁴⁵⁷.

Il est par ailleurs amusant de noter que le médaillon représentant cette sainte est parfaitement en face de celui de la Vierge à l'Enfant recevant les Mages. Or, comme nous l'avons vu précédemment, puisque Marguerite est la patronne des femmes enceintes et que l'épisode de l'Adoration des Mages succède à la délivrance de Marie, nous avons affaire là à deux scènes liées par la thématique de l'enfantement, se répondant ainsi mutuellement de par leur localisation.

11.3 L'Adoration des Mages

Bien que le thème de l'Adoration soit uniquement centré sur l'incarnation du *Salvator Mundi*, ce premier médaillon peut semer quelques doutes sur cette affirmation. En effet, même si la petite taille du Christ peut sembler naturelle étant donné l'épisode dont il est question, sa place choisie par l'auteur est étonnante. Ce dernier semble comme relégué au second plan, non seulement par son cantonnement dans le quart droit inférieur du médaillon pendant que Marie, elle, y prend une place conséquente, mais également par l'attitude de Jésus qui tend ses bras, comme de coutume, vers les rois, et qui semble ignorer la main divine apparaissant au-dessus de lui. Or, cette même main, qui aurait pu être représentée en diagonale afin de donner l'illusion de bénir l'Enfant et sa mère, semble être uniquement destinée à cette dernière. En effet, représentée perpendiculairement au corps droit de Marie, elle s'élanche non seulement dans sa direction, mais elle va jusqu'à toucher son nimbe. D'ailleurs, que regarde exactement la Vierge Marie qui a les yeux levés ? Cette étoile qui ne s'est déplacée jusque-là que pour guider les mages⁴⁵⁸, ou cette ébauche de théophanie céleste ?

La Vierge Marie prend ainsi une place d'envergure dans cette scène de *L'Adoration*, tout comme dans l'abside où elle tient une place prépondérante. Cet événement biblique ne peut être lu seul. En effet, bien que Matthieu ne s'attarde que peu sur la Nativité du Sauveur, se

⁴⁵⁷ BLAIN, R., *Sainte Marguerite, vierge et martyre*, p. 78.

⁴⁵⁸ Mt, 2, 9.

contentant de mentionner l'évènement^{459 460}, l'Adoration des mages fait partie intégrante du cycle de la Nativité, la succédant de près.

On retrouve cette continuité de fait dans un des évangiles apocryphes, dit le Protévangile de Jacques, où l'épisode de la naissance du Christ, précédant immédiatement la venue des Mages, est narré avec précision. Autour de la grotte où la Vierge parturiente s'apprête à donner le jour, une épaisse nuée apparaît, puis disparaît, laissant place à une grande lumière s'atténuant peu à peu pour laisser place à l'Enfant⁴⁶¹.

Marie étant demeuré vierge *ante partum, in partu et post partum*⁴⁶², cet épisode de la Nativité tel qu'il est narré par le pseudo Jacques présente ainsi l'accouchement comme mystérieux de par sa dimension extraordinaire due aux apparitions et disparitions de nuées et de lumières mais également par l'absence totale de description du déroulement même de l'accouchement, qui ne put pas être aperçu pour les raisons mentionnées précédemment, ni par Joseph, ni par la sage-femme présents tous deux sur les lieux.

La composition du médaillon représentant le groupe marial est significative du rôle joué par Marie, qui, non seulement n'est pas mise à l'écart, mais est, comme nous l'avons vu, la figure de proue de ce médaillon. Ainsi, la maternité de la Vierge Marie est mise en avant par le geste tendre que cette dernière effectue, retenant affectueusement le Christ qui semble vouloir attraper le premier présent, pendant que la *Théotokos* regarde le geste de bénédiction effectué par la main de Dieu sortant d'une nuée. Ces gestes manifestent ainsi le solide attachement d'une mère à sa progéniture dont elle vient d'être délivrée après de longs mois d'attente, rappelant ainsi l'épisode ayant immédiatement précédé à cette adoration, celui de la Nativité du Christ.

Ce groupe de personnages peut être perçu comme étant une allégorie de l'Eglise. Marie est ainsi, en plus d'être la Mère de Dieu, la Mère de l'Eglise, elle est celle qui rassemble l'humanité entière autour d'elle⁴⁶³ en qualité d'épouse du Christ⁴⁶⁴. Elle peut également être perçue comme une église renfermant en son sein Jésus, le tabernacle contenant l'eucharistie. C'est une fois de plus le rôle de mère qui est célébré ici.

⁴⁵⁹ Mt, 1, 21.

⁴⁶⁰ Mt, 2, 1.

⁴⁶¹ Protévangile de Jacques, 19, 2.

⁴⁶² DALARUN Jacques, *Dieu changea de sexe, pour ainsi dire : la religion faite femme (Xie – XVe siècles)*, p. 47.

⁴⁶³ JAVELET Robert, *Marie, la femme médiatrice*, p.171.

⁴⁶⁴ JAVELET Robert, *Marie, la femme médiatrice*, p.171.

11.4 Le Jugement dernier

L'épisode du Jugement dernier est, comme on l'a vu, un évènement particulièrement craint des multitudes, en particulier des pécheurs qui récolteront les fruits d'une vie condamnable allant à l'encontre des préceptes divins. Or, si ce jour est craint par ces derniers, les Hommes à la conscience claire et ayant mené une existence en accord avec les Ecritures ont une toute autre vision de l'évènement.

Luc fait référence à un échange entre le Christ et des proches malintentionnés des sacrificateurs et des scribes⁴⁶⁵, échange pendant lequel il répond à diverses questions dont une au sujet de la fin de ce monde et des signes qui l'accompagneront, faisant ainsi référence à la destruction de la Terre dont parlera Jean dans son Apocalypse⁴⁶⁶. Or, si Jésus parle de cet évènement en des termes apocalyptiques et terrifiants⁴⁶⁷, il compare sa fin des temps à une délivrance : « Quand ces choses commenceront à arriver, redressez-vous et levez vos têtes, parce que votre délivrance approche⁴⁶⁸ ». En effet, mentionnant peu à peu l'impact négatif du péché sur l'Homme, il met en garde les uns et les autres sur la persévérance dont il faut faire preuve pour ne pas y céder⁴⁶⁹. La vie étant ainsi perçue comme un combat permanent, le Jugement dernier préfigure la délivrance du bon de sa condition humaine écrasée par la tentation du péché rôdant de façon permanente autour de lui, le tenant enchaîné comme captif⁴⁷⁰. Le corps humain étant perçu comme une prison où le péché s'imisce, notamment par l'œil qui est « la lampe du corps »⁴⁷¹, dans ses instants de tourments, le croyant, assailli par le péché, méprise alors son corps lorsque le péché en devient le gouverneur⁴⁷².

Jésus se voit contraint et forcé de répondre aux questions des masses qui se présentent à lui et qui désirent ardemment avoir des informations supplémentaires, voire prophétiques, sur les évènements à venir. Cependant, en plus de rappeler le funeste destin d'une partie de l'Humanité et de la planète, ce dernier appuie constamment sur un point, on vient de le voir, crucial ; celui de l'importance non négligeable de l'établissement d'un nouvel ordre,

⁴⁶⁵ Lc, 20, 20.

⁴⁶⁶ Ap, 21, 1.

⁴⁶⁷ Lc, 21, 26.

⁴⁶⁸ Lc, 21, 28.

⁴⁶⁹ Lc, 21, 34.

⁴⁷⁰ Rm, 7, 23.

⁴⁷¹ Mt, 6, 23.

⁴⁷² Rm, 7, 24.

celui du Royaume de Dieu « (...) *de même, quand vous verrez ces choses arriver, sachez que le royaume de Dieu est proche*⁴⁷³ » lance le Christ après avoir énuméré divers signes post-apocalyptiques, témoignant ainsi du but ultime de la fin des temps et de l'importance pour l'Homme de se focaliser sur le régime divin qui sera instauré.

Le retour du Christ dans le cadre du Jugement ultime et la séparation des Hommes en fonction de la bonté de leurs cœurs et de la justesse de leurs agissements prend une grande place dans l'esprit du croyant qui possède un fervent espoir en la salvation qui sera opérée sur lui par le retour du Rédempteur. Paul, s'adressant à la communauté de Thessalonique, rappelle que le Christ trônant sur les nuées les délivrera de la colère divine⁴⁷⁴.

Conclusion de la présente partie

L'apôtre Pierre, sous son avocation de saint Pierre-aux-Liens peut être perçu comme la synthèse des trois thématiques proposées. Ce dernier, l'un des plus célèbres des Douze, est un grand prédicateur. Le Christ l'envoie en effet avec ses onze confrères prêcher auprès des Juifs pour leur annoncer la venue prochaine du Royaume de Dieu et pour accomplir quantité de miracles au nom de celui qui est envoyé^{475 476 477}. Ce n'est qu'après la Crucifixion que ce dernier entama un long voyage l'amenant jusqu'en Europe où il termina ses jours, crucifié à l'envers, mourant en martyr pour sa foi⁴⁷⁸, faisant de lui un de nombreux athlètes du Christ⁴⁷⁹, Pierre a ainsi triomphé de la mort⁴⁸⁰ de par la réception de sa couronne de martyr. Quant à la thématique de la délivrance, que nous avons abordé plus tôt, elle s'incarne dans le vocable même de l'édifice qui nous concerne, placé sous la protection de saint Pierre dans sa fonction de lieu et délieur⁴⁸¹.

⁴⁷³ Lc, 21, 31.

⁴⁷⁴ 1 Th., 1, 10.

⁴⁷⁵ Mt, 10, 5-42.

⁴⁷⁶ Mc, 6, 7-13.

⁴⁷⁷ Lc, 9, 2-6.

⁴⁷⁸ MÂLE, Emile. *Les saints compagnons du Christ*, p. 106.

⁴⁷⁹ GUILLON, Marie-Nicolas-Sylvestre. *Bibliothèque choisie des pères de l'Eglise grecque et latine*, p. 142.

⁴⁸⁰ DASSANCE, Pierre. *Nouvelle bibliothèque des prédicateurs ou Dictionnaire apostolique à l'usage de ceux qui se destinent à la chaire*, p. 337.

⁴⁸¹ GETAZ, Claude. *Le Nouveau Testament à l'aune du sabéisme, sa place parmi les autres livres sacrés de l'Antiquité*, p. 262.

Conclusion

Que ce soit de par l'histoire de l'édifice, bâti sur une nécropole des VI^{ème} et VII^{ème} siècles, puis, sépulcre de pierre recevant les restes des paroissiens désireux d'y reposer, ou par ses peintures, toutes liées au rappel de la brièveté de la vie et de l'état qui lui succède, l'église Saint-Pierre-ès-Liens, a toujours entretenu, avant et après son érection, des liens étroits avec la mort.

Nous avons ainsi proposé trois thématiques issues de notre propre réflexion suite aux recherches entreprises sur le sujet. Il s'agit de la conversion, du triomphe de la vie sur la mort, et enfin de la délivrance, dont le personnage de saint Pierre, sous son avocation de saint Pierre aux Liens, est la parfaite essence.

Ces trois idées, nous l'avons vu, peuvent être perçues dans chacune des peintures murales ornant l'édifice qui nous concerne. Pourtant, la complexité du programme iconographique pourrait amener à bien d'autres conclusions. En effet nous ne prétendons nullement détenir la vérité, et nous ne pourrions qu'avec une grande difficulté percevoir les choses telles que l'artiste et son commanditaire les ont perçues en leur temps.

Pourtant, force est de constater que ces trois programmes proposés par nos soins gravitent autour d'une idée centrale que nous avons exposé dans la problématique à laquelle ce présent travail est soumis ; il s'agit de l'idée de transition, celle d'un passage d'un état à un autre, d'une métamorphose, d'un changement... En effet, qu'est-ce que la délivrance, si ce n'est passer d'un état de captivité, à celui de liberté ? Qu'est-ce que le terrassement de la mort par la vie, si ce n'est le passage du premier état au second ? Et enfin, qu'est-ce que la conversion, si ce n'est le passage d'un état de païen à celui de chrétien ?

Cette perspective de la transition peut être lue au sein même de l'iconographie qui, comme on a pu le voir, célèbre le mouvement.

Ce mouvement est perceptible partout ; le Christ se détournant de la Madeleine qui se jette en sa direction, chez Marguerite d'Antioche qui vient à peine d'être, par son signe de croix, expulsée du démon qui se retourne vers elle, comme s'il venait à peine de se rendre compte de la destruction de son avatar – le dragon – par la jeune vierge de quinze ans.

On retrouve cette même particularité dans *L'Adoration*, où la main de Dieu vient à peine de faire sa bénédiction, théophanie poussant Marie à lever les yeux aux ciel et où l'Enfant

semble sauter de joie à la vue des visiteurs, pendant que le premier des trois est *en train* de s'agenouiller devant le Divin Enfant. Et que dire des gestes du Christ, présentant ses plaies aux resuscités soulevant le couvercle de leurs sarcophages et de cet Agneau cabriolant sur la voûte ?

Chaque peinture respire ainsi le mouvement, non seulement de par l'iconographie produite par l'artiste mais également par les sujets en question. Nul statisme, nul personnage immobile, même les apôtres du Christ, qui auraient pu être figurés, comme c'est le cas dans certains des exemples proposés, droits, de face, dans une position purement froide et stricte, ont été figurés souriants, pointant du doigt la scène supérieure et semblant converser par groupes de deux.

Ainsi, l'aspect mouvementé des personnages ainsi que le contexte même des épisodes figurés leur permettant de passer d'un état à un autre, introduisent cette idée de transition.

Table des annexes

| | |
|-----------------------------------------------------------------|-----|
| Annexe 1 : L'église Saint Pierre-ès-Liens..... | 97 |
| Annexe 2 : Linteau et tympan de la porte principale | 98 |
| Annexe 3 : Linteau et tympan de la porte méridionale | 99 |
| Annexe 4 : Décor du registre inférieur..... | 100 |
| Annexe 5 : Niche Nord..... | 101 |
| Annexe 6 : Niche Sud | 102 |
| Annexe 7 : Saint non-identifié (mur Sud) | 103 |
| Annexe 8 : Sant non-identifié (mur Nord) | 104 |
| Annexe 9 : Le <i>Noli me tangere</i> | 105 |
| Annexe 10 : <i>Apparition à la Madeleine I</i> | 106 |
| Annexe 11 : <i>Apparition à la Madeleine II</i> | 107 |
| Annexe 12 : <i>Apparition à la Madeleine III</i> | 108 |
| Annexe 13 : <i>Apparition à la Madeleine IV</i> | 109 |
| Annexe 14 : <i>Daniel dans la fosse aux lions ?</i> | 110 |
| Annexe 15 : <i>Sainte Marguerite issant du dragon I</i> | 111 |
| Annexe 16 : <i>Sainte Marguerite issant du dragon II</i> | 112 |
| Annexe 17 : <i>Sainte Marguerite issant du dragon III</i> | 113 |
| Annexe 18 : <i>L'Adoration des Mages</i> | 114 |
| Annexe 19 : Médaillon de <i>La Vierge à l'Enfant</i> | 115 |
| Annexe 20 : Le premier Mage | 116 |
| Annexe 21 : Le second Mage | 117 |
| Annexe 22 : Le troisième Mage..... | 118 |
| Annexe 23 : <i>L'Adoration des Mages I</i> | 119 |
| Annexe 24 : <i>L'Adoration des Mages II</i> | 120 |
| Annexe 25 : <i>L'Adoration des Mages III</i> | 121 |
| Annexe 26 : <i>L'Adoration des Mages IV</i> | 122 |
| Annexe 27 : <i>La Résurrection des morts</i> | 123 |
| Annexe 28 : <i>Anges sonnante de l'oliphant I</i> | 124 |
| Annexe 29 : <i>Anges sonnante de l'oliphant II</i> | 125 |
| Annexe 30 : <i>La Résurrection des morts I</i> | 126 |
| Annexe 31 : <i>La Résurrection des morts II</i> | 127 |
| Annexe 32 : <i>La Résurrection des morts III</i> | 128 |
| Annexe 33 : Les morts ressuscités | 129 |
| Annexe 34 : <i>La Résurrection des morts IV</i> | 130 |
| Annexe 35 : Quatre apôtres | 131 |
| Annexe 36 : <i>Collège apostolique (détail) I</i> | 132 |
| Annexe 37 : <i>Collège apostolique II</i> | 133 |
| Annexe 38 : <i>Collège apostolique III</i> | 134 |
| Annexe 39 : <i>Agneau pascal I</i> | 135 |
| Annexe 40 : <i>Agneau pascal II</i> | 136 |
| Annexe 41 : <i>Agneau pascal III</i> | 137 |
| Annexe 42 : <i>L'Agneau pascal</i> | 138 |

Annexe 1 : L'église Saint Pierre-ès-Liens



Annexe 2 : Linteau et tympan de la porte principale



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 3 : Linteau et tympan de la porte méridionale



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 4 : Décor du registre inférieur



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 5 : Niche Nord



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 6 : Niche Sud



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 7 : Saint non-identifié (mur Sud)



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 8 : saint non-identifié (mur Nord)



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 9 : Noli me tangere



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 10 : Apparition à la Madeleine I



© Cliché IRHT , droits collectivité, CNRS et MCC.

Augustinus, *Apparition à la Madeleine*. In : *Milleloquium veritatis Augustini*, vers
1360-1370, Paris, Bibliothèque Mazarine – ms. 0648, f. 003.

Annexe 11 : Apparition à la Madeleine II



© Cliché IRHT , droits collectivité, CNRS et MCC.

Saintes femmes au tombeau ou Apparition à la Madeleine. In : Heures ou Vie de sainte Marguerite, vers 1300, Troyes – BM – ms. 19905, f. 043v.

Annexe 12 : Apparition à la Madeleine III



Annexe 13 : Apparition à la Madeleine IV



© Cliché IRHT, droits collectivité, CNRS et MCC.

Apparition à la Madeleine. In : Bréviaire à l'usage de Saint-Martin de Tours, peu après 1323, Tours – BM – ms. 0149, f. 300v.

Annexe 14 : Daniel dans la fosse aux lions ?



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 15 : Sainte Marguerite issant du démon I



© Cliché IRHT, droits collectivité, CNRS et MCC.

Sainte Marguerite triomphant du dragon en prison. In : *Heures ou Vie de sainte Marguerite*, vers 1300, Troyes – BM – ms. 1905, f. 164v.

Annexe 16 : Sainte marguerite issant du démon II



© Cliché IRHT, droits collectivité, CNRS et MCC.

Sainte Marguerite. In : Vie de sainte Marguerite, vers 1380, Paris – Bibliothèque
Mazarine – ms. 1729, f. 157.

Annexe 17 : Sainte Marguerite issant du démon III



© Cliché IRHT, droits collectivité, CNRS et MCC.

*Sainte Marguerite. In : Heures à l'usage de Besançon, vers 1398, Vesoul – BM –
ms. 0027, f. 143v.*

Annexe 18 : L'Adoration des Mages



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 19 : Médaillon de la Vierge à l'Enfant



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 20 : Le premier Mage



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 21 : Le second Mage



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 22 : Le troisième Mage



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 23 : L'Adoration des Mages I



© Cliché IRHT, droits collectivité, CNRS et MCC.

Adoration des Mages. In : *Heures à l'usage de Troyes*, vers 1400, Troyes – BM –
ms. 3713, f. 069.

Annexe 24 : Adoration des Mages II



© Cliché IRHT, droits collectivité, CNRS et MCC.

Adoration des Mages. In : Psautier-heures, Provence, vers 1330-1340, Avignon – BM –
ms. 0121, f. 025v.

Annexe 25 : Adoration des Mages III



© Cliché IRHT, droits collectivité, CNRS et MCC.

Adoration des Mages. In : Pèlerinage de Jésus-Christ, XIVème siècle, Paris – Bibl.
Sainte-Geneviève – ms. 1130, f. 175.

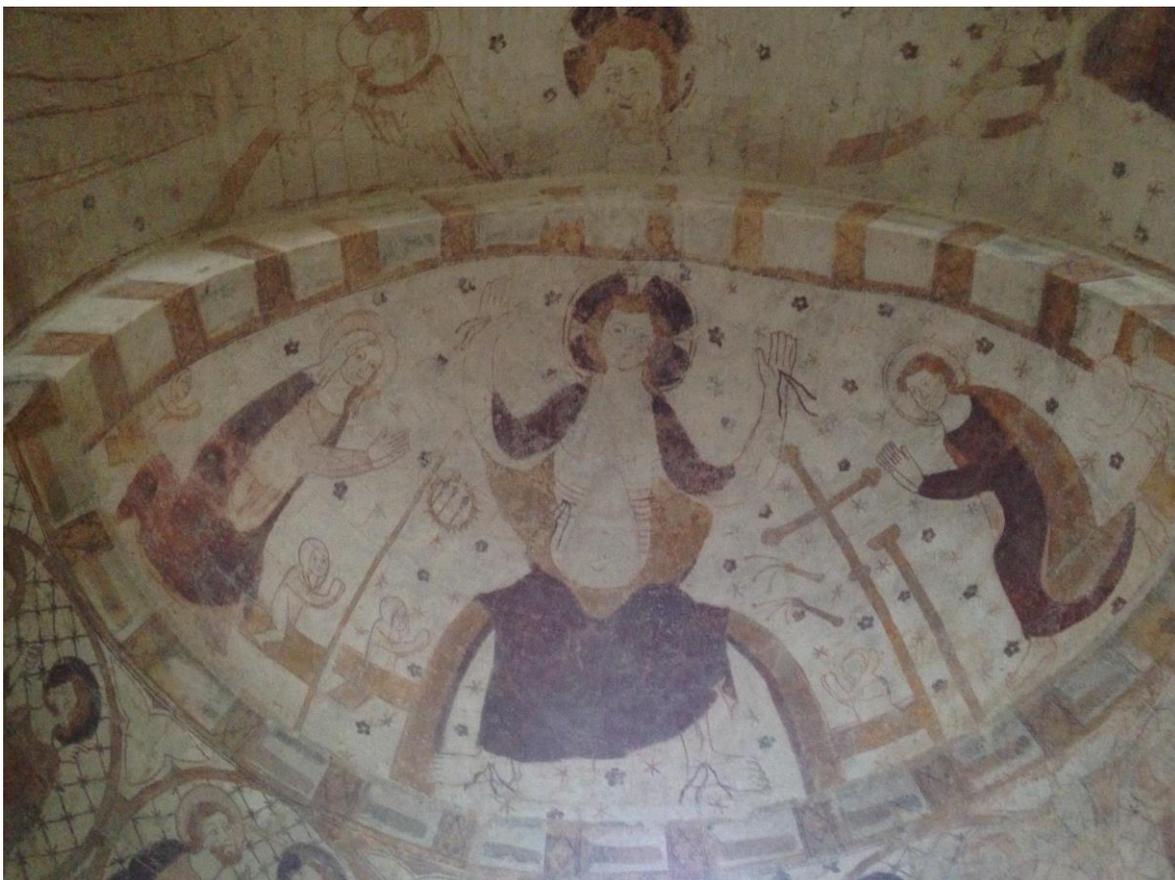
Annexe 26 : Adoration des Mages IV



© Cliché IRHT, droits collectivité, CNRS et MCC.

Adoration des Mages. In : *Office de la Vierge* ou *Livre de Prières*, XIVème ou début du XVème, Paris – Bibl. Mazarine – ms. 0520, f. 018.

Annexe 27 : La Résurrection des morts



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 28 : Anges sonnant de l'oliphant, voûte côté Nord



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 29 : Anges sonnant de l'oliphant, voûte côté Sud



© Yoann-Romain Bixquert

Annexe 30 : Résurrection des morts I



© Cliché IRHT, droits collectivité, CNRS et MCC.

Résurrection des morts. In : *Office des morts*, XIV^{ème} siècle, Amiens – BM – ms. 0178, f.

001

Annexe 31 : Résurrection des morts II



© Cliché IRHT, droits collectivité, CNRS et MCC.

Résurrection des morts. In : *Summa super titulus Decretalium*, XIV^{ème} siècle,

Troyes – BM – ms. 0097, f. 293.

Annexe 32 : Résurrection des morts III



© Cliché IRHT, droits collectivité, CNRS et MCC.

Résurrection des morts. In : *Bible historique*, entre 1320 et 1337, Paris – Bibl.
Sainte-Geneviève – ms. 0021, f. 112.

Annexe 33 : Les morts ressuscités



© Cliché IRHT, droits collectivité, CNRS et MCC.

Résurrection des morts. In : Mystère du Jour du Jugement, Besançon – BM – ms.

0579, f. 030v.

Annexe 34 : Résurrection des morts



© Cliché IRHT, droits collectivité, CNRS et MCC.

Résurrection des morts. In : *Heures ou Vie de sainte Marguerite*, vers 1300, Troyes
– BM – ms. 1905, f. 097.

Annexe 35 : Quatre apôtres



Annexe 36 : Collège apostolique (détail)



© Céline et Jacques Lanciault

Source de l'image : <<http://www.jacqueslanciault.com/2011/11/03/porec-fenestres-et-mosaiques-d%E2%80%99une-grande-beaute/>>

Annexe 37 : Collège apostolique II



© Sisssou

Source de l'image : <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Sainte-%C3%89tienne_de_Montcherand#/media/File:The_Swiss_Reformed_Church_of_Sainte-Etienne_fresco.JPG>

Annexe 38 : Collège apostolique III



© Bernard Bigenwald

Source de l'image : < <https://www.leschambresdetoury.fr/activites/entre-cluny-et-tournus> >

Annexe 39 : Agneau pascal I



© Chabe01

Source de l'image : <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Saint-Julien_de_Saint-Julien-sur-Veyle#/media/File:Linteau_Portail_%C3%A9glise_Saint_Julien_Veyle.jpg>

Annexe 40 : Agneau pascal II



© Ministère de la Culture - Médiathèque du Patrimoine, Dist. RMN-Grand Palais / Eugène Lefèvre-Pontalis

Annexe 41 : Agneau pascal III



Source de l'image : < <http://gourdon71.e-monsite.com/pages/tresor-de-gourdon.html> >

Annexe 42 : L'Agneau pascal



Bibliographie par auteur, par ordre alphabétique

A

AUDISIO, Gabriel. *Des croyants, XVème-XIXème*, In : *Les Français d'hier*, tome 2, Paris, Masson et Arman Colin Editeurs, 1996, 479 pages.

B

BEAUD Mathieu. *Les Rois mages. Iconographie et art monumental dans l'espace féodal (Xe-XIIe siècle)*. In : *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre, 28 pages.

BELOUINO, Paul. *Dictionnaire général et complet des persécutions souffertes par l'Église catholique depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours*, vol. 26, Paris, Jacques-Peul Migne, 1855, 650 pages.

BENOÎT, Fernand. *Le culte de Marie-Madeleine*, In: *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 71, N°47, 1959. pp. 278-282.

BLANC, André. *La scène de halage de Colonzelle (Drôme)*. In: *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 9, 1976. pp. 247-250.

BLAIN, R. (l'abbé). *Sainte Marguerite, vierge et martyre, sa vie, ses miracles, son culte, avec une notice sur le pèlerinage de Combovin, suivie de prières et litanies en son honneur*, Grenoble, Vincent et Perroux, 1882, 105 pages.

BOISTE, Pierre-Claude-Victor. *Dictionnaire Universel de la langue*

française, avec le latin et l'étymologie, extrait comparatif, concordance, critique

et supplément de tous les dictionnaires français. Onzième édition. Paris, Rey et Gravier, 1834, 241 pages.

BRUN-DURAND. Justin. *Dictionnaire topographique du département de la Drôme comprenant les noms de lieux anciens et modernes, rédigés sous les auspices de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, vol. 1, Paris, Imprimerie Nationale, 1891, 189 pages.

BRUNEL Clovis. *Une nouvelle vie de Sainte Marguerite en vers provençaux*, In: *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 38, N°151-152, 1926. pp. 385-401.

C

CAROLUS-BARRE, Louis. *Un nouveau parchemin amulette et la légende de sainte Marguerite patronne des femmes en couches, communication du 30 mars 1979*, In: *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 123^e année, Numéro 2, 1979. pp. 256-275.

CASTELIER DE LA TOUR. *Dictionnaire héraldique, contenant tout ce qui a rapport à la science du blason, avec l'explication des termes ; leurs étymologies, et les exemples nécessaires pour leur intelligence*, Paris, chez Lacombe, 1764, 481 pages.

CHRISTE Yves. *Et super muros eius angelorum custodia*. In: *Cahiers de civilisation médiévale*, 24e année (n°95-96), Juillet-décembre 1981. pp. 173-179.

CHAUVET, Frédérique. *Poitou : Pierres, fées et saints*. In : *Le guide de la France mythologique*, Paris, Editions Payot et Rivages, 2007, 541 pages.

CLEMENS Raymond. *Marie-Madeleine et la politique de l'espace*. In : *Annales du Midi : Revu archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 118, N°255, 2006, Regards américains sur le midi médiéval, 412 pages.

COQUEREL, Athanase. *Histoire du Credo*, Paris, Germer Baillièrre Editeurs, 1869, 171 pages.

D

DALARUN Jacques. *Dieu changea de sexe, pour ainsi dire : la religion faite femme (Xie – XVe siècles)*, Berlin, LIT Verlag Münster, 2008, 439 pages. ISBN 978-3-8258-1319-2

DANOU, Pierre Claude François ; LEBRUN, Pierre Antoine ; HAUREAU, Barthélemy ; GIRAUD, Charles ; DELISLE, Léopold ; PAULIN-PARIS Gaston Bruno ; CAGNAT René ; MERLIN, Alfred Merlin, *Journal des savants*, Éditions Klincksieck, 1834, 768 pages.

DASSANCE, Pierre. *Nouvelle bibliothèque des prédicateurs ou Dictionnaire apostolique à l'usage de ceux qui se destinent à la chaire*, Paris, Bibliothèque ecclésiastique, 1837, 552 pages.

DÉCENEUX, Marc. *Les chaînes de saint Léonard*. In : *Le guide de la France mythologique*, Paris, Editions Payot et Rivages, 2007, 541 pages.

DÉFONTAINE, Patrick. *Les prieurés-châteaux de la région mâconnaise au Moyen Âge*. In : *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, BUCEMA, 13, 2009, pp.321-331.

DENOËL, Charlotte. *L'apparition des attributs individuels des saints dans l'art médiéval*, In: *Cahiers de civilisation médiévale*, 50e année (n°198), Avril-juin 2007. pp. 149-160.

DEREMBLE, Colette. *Les premiers cycles d'images consacrés à Marie Madeleine*. In: *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age*, tome 104, n°1, 1992, 208 pages.

DUBOIS, Jacques. *Statuts, chapitres généraux et visites de l'Ordre de Cluny, publiés par Gaston Charvin*, tome 2, 1290-1324. In: *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 53, n°151, 1967. pp. 316-319

DU MANOIR, Hubert. *Maria, études sur la sainte Vierge*, tome 4, Paris, Beauchesne et Fils, 1956, 1042 pages.

DUMEZIL, Bruno. *Les Racines chrétiennes de l'Europe. Conversion et liberté dans les royaumes barbares, Ve-VIIIe siècles*, Paris, Fayard, 804 pages.

DUVAUCHEL, Marion. *Jean-Luc Nancy, Noli me tangere. Essai sur la levée du corps, Questions de communication*, Paris, Bayard, (Collection ; Le rayon des curiosités), 2003, 93 pages.

E

ESQUIEU, Yves ; HARTMANN-VIMICH, Andreas ; BAUD, Anne ; COSTANTINI, Frédérique ; ROLLINS, Guild ; PITTE, Dominique ; PRIGENT, Daniel ; PARRON, Isabelle ; REVEYRON, Nicolas ; SAINT-JEAN-VITUS, Benjamin ; SAPIN, Christian ;

TARDIEU, Jöelle. *Les signes lapidaires dans la construction médiévale : études de cas et problèmes de méthode*. In : *Bulletin Monumental*, tome 165, Numéro 4, 2007, pp. 331-358.

F

FAILLON, Etienne-Michel. *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée, saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, et les saintes Maries Jacobé et Salomé*, vol. 2, Ateliers catholiques du Petit, 1848, 1668 pages.

FILLET, Louis. *Notice historique sur les paroisses de Colonzelle de Margerie*, Montbéliard, P. Hoffmann, 1884, 41 pages.

G

GAUTHIER, L. *Le martyrologe romain*, V. Palmé Editeurs, Paris, 1866, 567 pages.

GETAZ, Claude. *Le Nouveau Testament à l'aune du sabéisme, sa place parmi les autres livres sacrés de l'Antiquité*, tome VII, Charleston, Createspace Editions, 2015, 329 pages.

GIRY, François (Révérend Père). *Vie des saints pour tous les jours de l'année*, Paris, V. Palmé, 1861, 1021 pages.

GOURGUES, Alexis (vicomte de). *Dictionnaire topographique du département de la Drôme comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1873, 509 pages.

GRANDISON FINNEY, Charles. *The Eerdmans Encyclopedia of Early Christian Art and Archaeology*, Paul

Corby Finney, William B. Eerdmans Publishing Company, 2016, 1571 pages. ISBN 978-0-8028-3811-7

GRICOURT, Daniel ; HOLLARD, Dominique. *Lugus, dieu aux liens : à propos d'une pendeloque du Ve s. av. J.-C. trouvée à Vasseny (Aisne)*. In : *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 31, Numéro 1, 2005, pp. 51-78.

GUENEBAULT, Louis-Jean ; GUENEBAULT M. *Essai sur l'iconographie de apôtres, leurs attributs, leurs costumes, etc.* In : *Revue Archéologique*, 7^{ème} année, Numéro 1, Paris, Presses Universitaires de France, 1850, pp. 294-310.

GUILLOIN, Marie-Nicolas-Sylvestre. *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine, ou Cours d'éloquence sacrée*, vol. 4, Paris, Xavier Renaudière fils aîné, 1828, 520 pages.

I

IOGNA-PRAT, Dominique ; ROSENWEIN, Barbara H. ; BARRAL I ALTET, Xavier ; BARRUOL, Guy. *Saint Maïeul, Cluny et la Provence, expansion d'une abbaye à l'aube du Moyen Age*, Les Alpes de Lumière, n° 115, Salagon. In : *Bulletin Monumental*, tome 153, n°1, année 1995. pp. 89-90.

IRENEE DE LYON. *Exposé de la Prédication Apostolique*, (Collection : Sources chrétiennes), traduction, introduction et notes du Père Adelin Rousseau, n° 406 - Cerf. 43 pages.

J

JAVELET, Robert. *Marie, la femme médiatrice*, In : *Revue des Sciences Religieuses*, tome 58, fascicule 1-3, 1984. pp. 162-171.

JOURDAN, Geneviève ; BENETIERE, Marie-Hélène. *Chapelle Saint-Pierre-ès-Liens*, Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, dossier numéro IA26000076, Dossier Monument Historique numéro PA00116919, 1998.

JOURDAN, Geneviève ; JOLY, Sébastien. *Présentation de la commune de Colonzelle*, Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, dossier numéro A26000119, 1997. <<https://patrimoine.rhonealpes.fr/dossier/presentation-de-la-commune-de-colonzelle/125fcec-8eab-4546-8c8b-221a66504ae0#refdoc>>

JULIA, Dominique ; GADILLE, Jacques ; VENARD, Marc. *Pour un répertoire des visites pastorales*. In : *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome 55, numéro 154, 1969, pp. 49-67.

JUNG, Cécile ; ODIOT, Thierry, BERGER, Jean-François ; SERIS, Damien, BOUBY, Laurent ; LOPEZ SAEZ, José Antonio ; FARBOS-TEXIER, Solange ; ROUSSEAU, Laurence. *La viticulture antique dans le Tricastin (moyenne vallée du Rhône)*, In: *Gallia*, tome 58, 2001. pp. 113-128.

L

LACORDAIRE, Henri, *Sainte Marie-Madeleine*, Veuve Poussièlgue, 1860, 248 pages.

LADOUES, Françoise. *Brève histoire de l'Eglise catholique, petite encyclopédie moderne du christianisme*, Paris, Desclée de Brouwer, 1988, 153 pages.

LECLERCQ, Henri. *L'ordre bénédictin*, Paris, Les Editions Rieder, 1930, 80 pages.

LORAIN, Prosper. *Histoire de l'abbaye de Cluny depuis sa fondation jusqu'à sa destruction à l'époque de la Révolution*,

deuxième édition, Paris, Sagnier et Bray, 1845, 440 pages.

M

MAGNANI SOARES-CHRISTEN, Eliana. *Monastères et aristocratie en Provence, milieu Xème, début XIème siècle*, Berlin, Münster Lit Verlag, 1999, 624 pages. ISBN : 3-8558-3663-0

MAGNANI SOARES-CHRISTEN, Eliana, *Cluny, Saint-André-de-Gap, Le Dévoluy, L'implantation clunisienne en Haute-Provence – milieu Xè-XIè siècle*. In : *Regards croisés sur le Dévoluy. Cultures et sociétés dans les pays alpins*, CNRS-MSH Alpes, 2005. p. 101-109.

MAGNY, Louis (de). *La science du blason accompagnée d'un armorial général des familles nobles de l'Europe*, Paris, Institut Héraldique, 1858, 329 pages.

MÂLE, Emile. *Les saints compagnons du Christ*, Paris, Editions Beauchêne, 1958, 226 pages. ISBN 2-7010-1173-6

MALOU, Jean-Baptiste. *Iconographie de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge*, Coemaere Editeurs, 1856, 152 pages.

MANTOU, Reine. *Le thème des « Quinze signes du jugement dernier » dans la tradition française*. In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 45, fasc. 3, 1967. Langues et littératures modernes — Moderne taal en letterkunde. pp. 827-842.

MARROU, Henri Irénée ; LA BONNARDIERE Anne-Marie. *Le dogme de la résurrection des corps et la théologie des valeurs humaines selon l'enseignement de saint Augustin*. In : *Revue d'Etudes augustiniennes et patristiques*, 1966, vol. 12, tomes 1 et 2 p. 111-136.

MILLET Gabriel, *Mosaïques de Daphni - Adoration des mages – Anastasis*. In: *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, tome 2, fascicule 2, 1895. pp. 197-214.

N

NEGRE, Ernest. *Toponymie générale de la France*, Librairie Droz, Genève, 1990, 708 pages.

O

OLLIVIER, Marie-Joseph. *La passion. Essai historique*, Paris, Lethielleux, 1898, p. 301

Q

QUERE, France. *Evangiles apocryphes*, Paris, Editions du Seuil, 1983, 183 pages. ISBN : 978-2-7578-4174-7

R

RACINET, Philippe. *Crises et renouveau, les monastères clunisiens à la fin du Moyen-Âge*, Arras, Artois presses université, 1997, 524 pages.

RICHÉ, Pierre. *L'enseignement au Moyen-Âge*, Paris, CNRS Éditions, 2016, 284 pages.

RIPERT-MONTCLAR, François (marquis de), *Cartulaire de la Commanderie de Richerenche de l'Ordre du Temple (1136-1214)*, vol. 1, Avignon, F. Seguin, 1907, 307 pages.

RUBIO REAL, Salvador. *Les quinze signes du jugement dernier : Littérature et eschatologie dans la société française du XIII^{ème} siècle*, [http://www.academia.edu/2308977/Les quinze signes du jugement dernier Littérature et eschatologie dans la société française du XIII^{ème} siècle](http://www.academia.edu/2308977/Les_quinze_signes_du_jugement_dernier_Litt%C3%A9rature_et_eschatologie_dans_la_soci%C3%A9t%C3%A9_fran%C3%A7aise_du_XIII_si%C3%A8cle), 141 pages.

S

SACHS Ignacy. *L'image du Noir dans l'art européen*. In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 24^e année, N. 4, 1969. pp. 883-893.

SAINT AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, tome XIII, Livre XX, Raulx, L. Guérin & Cie, 1869.

T

TOURNIER, Maurice. *Colonie, entre le droit, les mythes et les usages*. In : *Mots*, numéro 53, décembre 1997, La Nouvelle-Calédonie après les accords de Matignon. Désignations et identités en Nouvelle-Calédonie, pp. 117-127.

TREXLER, Richard C. *Les mages à la fin du Moyen Âge : un duo dynamique*. In : *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, Centre de Recherches Historiques, 1990, 10 pages.

V

VAIREAUX, Philippe, *Eglise Saint-Pierre, Rapport de sauvetage archéologique*, Aix-en-Provence, Service Régional de l'Archéologie (SRA), 1993, 59 pages.

VION-DURY, Juliette ; BRUNEL, Clovis. *Dictionnaire des mythes du fantastique*, Presses Universitaires de Limoges, Limoges, 2003, 313 pages.

VORAGINE, Jacques (de), *La Légende dorée*, Paris, Editions du Seuil, 1998, 846 pages. ISBN 978-2-7578-4023-8

Index des noms de personnes

A

Abraham, 55, 86
Adam et Eve, 38
Alexandre Ier (pape), 33
André (saint), 65
Augustin d'Hippone (saint), 60

B

Balbine de Rome (sainte), 33
Benoît de Nursie (saint)
Bernadus de Colonzelle (doyen), 28
Brunel, Clovis, 49

C

Castellane-Adhémar (de), Louis, 29
Charvin, Gaston, 28
Charles II de Salerne, 73
Clément VII (pape), 29
Conrad II de Bourgogne, 27
Costauri (Bernard), 23
Coustory, 23

D

Daniel (prophète), 46, 47

F

Fillet (abbé), 17, 18, 19, 20, 28, 35

G

Guillaume Ier de Provence, 26, 27

Guillaume Adhémar (évêque), 29

H

Hermès (préfet), 33
Hérode Agrippa (roi), 32, 53

I

Irénée de Lyon, 55, 79

J

Jacob, 55
Jacques le Majeur (saint), 32
Jacques le Mineur (saint), 66
Jean (saint), 44, 59, 61, 62
Jean-Baptiste (saint), 16, 68
Jérôme de Stridon (saint), 60

L

Lazare (saint), 73
Léonard (saint), 34, 35
Lesdiguières (duc de), 13
Longin (saint), 62, 64

M

Mages (rois), 53, 54, 55, 57, 76, 83, 92
Marguerite d'Antioche (sainte), 48, 49, 52, 72, 75, 76, 81, 92
Marie-Madeleine (sainte), 44, 45, 46, 47, 62, 73, 81, 90
Marie, mère de Jacques, 46
Marie Salomé (sainte), 46

Marthe de Béthanie (sainte), 50, 73
Matthieu (saint), 57, 58, 65, 84, 92
Mayeul ou Maïeul de Cluny (abbé), 26,
27

Voragine (de), Jacques, 33, 52

O

Odilon de Cluny (abbé), 26
Olybrius, 48

P

Paul (saint), 31, 39, 40, 59, 65
Petrus Comestor, 64
Pierre (saint), 31, 32, 34, 35, 39, 44, 74,
88

Q

Quirin (tribun), 33

R

Raimonde (mère de l'abbé Mayeul), 26
Ripert de Monclar (de), François, 28
Roubaud de Cluny (abbé), 26

S

Sixte III (pape), 33
Sybille d'Erythrée, 60

T

Thadée (saint), 66

V

Vaireaux, Philippe, 28
Vetranus, 19, 23
Vierge Marie, 47, 53, 54, 57, 61, 93

Index des noms de lieux

A

Arles, 25
Aulière (L'), 15

C

Chamaret, 11, 13
Châtillon-sur-Seiche, 34
Cluny (abbaye de), 24, 25, 26, 27
Condorcet, 24
Colonzelle (et ses équivalents latins), 11, 12, 13, 14, 17, 22, 27, 28, 29

G

Ganagobie, 24
Gaule, 12
Grignan, 11, 29

J

Judée, 53
Lérins (Îles de), 25
Lez (Le), 11, 14, 15

M

Magnils-Regniers (Les), 38
Margerie (hameau de), 11, 21

Montségur-sur-l'Auzon, 11, 14
Moûtiers-en-Puisaye, 38

N

Notre-Dame-de-L'Assomption de Gourdon, 69

P

Pertre (Le), 35
Piolenc, 24, 26
Pont-Saint-Esprit, 28
Poreč, 67
Provence, 15, 24, 25

R

Rhône Alpes, 11
Richerenche, 11, 13
Rome, 31
Rougiers, 22

S

Saint-Amand-de-Clansaye
Saint-André-de-Rosans, 24
Saint-André-de-Villeneuve-lès-Avignon, 25
Saint-Etienne-de-Montcherand, 67
Saint-Jacques de Compostelle, 91
Saint-Julien-sur-Veyle, 69
Saintes-Maries-de-la-Mer, 73
Saint-Martin-aux-Jumeaux (abbaye), 64
Saint-Martin-de-Corbelas, 13
Saint-Maxime de Valensole (église), 27
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, 73
Saint-Pantaléon, 24

Saint-Paul-Trois-Châteaux, 19, 29

Saint-Pierre de Brancion (église), 67

Saint-Pierre de Montmajour (abbaye), 25,
26

Saint-Pierre-ès-Liens, 15, 16, 19, 24, 28,
29, 30, 35, 38, 41, 46, 51, 52, 56, 67, 68,
69, 72, 90

Saint-Pierre-lès-Eglises, 34

Saint-Restitut, 19

Sant-Trophime-d'Arles (église), 54

Saint-Victor de Marseille (abbaye), 25,
26

Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, 43

Sainte-Marie-Majeure (basilique), 57.

Sarrians, 26

Sainte-Croix, 22

Sodome et Gomorrhe, 78

T

Thèse, 24

Torcé, 34

Tricastin, 18

Tulette, 24

V

Valensole, 24, 27

Vaucluse, 11, 26

Table des matières

| | |
|--------------------------------------------------------------------|-----------|
| Déclaration sur l'honneur de non-plagiat | 3 |
| Remerciements | 5 |
| Sommaire | 6 |
| Introduction | 8 |
| PARTIE 1 – L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-ÈS-LIENS..... | 10 |
| CHAPITRE 1 – COLONZELLE..... | 11 |
| 1.1 Situation géographique | 11 |
| 1.2 Toponymie..... | 11 |
| 1.3 Le site | 13 |
| CHAPITRE 2 – APPROCHE ARCHITECTURALE | 15 |
| 2.1 Aspect extérieur | 15 |
| 2.2 Le linteau de la porte Ouest | 16 |
| 2.3 Le Tympan de la porte Ouest..... | 17 |
| 2.4 Le linteau de la porte méridionale..... | 18 |
| 2.5 Le Typan de la porte méridionale | 18 |
| CHAPITRE 3 – APPROCHE HISTORIQUE..... | 20 |
| 3.1 Fonctions funéraires de l'édifice | 20 |
| 3.2 La nécropole..... | 20 |
| 3.3 L'église préromane..... | 21 |
| 3.4 L'église romane | 22 |
| 3.5 Fonctions religieuses..... | 24 |
| 3.6 L' <i>Ordo Cluniacensis</i> en Provence | 25 |
| 3.7 Le doyenné | 27 |
| CHAPITRE 4 – LE VOCABLE DU LIEU DE CULTE | 31 |
| 4.1 Approche biblique | 31 |
| 4.2 Les miracles..... | 33 |
| 4.3 Le culte des liens dans les pratiques populaires..... | 34 |
| PARTIE 2 – L'ICONOGRAPHIE ET SES SOURCES | 37 |
| CHAPITRE 5 – REGISTRE INFÉRIEUR..... | 39 |
| 5.1 Le décor | 39 |
| 5.2 Les niches de l'abside..... | 40 |
| CHAPITRE 6 – REGISTRE MÉDIAN..... | 42 |
| 6.1 Composition générale des médaillons | 42 |
| 6.2 Les personnages..... | 42 |
| 6.3 Similarités et différences | 43 |
| 6.4 Jeu d'alternance | 43 |
| CHAPITRE 7 – ICONOGRAPHIE ET SOURCES PRIMAIRES | 45 |
| 7.1 Noli me tangere ou l'Apparition du Christ à la Madeleine | 45 |
| 7.1.1 Source de l'épisode | 45 |
| 7.1.2 Iconographie | 45 |
| 7.1.3 Exemples notables..... | 46 |

| | |
|--------------------------------------------------------------|-----------|
| 7.2 Daniel dans la fosse aux lions ?..... | 47 |
| 7.2.1 Sources de l'épisode | 49 |
| 7.2.2 Iconographie | 51 |
| 7.2.3 Exemples notables..... | 53 |
| 7.3 L'Adoration des Mages | 54 |
| 7.3.1 Source de l'épisode..... | 54 |
| 7.3.2 Iconographie | 62 |
| 7.3.3 Exemples notables..... | 64 |
| CHAPITRE 8 – ABSIDE ET VOÛTE..... | 59 |
| 8.1 La Résurrection des morts..... | 59 |
| 8.1.1 Sources de l'épisode | 59 |
| 8.1.2 Iconographie | 62 |
| 8.1.3 Exemples notables..... | 64 |
| 8.2. Les Douze..... | 66 |
| 8.2.1 Sources..... | 66 |
| 8.2.2 Problématique des Douze | 67 |
| 8.2.3 Exemples notables..... | 68 |
| 8.3 L'Agneau pascal | 69 |
| 8.3.1 Source | 69 |
| 8.3.2 Iconographie | 69 |
| 8.3.3 Exemples notables..... | 70 |
| PARTIE 3 – PROGRAMME(S) | 72 |
| CHAPITRE 9 – LA CONVERSION | 73 |
| 9.1 Noli me tangere..... | 74 |
| 9.2 Sainte Marguerite d'Antioche | 76 |
| 9.3 L'Adoration des Mages | 77 |
| 9.4 Le Jugement dernier..... | 78 |
| CHAPITRE 10 – LE TRIOMPHE DE LA VIE SUR LA MORT | 82 |
| 10.1 Noli me tangere | 82 |
| 10.2 Sainte Marguerite d'Antioche | 82 |
| 10.3 L'Adoration des Mages..... | 83 |
| 10.4 Le Jugement dernier..... | 87 |
| CHAPITRE 11 – LA DÉLIVRANCE | 91 |
| 11.1 Noli me tangere | 91 |
| 11.2 Sainte Marguerite d'Antioche | 92 |
| 11.3 L'Adoration des Mages..... | 93 |
| 11.4 Le Jugement dernier..... | 95 |
| | |
| Conclusion..... | 97 |
| Table des annexes..... | 99 |
| Bibliographie..... | 142 |
| Index des noms de personnes | 147 |
| Index des noms de lieux | 149 |

RÉSUMÉ

Saint-Pierre-ès-Liens, église d'un monastère appartenant à l'Ordre de Cluny, est un édifice du XII^{ème} siècle, bâti sur les fondations d'un édifice postérieur et arasé, lui-même élevé sur une nécropole datée des VI^{ème} et VII^{ème} siècles où furent mis à jour dès le XIX^{ème} siècle des sépultures chrétiennes. L'édifice, ancien cœur du monastère trône aujourd'hui seul, les bâtiments annexes ayant disparu. C'est grâce au décollement d'un badigeon du XIX^{ème} siècle qu'apparurent à la surprise de tous, des peintures murales. Ces dernières furent entièrement dégagées et restaurées au début du XXI^{ème} siècle, laissant apparaître les peintures présentement étudiées. Recouvrant l'abside, les murs du transept et la voûte de ce dernier, plusieurs scènes sont abordées : d'abord, la résurrection des morts, trônant dans le cul-de-four de l'abside, où sont représentés le Christ au centre, et Marie et l'apôtre Jean de part et d'autre, ces derniers au milieu de petits personnages figurant les morts se levant de leurs tombes. On retrouve sur la voûte des éléments caractéristiques de l'évènement apocalyptique susmentionné, l'Agneau pascal et quatre anges sonnant de l'oliphant au milieu des morts. Les murs Nord et Sud du transept sont quant à eux ornés de médaillons, dont le *Noli me tangere*, *sainte Marguerite issant du dragon* et *l'Adoration des Mages*. Cette étude s'appuie sur l'édifice et ses peintures pour mener à bien une réflexion autour de la transition, telle qu'elle était perçue par le chrétien d'alors.

SÍNTESIS

Saint-Pierre-ès-Liens, o, en español, San Pedro Encadenado, iglesia de un antiguo monasterio perteneciente a la Orden de Cluny, es un edificio del siglo XII, construido sobre los cimientos de un edificio posterior y enrasado, el cual fue construido sobre una necrópolis que se remonta a los siglos VI y VII donde fueron actualizados desde en el siglo XIX varias tumbas cristianas. Saint-Pierre, antiguo corazón del monasterio que nos ocupa lugar, sigue existiendo, pero solo, ya que los edificios del complejo monacal ya han desaparecido. Es gracias al desprendimiento de uno de los encalados del siglo XIX que aparecieron de manera sorprendente para todos, los frescos que hemos estudiado aquí. Estas fueron completamente despejadas y restauradas a principios del siglo XXI, dejando aparecer dichos frescos. Cubriendo el ábside, los muros del hastial y de su bóveda, varias escenas entran en escena: primero, la Resurrección de los muertos, destacando la bóveda de cuarto de esfera del ábside, en la cual son representados Cristo en el centro de la escena, María y el apóstol Juan respectivamente. Estos personajes están situados en medio de otros más pequeños que figuran ser muertos levantándose de sus tumbas. Bajo estos se encuentra el Colegio apostólico. Sobre la bóveda encontramos elementos característicos de las escenas apocalípticas anteriormente mencionadas: el Cordero de Pascuas y cuatro ángeles haciendo sonar trompetas rodeados de muertos. Por otro lado, los muros situados al norte y sur del hastial fueron adornados de medallones: el *Noli me tangere*, *santa Margarita naciendo del dragón*, y la *Adoración de los Magos*. Este estudio está basado en el edificio y sus pinturas para llevar a cabo una reflexión en torno a la transición tal y como la percibían los cristianos de entonces